



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

LE LIBERALISME
ET LA NOTION DE DEMOCRATIE
CHEZ JOHN STUART MILL

Pierre Dulude

Thèse déposée à
l'Ecole des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en science politique

Université d'Ottawa



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-62314-4



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

REMERCIEMENTS

Je désire remercier Rachel et Josée Touchette qui ont grandement contribué à améliorer l'expression de ce texte. Je désire également remercier le professeur André Vachet qui m'a permis de bénéficier de la sagesse et de la pertinence de ses conseils de même que de son expérience.

INTRODUCTION

John Stuart Mill est né en 1806 en Grande Bretagne. Issu d'une famille de la classe moyenne, il était destiné à assumer très tôt des responsabilités de loin supérieures à celles qui incombent normalement à l'aîné d'une famille nombreuse. C'est en raison de l'ambition qu'entretenait James Mill à l'égard de son fils aîné et en raison des activités du cercle de penseurs qui l'entourait, que Stuart Mill s'est rapidement vu placer au coeur d'un mouvement cherchant à réformer les institutions politiques britanniques.

Lorsque James Mill quitte son Ecosse natale en 1802, il se rend à Londres en espérant y faire carrière. Il réussit rapidement à s'illustrer dans le domaine des lettres au sein de la société londonienne lorsqu'en 1808, il rencontre Jeremy Bentham. Cette rencontre change non seulement sa vie, mais influence le cours de l'existence de son fils puisque James Mill devient rapidement le disciple le plus fidèle du père de l'utilitarisme.

Poussant l'enthousiasme à sa limite, James Mill entreprend aussitôt d'éduquer son fils selon les principes utilitaristes. Alors même qu'elle est en cours, la formation intellectuelle de John devient une cause célèbre dans le

domaine de l'éducation. Son programme pédagogique, qui débute alors qu'il n'a que trois ans, doit faire de lui l'héritier et l'apôtre de l'utilitarisme de sa génération. Il est effectivement reconnu dès l'adolescence comme étant le chef de file des jeunes radicaux (les utilitaristes sont reconnus à cette époque par l'appellation "radicaux") et oriente toute son énergie à la propagation des projets utilitaristes.

L'incessante discipline à laquelle Stuart Mill est soumis depuis sa plus tendre enfance a éventuellement raison de ses capacités intellectuelles et émotives. Il a vingt ans lorsqu'il est victime d'une sérieuse dépression. Il sombre dans un gouffre émotionnel et psychologique et l'utilitarisme ne lui offre aucune issue. Le bonheur, dont on lui a tant inculqué la valeur, ne lui semble plus accessible. C'est seulement après une longue période de léthargie que Mill reprend goût à la vie. De son aveu, c'est en élargissant son champ d'intérêts et surtout en se tournant vers la poésie de Woodsworth qu'il réussit à surmonter sa dépression (1).

Par la suite, Stuart Mill perd beaucoup de son enthousiasme initial pour la cause utilitariste mais sans toutefois la renier tout à fait. Dorénavant, sa perception de l'utilitarisme se fait de plus en plus critique. La mort de son père en 1835 lui permet de donner cours, beaucoup plus librement, à sa propre conception de l'utilitarisme. C'est d'ailleurs à partir de cette date qu'il entreprend

d'écrire ses oeuvres les plus importantes.

Avec la publication en 1843 de son traité de logique intitulé A System of Logic, la renommée de Stuart Mill comme philosophe est établie. S'il travaille sans enthousiasme depuis l'âge de dix-sept ans à la East India Company où son père occupait un poste important, Mill consacre par contre une très grande partie de son énergie à la rédaction de sa correspondance, d'articles de journaux et de périodiques ainsi qu'à la rédaction de traités philosophiques.

Malgré la popularité immédiate de ce premier ouvrage d'envergure, un autre essai, On liberty, publié en 1859, est destiné à le surpasser pour devenir l'ouvrage de Mill le plus lu et le plus cité encore aujourd'hui. Cet essai est perçu comme étant la plus impressionnante plaidoirie du 19ième siècle en faveur de l'individualisme.

Parmi ses autres oeuvres d'importance, certaines telles que Bentham et Utilitarianism ont cherché à préciser sa propre conception de l'utilitarisme. Nous devons aussi à Mill un traité d'économie volumineux mais peu original intitulé, Principles of Political Economy publié en 1848. Certains textes tels que Considerations On Representative Government et On the Subjection of Women ont des objectifs précis. Le premier veut réformer le système politique en place afin d'instaurer un système de démocratie parlementaire; le deuxième veut assurer l'égalité politique et sociale des femmes. C'est parce que l'oeuvre de Mill est liée de si près à la société dans laquelle il vit qu'il nous

paraît essentiel d'en brosser un tableau.

Sur la plan économique, cette époque a vu le capitalisme graduellement supplanter l'ancienne structure économique pour imposer un nouveau mode de production fondé sur la propriété privée. D'ailleurs, si la société britannique, prise dans son ensemble, connaît une transformation fondamentale c'est d'abord en raison de l'apparition de la nouvelle structure économique.

Il existe une multitude de causes à l'avènement du capitalisme. Son succès historique dépend de chacune d'entre elles. Tout d'abord, une réorganisation massive de la production agricole qui a débuté vers 1760 provoque l'exode de la population rurale vers les centres urbains. Ayant perdu ses moyens traditionnels de subsistance, la population rurale se voit obliger de se déplacer vers les régions où la main-d'oeuvre est en demande. Cette demande est créée par la bourgeoisie qui, à la même époque, met sur pied, manufactures et usines en y investissant un capital accumulé de diverses façons.

La bourgeoisie impose dès le départ des conditions de travail extrêmement pénibles à la classe ouvrière afin de maximiser ses profits. N'étant ni protégés ni organisés, les ouvriers doivent travailler jusqu'à 14 heures par jour, et ce, six jours par semaine, afin de gagner un salaire à peine suffisant à leur survie. De plus, les conditions de travail sont telles que la vie des ouvriers est continuellement en danger. Ce fait est d'autant plus

évident lorsque l'on tient compte du fait que femmes et enfants de tout âge peuplent un grand nombre d'usines, particulièrement dans l'industrie du textile. Ce n'est qu'avec les "Factory Acts" de 1833 et 1847 que l'on commence à se pencher sérieusement sur le sort de cette classe. (3)

Sur le plan social, Mill évolue dans une Grande Bretagne aux prises avec des problèmes complexes. La première moitié du 19ième siècle est en quelque sorte une période de transition pendant laquelle le pays se débarrasse des derniers vestiges du féodalisme, éliminant ainsi les derniers obstacles à la pleine expansion du capitalisme. Signalons d'abord la transformation de la composition de la population. Entre 1801 et 1851, la population double pratiquement, passant de 10,7 à 20,9 million d'habitants. En 1901 elle atteint 37 million (4). Cette augmentation est accompagnée d'une migration de la population rurale vers les centres urbains alors à l'aube d'une importante expansion. Si, vers les années 1850 les populations urbaines et rurales s'équivalent, à la fin du siècle les trois quarts des citoyens britanniques habitent en région urbaine.

Simultanément, les rapports sociaux du 18ième siècle sont perturbés par l'opposition entre les deux classes sociales émergeant de ces bouleversements démographiques, soit la bourgeoisie et la classe ouvrière. Malgré la présence de ces classes, la structure du capitalisme et le discours libéral privilégient le caractère individuel et

compétitif des rapports sociaux. De plus, l'émergence de l'individualisme ne signifie pas l'avènement d'une égalité totale car, à l'ancienne hiérarchisation de la société, se substituent de nouvelles formes d'inégalités. La bourgeoisie, après une lente ascension économique, commence maintenant à jouir des fruits d'un système économique privilégiant la propriété privée. La classe ouvrière au contraire, en subit les pires effets. En raison du faible salaire qu'ils se voient contraints d'accepter, les ouvriers doivent se contenter de vivre dans des conditions difficiles, des logements insalubres et d'offrir à leurs enfants un régime alimentaire malsain. A l'inverse de la bourgeoisie, l'éducation n'est pas une priorité pour les membres de cette classe dont la survie dépend de leur travail quotidien.

Alors que la classe ouvrière vit dans la misère, la bourgeoisie s'enrichit et améliore considérablement ses conditions de vie. En plus de satisfaire à ses besoins immédiats, les membres les plus habiles de cette classe réinvestissent leurs profits pour s'enrichir davantage. Son essort est directement lié à la misère de la classe ouvrière et, dans la mesure où la bourgeoisie peut dicter les conditions de travail dans ses usines, elle peut y assurer son aisance. A l'inverse de la relative harmonie qui régnait entre les classes, les rapports entre la bourgeoisie et la classe ouvrière sont maintenant fondés sur l'antagonisme.

Sur le plan politique, l'influence de la monarchie est en perte de vitesse depuis le milieu du 18^{ième} siècle et le parlement devient le centre du pouvoir politique. Toutefois, l'évolution des institutions politiques en Angleterre se fait plutôt lentement et retarde l'évolution de la société en général. Un mouvement de réforme politique réussit à prendre de l'ampleur au fur et à mesure que la bourgeoisie s'organise, se dote d'instruments de communication et va jusqu'à trouver des sympathisants au sein des deux chambres du Parlement. Les pressions portent fruit puisqu'en 1832, les parlementaires, après trois tentatives ratées, adoptent la première d'une série de lois destinées à introduire la démocratie parlementaire en Angleterre. La portée de la loi de 1832 est très limitée car la propriété constitue toujours le critère fondamental à l'obtention du vote. La victoire n'est donc que partielle pour la bourgeoisie qui se doit de poursuivre sa lutte afin d'obtenir sa juste part du pouvoir politique (5). Ce qu'il est toutefois important de noter c'est que ce mouvement de réforme, avec ses victoires périodiques, réussit à introduire les concepts de démocratie parlementaire et de gouvernement responsable dans la culture populaire.

De son côté, la classe ouvrière commence à peine à prendre conscience de son existence et de son importance démographique croissante. Des manifestations populaires visant à permettre à cette classe de revendiquer ses droits tournent très souvent en affrontement. La plus célèbre de

ces manifestations tenue en 1819 à St. Peter's Fields et baptisée "Peterloo" démontre aux ouvriers que leur droits ne leur seront pas accordés aussi facilement qu'ils l'espèrent (6). La classe ouvrière se voit illico refuser le droit de participer au fonctionnement des institutions politiques et doit poursuivre ses activités en marge de celui-ci.

Sur le plan idéologique, l'Europe du 19ième siècle s'est transformée pour devenir la scène sur laquelle aura lieu la confrontation entre les deux grandes idéologies de notre époque, soit le libéralisme et le socialisme. Toutefois les plus grands affrontements ne viendront que plus tard dans le siècle. Si le libéralisme est né, le socialisme n'est encore qu'embryonnaire.

En effet l'idéologie libérale s'est développée avec la montée et l'établissement de la bourgeoisie. L'idéologie articula aux 17ième et 18ième siècles ses principaux thèmes en fonction d'une conception de la liberté humaine et des rapports de l'homme à son environnement où l'individu est perçu comme étant le maître de son destin. Après deux siècles d'évolution et de mises au point, le libéralisme en est venu à dominer le paysage idéologique. Mais il devra bientôt se reformuler en fonction de l'évolution rapide des rapports sociaux. Si les principes fondamentaux forment une constante pour l'idéologie, l'importance accordée à certaines idées, plutôt qu'à d'autres, à l'intérieur de ce cadre, permet l'émergence de tendances diverses. C'est ce qui se produit avec le libéralisme à cette époque.

Parmi ces tendances, "l'école utilitariste" de Jeremy Bentham et de James Mill va s'affirmer par la vigueur de sa critique de l'état de la société en général et des institutions politiques en particulier. Cette critique sera rapidement dépassée par une seconde génération de penseurs, dont fera partie John Stuart Mill, lesquels contesteront les objectifs de l'école utilitariste tout en conservant les thèses essentielles. Malgré sa critique à l'égard des fondateurs de l'utilitarisme, cette génération maintiendra la thèse selon laquelle la mise en place de la démocratie représentative était devenue nécessaire à la Grande Bretagne. Stuart Mill allait toutefois s'appuyer sur sa propre définition de la démocratie.

Au niveau étymologique, la démocratie se réfère au gouvernement par le peuple, c'est-à-dire à l'idée d'un système politique où la souveraineté appartient au peuple. Depuis les expériences des cités de la Grèce antique, la notion de démocratie a été adaptée à de nombreux cadres théoriques. Si toutes les conceptions de la démocratie font vaguement référence à cette première définition, il faut replacer chacune dans son milieu historique et son cadre idéologique pour en donner une définition complète.

La théorie de la démocratie de John Stuart Mill représente une des premières tentatives d'intégrer la notion de démocratie à l'idéologie libérale. En raison d'un contexte historique et idéologique totalement différent, elle est dès le départ, très éloignée de l'idée que se

faisaient les Grecs de la démocratie. Comme pour toute la tradition libérale subséquente, la théorie de la démocratie de Mill s'appuie sur l'idée que, compte tenu du contexte social existant, la souveraineté d'un peuple s'exerce et se limite à l'élection de représentants au corps législatif. En revanche, la participation des citoyens devient essentielle pour Mill car l'exercice du vote représente l'un des meilleurs moyens d'assurer l'éducation sociale des individus. Deux séries de problèmes se poseront alors à Mill, la première entourant le mécanisme par lequel les individus exerceront leurs droits de vote et la seconde entourant la structure de l'Etat et la définition des responsabilités de chacune de ses composantes ainsi que la définition du rôle de l'Etat au sein de la société.

De façon sommaire, la démocratie de Mill est caractérisée par l'application des principes de l'universalité du suffrage - sous réserve de certaines conditions -, de la représentation proportionnelle, du vote plural et de l'émancipation politique des femmes. La théorie de Mill délimite également de façon précise le rôle et le pouvoir de chacune des institutions étatiques, soit l'assemblée des représentants, l'exécutif, la fonction publique, etc. Ce faisant, Mill cherche à rendre la démocratie efficace tout en respectant la souveraineté des citoyens et les droits des individus.

Notre objectif est d'entreprendre une étude de la théorie de la démocratie de John Stuart Mill. Plus particulièrement, il s'agira de proposer des éléments de réponses qui, dans un premier temps pourraient expliquer ce qui a motivé Mill à concevoir son projet particulier de démocratie. Dans un deuxième temps, il s'agira d'identifier les différences importantes d'avec le projet de ses précurseurs, Jeremy Bentham et James Mill et de comprendre comment Mill a intégré le principe de la participation populaire au sein de la structure de l'Etat dont le fonctionnement était guidé par le principe de l'efficacité.

A cet effet, nous explorerons l'hypothèse selon laquelle ce sont avant tout les différences entre les philosophies morales de Bentham et de Stuart Mill qui ont permis à ce dernier de se démarquer de ses maîtres philosophiques. Nous soutiendrons qu'en limitant la portée de la liberté en raison de sa conception de l'obligation morale, Mill a non seulement été incapable de concilier des rapports antinomiques entre la liberté et l'efficacité au sein de la démocratie libérale mais qu'il s'est appuyé principalement sur le principe de l'efficacité en dressant la structure. Nous analyserons par la suite l'importance de ces rapports dans le cadre de la définition de la structure et du rôle de la fonction publique ainsi que dans le cadre de la définition du rôle de l'Etat libéral dans la pensée de Mill.

Malgré la complexité du sujet, notre démarche

demeurera relativement simple. Un premier chapitre définira d'abord et de façon sommaire le courant global de pensée à l'intérieur duquel s'inscrit la philosophie de Mill, le libéralisme, puis l'utilitarisme, contexte immédiat de l'oeuvre de Mill. Enfin, il s'agira de suivre la critique de Mill à l'égard de Bentham. Un deuxième chapitre s'attardera à définir dans un premier temps, les motifs ayant poussé Mill à se démarquer de Bentham, dans un deuxième temps, la version de l'utilitarisme qu'a formulé Mill et finalement, la théorie de la démocratie de Mill en identifiant les principes et les principales caractéristiques. Un troisième chapitre mettra en rapport la pensée de Mill et le libéralisme afin d'en faire ressortir les éléments de continuité et de divergences. Cette analyse nous permettra d'en arriver à certaines conclusions au sujet de la démocratie libérale chez Mill. Nous nous permettrons ensuite d'apporter quelques réflexions sur la conception globale de l'Etat chez Mill.

Quand à la méthode utilisée pour réaliser notre projet, elle consistera essentiellement dans l'analyse qualitative des textes de Mill. A cet effet, nous nous servirons principalement des ouvrages de Mill mentionnés plus haut. De plus, nous utiliserons, lorsque nécessaire, les ouvrages d'auteurs s'étant penchés sur l'oeuvre de Mill pour appuyer notre propre analyse.

Bien que cette recherche soit orientée vers l'analyse des idées véhiculées dans certaines oeuvres de Mill,

celle-ci ne sera viable que dans la perspective de son intégration au libéralisme du 19^{ième} siècle. Ainsi conçue, notre recherche représente la première étape vers une compréhension de la conception actuelle de la démocratie libérale.

NOTES

- (1) Voir le chapitre V de sa célèbre autobiographie où Mill décrit en détail cette période de sa vie, John Stuart Mill, Autobiography, New York, Columbia University Press, 1944, pp.93-128.
- (2) La proportion de la population britannique pour l'Europe passe d'ailleurs de 5,7 à 9% pendant la même période. Voir D. F. Macdonald, The age of Transition, New York, St Martin's Press, 1967, pp. 25-39.
- (3) Pour une analyse des conditions qui prévalaient en Grande Bretagne à cette époque et qui ont permis l'épanouissement de l'industrialisation, voir D. F. Macdonald, *ibidem*, pp. 3-5.
- (4) Voir George MacAulay Trevelyan, British History in the Nineteenth Century (1782-1901), London, Longmans, Green and Co. Ltd, 1933, pp. 247-253. L'auteur y décrit l'évolution de la législation visant à protéger les ouvriers.
- (5) Voir Macdonald, op. cit. pp. 47-51. L'auteur démontre comment le mouvement de réforme était de caractère fondamentalement bourgeois.
- (6) A cette occasion, plus de 5 000 personnes s'étaient rassemblées à St Peter's Fields pour y entendre les leaders "radicaux" présenter leurs arguments en faveur de la réforme politique. Malgré le calme dans lequel se déroulait l'assemblée, la cavalerie reçut l'ordre de charger dans la foule afin de la disperser. Sept personnes y trouvèrent la mort et plusieurs centaines d'autres furent blessés dont un grand nombre de femmes et d'enfants. Trevelyan, op. cit. pp. 189-90.

CHAPITRE I

Un examen exhaustif du libéralisme dépasse les intentions de ce travail, il est cependant nécessaire d'en dégager quelques éléments pour situer la pensée de Mill dans son environnement. Ainsi dans un premier temps, il s'agira de définir les traits généraux du libéralisme classique pour ensuite préciser la nature de l'utilitarisme. En analysant d'abord l'idéologie libérale et ensuite l'utilitarisme, nous pourrons identifier les grandes lignes du libéralisme et en dégager les plus fortes influences chez Mill. Il faudra également nous attarder à l'interprétation qu'a fait Mill de l'oeuvre de Bentham. Ainsi nous serons en mesure d'identifier les éléments de l'utilitarisme qui feront l'objet de variations chez Mill.

i. L'idéologie libérale

Au temps de Mill, l'idéologie libérale représente un système d'idées dont les racines sont déjà anciennes. La "weltanschauung" de l'homme libéral a transformé la société occidentale à partir du 16ième siècle et s'est imposé non seulement au niveau de l'expression des idées mais aussi au niveau de la pratique quotidienne. L'importance dont jouit le libéralisme au dix-neuvième siècle n'est devenue

possible qu'en raison du fait que dès son apparition au Moyen-Age, il s'est développé au rythme même de la bourgeoisie.

La bourgeoisie est née de la lente désintégration de la société féodale. C'est sur les bases d'une nouvelle forme d'activité économique qu'elle s'implanta. Dans les pays les plus avancés d'Europe, la bourgeoisie substitua graduellement ses propres valeurs aux valeurs médiévales jusqu'à imposer ses propres structures économiques et plus tard, ses propres institutions politiques. Comme le souligne Harold Laski, l'idéologie libérale devait fournir les fondements philosophiques permettant de justifier les nouvelles conditions économiques et sociales:

"de nouvelles conditions matérielles donnèrent naissance à des rapports sociaux nouveaux; et, en fonction de ceux-ci, une nouvelle philosophie se développa, destinée à justifier par la raison le monde qui venait de naître. Cette philosophie nouvelle était le libéralisme." (1)

Tout comme pour la bourgeoisie, la naissance de l'idéologie libérale a été plutôt désordonnée. Ses différents thèmes et thèses ne sont pas imputables à un auteur mais sont plutôt le résultat de contributions d'un grand nombre de penseurs, réparties sur plusieurs siècles.

A sa source, l'idéologie a été un chant à la liberté humaine et une affirmation de l'autonomie individuelle. Historiquement cela s'est traduit par une reconstruction de la réalité y compris les origines de la société en plaçant l'individu plutôt que l'ordre divin comme point de départ et

fin de l'existence. Il se dégage trois grands thèmes de ce premier niveau d'analyse du libéralisme soit le naturalisme, le rationalisme et l'individualisme qui identifie l'esprit de l'idéologie.

Il y a également un deuxième niveau qui s'attarde plus concrètement au projet de société des théoriciens du libéralisme. Certaines notions peuvent être repérées dans l'oeuvre de chacun d'entre eux malgré des contextes différents. En tout, quatre thèses forment le corps de la pensée libérale soit, le droit de liberté, l'égalité de nature et l'égalité en droit, le droit de propriété et la sureté. (2)

Nous proposons d'entreprendre ici un exposé sommaire de ces thèmes et thèses. Afin de mieux structurer cette synthèse nous procéderons d'abord à l'analyse des thèmes, traitant de chacun d'eux séparément avant de les replacer dans le contexte du libéralisme comme totalité. Nous ferons ensuite de même pour les thèses.

a) les thèmes

La transition de la pensée médiévale au libéralisme s'est opérée grâce à un changement de mentalité c'est-à-dire de la conception de l'homme et de la société. L'avènement du libéralisme s'est produit avec succès parce que ce changement a été complet.

Le naturalisme peut être présenté comme premier thème

car c'est en définissant les rapports de l'homme à la nature que le libéralisme commencera à prendre forme. Il s'agira pour l'homme de découvrir les lois de la nature pour à la fois circonscrire la nature humaine et entreprendre l'exploitation de la nature externe pour en tirer le maximum d'avantages.

Pour y arriver les penseurs libéraux se sont appuyés sur la raison. Une nouvelle méthodologie scientifique s'est développée sur la base d'une rationalisation de la réalité. Si le rationalisme était destiné à guider la pensée et l'action humaines, c'est d'abord parce qu'on en retrouvait l'existence dans la nature.

Le libéralisme devait toutefois trouver son orientation globale dans un autre thème, celui de l'individualisme. C'est autour de l'individu que se construiront d'ailleurs les rapports sociaux, économiques, juridiques et moraux de la société libérale.

Le naturalisme

Un premier thème rapproche les précurseurs du libéralisme et demeure présent jusqu'à nos jours, celui du naturalisme. Si les penseurs libéraux ont pu concevoir collectivement l'idéologie, c'est d'abord grâce à une nouvelle perception de l'homme et de son environnement. A cet effet, l'ordre naturel chez les libéraux prend un double sens, il se réfère dans un premier temps à la nature physique et dans un deuxième temps à la nature humaine.

La prise en main par l'individu de sa destinée et l'appui recherché dans la nature le rapproche de son environnement et déplace le centre du pouvoir de Dieu vers l'homme. Celui-ci devient le point de départ de l'existence et ne reconnaît que les contraintes du temps et de l'espace comme limites à son action. Il est à la recherche d'un bonheur qui, s'il est toujours immédiat et à renouveler, trouve son assouvissement dans ce que la nature lui offre.

Le bonheur devient une fin en soi et la nature à elle seule fournit les moyens à l'homme pour y parvenir. Ce bonheur, s'il représente l'épanouissement de l'homme, s'établit dorénavant à la mesure de "la jouissance des biens physiques"(3). Cette recherche de jouissance fait de l'homme un être de désir qui tente d'atteindre une idée du bonheur qui lui échappe constamment. C'est en ce sens que Thomas Hobbes se rattache au libéralisme quand il écrit:

"Felicity is a continual progress of the desire, from one object to another; the attaining of the former, being still but the way to the latter. The cause thereof is, that the object of man's desire, is not to enjoy once onely, and for one instant of time; but to assure for ever, the way of his futur desire"(4)

C'est le pouvoir et l'accumulation du pouvoir qui seuls peuvent garantir à l'homme l'assouvissement de ses désirs futurs. Le bonheur repose sur le degré de pouvoir qu'exerce un individu sur la nature mais aussi sur les autres individus, car le pouvoir d'un individu s'étend à tout ce qui l'entoure (5).

Le bonheur libéral est toutefois un bonheur médiocre

puisque'il doit toujours se situer à l'intérieur des moyens dont chacun dispose. L'homme doit accepter un bonheur à la mesure de ses capacités et reconnaître sa place dans la société comme étant la meilleure à l'intérieur "du meilleur des mondes possibles". Le libéralisme apparaît être à ce niveau une philosophie de la mise en valeur d'un être limité de façon spacio-temporelle et dont l'éthique cherche à valoriser une vie modeste.

Nature et bonheur se trouve donc étroitement liés. Or, la nature représente avant tout "un réseau de lois et de règles" (6). Pour que l'homme puisse jouir de ce qu'elle lui offre son action doit tendre à actualiser, à exploiter, à mettre en valeur la nature. Si l'homme tient compte des lois de la nature, le bonheur devient un objectif possible: "L'homme n'a qu'à la (la nature) suivre pour être heureux; s'il s'en écarte il en reçoit la punition." (7)

Le rationalisme

Il ressort de ce rapport une relation dialectique entre l'homme et la nature. S'il devient possible pour l'homme de la connaître et de la dominer, il doit se soumettre à ses lois. Comme le souligne le professeur Vachet : "Les visages de la nature dévoilent l'essentiel de son rapport à l'homme: elle lui offre le bonheur en retour de sa soumission." (8). L'homme trouvera en lui l'élément essentiel à son triomphe sur son environnement. Il n'aura qu'à invoquer la raison et à s'y laisser guider.

"La liberté de l'homme et sa faculté d'agir selon sa volonté propre se fondent sur le fait qu'il a une RAISON, capable de lui enseigner la loi sur laquelle il doit se régler et de lui faire connaître dans quelle mesure il reste libre de suivre sa propre discrétion."(9).

C'est ainsi que John Locke résumait le rationalisme dans la pensée libérale. Le bonheur n'est possible que dans la mesure où l'homme découvre les lois de la nature et qu'il en accepte les limites. Si l'accès au bonheur paraît possible, c'est d'abord parce que l'homme porte en lui les lumières nécessaires à la découverte de l'ordre naturel. L'homme est doté de la faculté de la raison ce qui lui permet non seulement d'acquérir des connaissances mais de les utiliser à son profit.

La raison est une caractéristique essentielle de la nature humaine. On en retrouve la présence dans la nature. Ainsi on pourra dire que "la nature est raison et que la raison est naturelle" (10). La nature apparaît être un ensemble de lois érigées en un système logique. La raison est l'élément commun à la nature et à l'esprit humain qui en rend possible la compréhension.

Puisque tout homme est doté de la raison, les connaissances de la nature sont accessibles à tous. Les lois qui doivent guider l'action humaine ne sont pas seulement à la portée de l'homme mais sont en l'homme sous la forme de la raison (11). Toutefois, l'homme ne naît pas avec une compréhension totale de la nature, il doit donc

s'engager dans un processus dont le but est d'en découvrir les lois. Deux conséquences découlent de ce fait. La première touche la nécessité de l'instruction et la deuxième le besoin d'une méthode.

L'instruction représente le processus global par lequel l'homme découvre les lois de la nature. Elle est d'autant plus importante qu'elle est la clef du progrès, d'abord au niveau de l'individu et ensuite au niveau de la collectivité actuelle et future.

Bien guidée, la raison ne s'écarte jamais de la vérité (12). Toutefois, afin d'assurer la solidité de la méthode, il lui est nécessaire de faire abstraction de ses préjugés et de prendre comme point de départ l'existence de l'homme. Qui a-t-il de plus sûr que la raison humaine puisque c'est elle qui donne à l'homme la conscience de son existence?

La raison conditionne la pensée humaine, mais elle conditionne également l'action. Cette action prend essentiellement deux aspects: le premier étant l'action morale et le second étant le travail.

La raison sera l'instrument de la morale comme le soulignera John Locke: "la raison doit être notre dernier juge et notre dernier guide en toute chose" (13). L'action morale, si elle est guidée par la raison, est aussi motivée par l'intérêt personnel et donc par la recherche du bonheur. Si la raison peut guider l'homme vers le bonheur c'est à condition

" que la raison demeure libre tant à l'intérieur, passions, maladies, etc. qu'à l'extérieur, préjugés, modes, autorité, traditions, etc." (14).

Le travail vise également à mener l'homme au bonheur. C'est en assurant le progrès qu'il a une utilité. La qualité du progrès dépend de la présence de la raison et du lien la rattachant à la nature (15). Ce rapport se concrétise dans le travail qui relie l'action à la nature par la raison. Le travail n'a d'autre but que de mener au bonheur, mais ce bonheur n'a de sens que pour celui qui cherche à le saisir, c'est à dire l'individu.

L'individualisme

Cette nature et cette raison ne sont pas des abstractions. Elles se retrouvent en totalité dans la définition de l'individu, ou plutôt, dans chacun des individus pris comme totalité. Le libéralisme sera caractérisé avant tout par la valorisation de l'individu et une transformation de la société où l'individu devient le noyau des rapports sociaux.

En posant la base d'une nouvelle ontologie détachée de la tradition philosophique médiévale, les penseurs libéraux pourront remettre en question les fondements moraux des institutions féodales. Avec le libéralisme l'individu est caractérisé par son autonomie et son pouvoir de déterminer son avenir. Les caractéristiques propres à l'homme, la raison en particulier, impliquent qu'il est le meilleur juge de son intérêt et qu'il a les capacités pour répondre à ses

besoins. L'individu forme une totalité tant pour ces raisons que parce qu'il forme une entité spirituelle et morale donnant un contenu à l'universel de sorte qu'un lien étroit est créé entre l'universel et l'individu libéral.

Le développement de l'individualisme chez les penseurs libéraux entraînera une reconstruction de la société. La société devient ultimement la pure somme des individus qui la composent. La parcellisation de la société entraînera une reformulation de l'éthique sociale qui identifiera dorénavant l'intérêt de la collectivité à l'intérêt de chacun des particuliers. En poursuivant son bonheur, chacun contribue à l'épanouissement de la société.

Pour les penseurs libéraux, l'individu est naturellement porté à rechercher les moyens d'assurer son bonheur. Ceci implique une valorisation du progrès matériel et social qui rend ce bonheur plus facilement accessible. Cette recherche entraîne aussi une plus grande compétitivité entre les individus et les moyens pour y arriver.

Le développement de la société de marché accentue de plus en plus le caractère compétitif des rapports entre individus parce que le marché se fonde sur l'accumulation illimitée de biens et sur le pouvoir d'un au détriment d'autrui. Cette compétitivité n'est moralement acceptable que parce qu'elle exige de tous le respect des règles de conduite.

L'individu prend tout l'espace social et tout s'organise dorénavant en fonction de lui et de ses besoins.

L'individualisme s'étend d'ailleurs à tout les niveaux de l'existence humaine, "tant sur le plan métaphysique que psychologique, social et politique" (16). L'individualisme libéral est une notion vers laquelle l'homme aspire sans jamais l'atteindre complètement. Il apparaît être la voie par laquelle l'homme atteint le bonheur car seul l'individu sait ce qu'est son intérêt propre. Le bien général dépend donc de l'individu, car la poursuite de son intérêt est bénéfique à la collectivité.

Naturalisme, rationalisme et individualisme sont donc les trois grands thèmes autour desquels les penseurs libéraux définiront les grandes lignes de l'idéologie. La mise en rapport de ces thèmes ne se fait pas sans provoquer des problèmes pour les penseurs libéraux. Si à première vue une harmonie semble caractériser le regroupement de ces thèmes, une analyse plus attentive révèle les contradictions qui les opposent, car poussé à sa limite, chaque thème exige la subordination des autres.

Par exemple, la prévisibilité de la raison semble parfois s'opposer à la spontanéité de la nature. De même, la nature humaine doit s'accomoder des rapports contradictoires entre l'irrationalité de ses désirs et de son côté émotif, et la rationalité de l'intellect. L'individualisme à son tour, entretient des rapports antinomiques avec les autres thèmes. Avec le contrat social,

l'individu se retire de la nature pour développer ses propres règles sociales créant ainsi un environnement qui s'oppose en quelque sorte à l'état de nature. En se servant de la raison, il se donne aussi les instruments nécessaires pour dominer la nature plutôt que de chercher à se fondre en elle. En même temps, l'individualisme viendra poser les limites à l'universalité de la raison.

Il reste à voir comment le libéralisme a su dépasser ces contradictions et concilier les thèmes. Avant de se pencher sur cette question, il faut ajouter une autre dimension au libéralisme afin d'en faire un système de pensée complet. Il lui faudra dresser un ensemble de principes orientés de façon à promouvoir l'individu. Ces principes, ce sont les thèses du libéralisme qui en détermineront la substance.

b) les thèses

Quatre thèses résument les caractéristiques qu'ont voulu attribuer au libéralisme ses défenseurs et propagateurs, soit le droit de liberté, l'égalité de nature et l'égalité en droit, le droit de propriété et la sûreté. Comme nous le verrons en les repassant individuellement, ces thèses s'appuient largement sur les fondements des thèmes et auront elles aussi à s'accomoder et à surmonter certaines contradictions pour former un ensemble d'idées cohérentes.

La liberté

C'est en cherchant à se dégager des contraintes de la société médiévale que l'homme affirme son droit à la liberté. Ce droit lui paraît d'ailleurs aussi fondamental que son existence. La liberté apporte à l'existence de l'homme une dimension qui rend possible la recherche du bonheur. Seul un homme libre, guidé par la raison peut aspirer au bonheur car si la liberté est nécessaire, elle n'est possible que parce que la raison la met à la portée de l'homme sous la forme de la volonté. La notion de liberté fait appel à deux formes de liberté chez l'homme, l'une décrivant l'état interne de la liberté individuelle, et gravitant autour du concept de la volonté, et l'autre traitant de l'état externe de la liberté et s'attardant à délimiter l'action humaine.

La liberté prend rapidement une place importante à l'intérieur du discours des penseurs libéraux. En faisant de la liberté un élément constitutif essentiel de l'existence humaine, le libéralisme élimine toutes les contraintes métaphysiques que lui imposait la théorie médiévale. La liberté trouvera son mode de manifestation dans la volonté individuelle. Cette volonté devra toutefois s'appuyer sur la raison si elle veut contribuer à l'amélioration des conditions de vie de l'homme. La raison éclaire l'homme dans ses choix et la volonté les exprime; "le rationalisme libéral exige la détermination totale de la

volonté par la raison" (17).

Il faut toutefois noter une conséquence importante pour l'individu de cette manifestation de la liberté. Si l'homme est maintenant perçu comme étant un être libre, il doit aussi assumer la responsabilité qui accompagne cette liberté. L'homme ne peut plus en appeler aux instances divines, mais doit prendre en main la responsabilité de sa destinée. A la limite, Dieu lui aura fourni les instruments lui permettant de devenir heureux. Il en reviendra à chacun d'en prendre avantage.

La prise de conscience de la puissance humaine a incité l'homme à repousser les barrières physiques et mentales qui limitaient depuis des siècles la portée de son intervention sur son milieu. L'élaboration d'une définition de la liberté externe s'est fait en deux étapes, la première apportant des précisions au sujet de l'homme face à la nature et la deuxième au sujet de l'homme et la société.

L'homme est un être libre dans la mesure où il apprend à connaître et à respecter les lois de la nature ainsi que les lois sociales. Les premières, tout en imposant certaines limites physiques à l'action, peuvent devenir des outils au service de la liberté de l'individu. Les deuxièmes, dont la portée est moins évidente, manifestent la volonté de la société qui est exprimée par l'Etat. A l'extérieur du champ de ces lois, l'individu est entièrement libre:

" La liberté de l'homme en société consiste à ne relever d'aucun autre pouvoir législatif, que celui qui a été établi dans la République d'un commun

accord et à ne subir l'emprise d'aucune volonté, ni la contrainte d'aucune loi, hormis celles qu'institue le législatif, conformément à la mission dont il est chargé" (18)

Aux yeux des penseurs libéraux, la liberté est étroitement liée à la vie elle-même et le bonheur individuel n'est possible qu'à l'état de liberté. Le libéralisme y appose une caractéristique supplémentaire. La liberté exige implicitement que la liberté soit partagée également par tous les hommes. L'égalité constituera donc pour le libéralisme un principe fondamental.

L'égalité

Selon les défenseurs du libéralisme, tous les hommes sont nés libres et égaux. Pour le libéralisme, la liberté constitue la première expression de l'égalité, mais l'égalité est en retour, une condition nécessaire à la liberté. Le libéralisme a depuis toujours lié égalité et liberté de sorte que l'une ne puisse exister sans l'autre: " L'égalité libérale apparaît donc en conséquence comme inséparable de la liberté comme la matière l'est de sa forme." (19).

Hobbes a été le premier à affirmer que les rapports entre les hommes à l'état de nature sont des rapports d'égalité. Les hommes sont globalement égaux et les rapports de force qui s'établissent entre eux assurent la reconnaissance de cette égalité. Il en va de même pour Locke chez qui l'état d'égalité est un état:

"où la réciprocité marque tout pouvoir et toute compétence, nul n'en ayant plus que les autres; à l'évidence des êtres créés de même espèce et de même rang, qui, dès leur naissance, profitent ensemble de tous les avantages communs de la nature et de l'usage des mêmes facultés, doivent être égaux entre eux" (20).

Déjà à l'état de nature, une différenciation entre les hommes apparaît et a pour cause l'appropriation des biens et des terres qu'offre la nature. C'est par la théorie de la propriété que Locke passe des droits naturels égaux à des droits naturels différentiels (21). La possession ou non de propriétés divisent les individus entre deux groupes à qui Locke attribue différents niveaux de rationalité et de droits. Cette inégalité sociale sous-entend l'exclusion de toute égalité entre individus chez Locke.

L'état de nature imaginé par les penseurs libéraux place tous les hommes égaux face aux lois naturelles. Le contrat social à son tour vise à établir une égalité entre individus face à l'Etat. La société passe donc de l'égalité naturelle à " 'une égalité morale et légitime', une égalité devant la loi" (22). L'égalité en société représente une égalité politique et juridique. La loi vise à assurer la liberté et la possibilité d'épanouissement de tous les individus. A l'intérieur du système économique cela aboutit à une liberté de compétition où toute action qui n'est pas règlementée est permise.

La conséquence inévitable de tels rapports est une inégalité économique et ultimement sociale où la propriété

encore une fois marque la différence entre l'aisance et la misère. Aux yeux des penseurs libéraux une telle situation ne représente pas un état immoral. L'inégalité sociale est l'aboutissement de l'égalité libérale qui se limite à défendre une égalité de chance et de droits à l'intérieur d'un système économique fondé sur la propriété privée. Il faut donc voir comment la valorisation de la propriété privée a été justifiée par le libéralisme et comment elle a posé des limites aux autres thèses.

La propriété

Le concept de propriété privée a été appelé à jouer un rôle dynamique dans l'articulation de l'idéologie libérale. En donnant à l'idée de propriété une définition bien précise dans la cadre du capitalisme, les individus y ont trouvé la source de leur rapports sociaux.

Selon le professeur Vachet, les penseurs libéraux se réfèrent invariablement à une double définition de la propriété. La première, lie intimement propriété à ce qui constitue l'essence de l'individu: "La propriété, c'est d'abord l'ensemble des capacités, possibilités, facultés dont jouit inconditionnellement l'individu." (23). La propriété représente à ce niveau l'affirmation ontologique de l'individu et de son autonomie.

La propriété a aussi une dimension qui, sans se détacher complètement de l'individu, le complète, si bien qu' "on retrouve le terme propriété dans un sens beaucoup

plus restreint, portant essentiellement sur les biens nécessaires à la conservation, à la jouissance et au développement de l'individu" (24). La propriété porte ici essentiellement sur ce que la nature offre à l'homme afin d'assurer sa survie et son bonheur.

Pour Locke, l'homme est naturellement propriétaire de sa propre personne et de ses capacités et c'est ce droit fondamental qui exprime avant tout son individualisme:

"the core of Locke's individualism is the assertion that every man is naturally the sole proprietor of his own person and capacities - the absolute proprietor in the sense that he owes nothing to society for them - and especially of his capacity to labour" (25).

C'est son travail qui de plus, l'unira à la nature et lui permettra d'en extraire ce dont il a besoin et ainsi de s'en approprier.

Si la propriété paraît être avantageuse pour tous c'est qu'elle devient nécessaire à la survie de l'individu parce qu'elle est "le moyen le plus efficace d'assurer le bonheur" (26). Elle permet un bonheur immédiat mais aussi une jouissance future puisqu'elle correspond à une accumulation des biens en vue des besoins à venir. L'homme cherche donc à dépasser les limites des lois de la nature "parce que l'accumulation devient la garantie même de la continuité du bonheur" (27). La propriété apparaît être une condition essentielle au bonheur et son accumulation laisse entendre le renouvellement d'un bonheur toujours à reconquérir.

En revanche, l'accumulation illimitée de la propriété

n'est pas sans conséquence. Elle mène inévitablement à une inégale distribution des biens. La société se divise donc entre ceux qui accumulent les richesses de la nature et ceux qui, pour propriété, n'ont que leurs facultés et main-d'oeuvre. Comme toute propriété, le travail devient une marchandise vendue en retour d'un salaire suffisant à la subsistance de celui qui l'exécute et de ses dépendants.

La propriété privée crée une différence de classes entre propriétaires et ouvriers. En justifiant l'accumulation de la propriété en tant que phénomène naturel, Locke "fournit un fondement moral positif pour la société capitaliste" (28). Malgré ces assises, un tel système ne pourrait pas survivre longtemps sans une force légitime pour l'appuyer. Cette force sera incarnée par l'Etat et sa légitimité lui sera fournie par le contrat social. Ce contrat permet aux penseurs libéraux de faire passer les individus de l'état de nature à l'Etat social grâce à une entente commune au sujet des règles sociales. En introduisant le contrat social, les penseurs libéraux, Hobbes, Locke et Rousseau en particulier, légitimeront la mise en place des limites à l'agressivité qui caractérise les rapports entre individus. Dans ce cadre, la fonction première de l'Etat sera d'assurer la sécurité des individus et de leurs propriété.

La sûreté

L'Etat trouve sa vocation première dans la sécurité de l'individu et de la propriété privée. La sûreté assure le maintien des conditions propices au développement de la propriété car " la paix et l'ordre sont le milieu naturel de toute économie " (29).

Le contrat social confère à l'Etat l'autorité nécessaire afin d'assurer la protection de l'individu et ses droits. Le but de l'Etat n'est que de maintenir les acquis existants déjà à l'état de nature en assurant la protection des individus, de leurs droits et de leurs propriétés: "La société civile a été établie afin de protéger l'inégale possessions des biens qui, à l'état de nature, a déjà donné lieu à l'existence de droits inégaux" (30).

Le pouvoir politique n'a d'autre but que d'éliminer les transgressions des lois naturelles qui, si elles étaient toujours possibles à l'état de nature, ne le sont plus en société. A cette fin, l'Etat doit répondre à certaines exigences. Il lui faut donc:

" a) 'une loi établie et reconnue, reçue et approuvée d'un commun accord comme la norme du juste et de l'injuste et la mesure commune qui permette de régler tous les litiges'; b)'un juge reconnu et impartial qui ait autorité pour régler les différends d'après la loi établie' c)'un pouvoir qui soit en mesure d'appuyer et de soutenir une juste sentence et de la mener dûment à l'exécution'"(31).

Afin de faire respecter l'ordre social mais aussi de faire

respecter son autorité, il devient nécessaire de donner à l'Etat un pouvoir réel et suffisamment étendu. Ce besoin inspire du même coup une crainte réelle chez les penseurs libéraux. La sécurité de la propriété privée, nécessaire au fonctionnement du capitalisme légitimise et du même coup, circonscrit le pouvoir étatique. Les penseurs libéraux demeurent conscients en même temps du danger que représente toute délégation importante de pouvoir à l'Etat. La concentration du pouvoir politique entre les mains d'un ou de quelques individus peut facilement servir leurs ambitions personnelles à l'encontre des droits des individus, comme c'est d'ailleurs souvent le cas à cette époque. Un autre danger menace les individus, à savoir celui de souffrir injustement des mauvaises décisions des dirigeants de l'Etat sans qu'ils aient de recours pour défendre leurs intérêts.

Quelle que soit la source des malheurs dont l'Etat peut être responsable, il apparaît nécessaire aux libéraux d'établir une mise en garde contre de telles éventualités. Le professeur Vachet identifie deux moments qui justifient cette mise en garde. Il s'agit d'abord de la " réaffirmation de l'ordre naturel et providentiel qui s'établit de lui-même par le jeu des intérêts en harmonie dès qu'on le libère ". Il faut ensuite s'en tenir au " rôle négatif de l'Etat " c'est à dire à une vision conservatrice de l'Etat (32). Celui-ci n'a pas à innover mais à assurer le respect des lois et de l'ordre naturel. Le rôle de l'Etat c'est avant tout la protection de la propriété jumelée au respect des

droits de l'individu.

Tout comme dans le cas des thèmes, les thèses du libéralisme entretiennent entre elles des rapports antithétiques. Des quatre, le droit de propriété est la thèse qui, en demeurant fondamentale au développement du capitalisme, pose le plus d'obstacles à l'affirmation des autres. L'existence même de la propriété privée engendre automatiquement l'existence d'inégalités entre individus car la possession implique l'exclusivité. Le développement du capitalisme nous a démontré qu'il n'existait pas de limites véritables à l'écart entre individus que pouvait engendrer la propriété. De même, elle limite la liberté car:

"elle attache et réduit l'individu à ses limites; le champ de liberté d'un propriétaire tend bien souvent à s'identifier à celui de ses possessions. La propriété asservit le propriétaire autant qu'elle le libère" (33).

Elle asservit celui qui n'est pas propriétaire à un degré encore plus élevé en le plaçant dans une situation où il doit dépendre de la bonne volonté du propriétaire ne serait-ce que pour survivre.

La sûreté est essentielle au développement de la propriété car elle lui fournit la stabilité qui lui est nécessaire. Toutefois elle peut en neutraliser les bénéfices si l'Etat, qui se charge de la sécurité, prend trop d'importance et lui impose certaines contraintes. Dans ce cas comme dans ceux de tous les rapports des thèses entre elles, le libéralisme se doit d'en assurer la conciliation

s'il veut devenir l'idéologie dominante en l'Occident.

Il se dégage du libéralisme une conception particulière de l'homme et de la société dans laquelle celui-ci évolue. Initialement, le libéralisme a voulu libérer l'individu des contraintes tant métaphysiques et théologiques que physiques et sociales de l'époque médiévale. Pour se faire, un nouvel ordre de la nature appuyé sur la raison s'est imposé. Mais le naturalisme et le rationalisme ont dû se subordonner à la suprématie de l'individu afin de donner à l'idéologie la cohérence qu'elle exigeait. Les difficultés qu'ont posées les rapports entre les trois thèmes ont pu être surmontées parce que l'individualisme s'est graduellement imposé comme absolu déterminant. La raison trouvait sa valeur et sa raison d'être aux yeux des libéraux dans sa contribution au bonheur individuel. La domestication des lois de la nature s'appuyait sur l'utilisation de la raison pour mettre la nature au service de l'individu. Cette valorisation de la nature prit un caractère ouvertement économique surtout parce que les individus eux-mêmes en vinrent à se mesurer en termes économiques. A partir de John Locke, c'est sur la propriété privée que s'appuya principalement l'affirmation de l'individu.

Le droit à la propriété privée représente la thèse qui, en s'associant avec l'individualisme permet la conciliation des thèses du libéralisme entre elles. La liberté, l'égalité, la sûreté doivent être interprétées dans le

contexte de leur subordination et de leur détermination par la propriété privée. Selon le professeur Vachet, l'affirmation du droit de l'individu à la propriété privée réduit l'ensemble des thèmes et des thèses à leur contenu économique. C'est la subordination de ceux-ci à l'individualisme et à la propriété privée qui permet au libéralisme de dépasser les antinomies du libéralisme (34).

La valorisation de la propriété et la transformation qu'entraîne la justification morale de son accumulation illimitée sont riches en conséquence pour l'idéologie. La notion de justice et le système juridique libéral, par exemple, témoigne de l'importance accordée à la nature économique des rapports sociaux. En liant le droit à la propriété au droit naturel et en fondant la justice sur la nature, les penseurs libéraux ont rapidement fait de la propriété l'élément fondamental du droit libéral. Les préceptes de la justice viennent appuyer l'idée de l'accumulation de la propriété grâce à la monnaie et "viennent fonder et justifier le système des salaires et des inégalités". (35)

L'importance potentielle de la justice et du système juridique pour appuyer les lois économiques libérales n'échappera pas aux penseurs libéraux. Son rôle comme instrument de légitimisation des inégalités économiques et sociales ne pourra qu'aller en grandissant.

Malgré la conciliation des thèmes et thèses, le libéralisme n'est pas sans problèmes. A l'arrivée de Stuart

Mill, plusieurs restent toujours sans solutions. Si les bases de l'idéologie étaient pleinement développées, il lui était nécessaire de s'adapter au contexte social toujours en évolution. Le libéralisme devra s'adapter à l'apparition des classes sociales et concilier l'affrontement entre la valorisation de l'individualisme et le développement de ces classes. Il sera nécessaire de continuellement justifier moralement l'asservissement de la classe ouvrière surtout lorsqu'il deviendra apparent que le propriété privée n'est pas bénéfique à tous les individus.

C'est toutefois au niveau du politique que les problèmes suscitent le plus d'attention. Le rôle et surtout la forme de l'Etat représentent des problèmes qui demeurent ouverts. Comme le souligne L. J. Hume, la pensée libérale depuis Hobbes a mené à la centralisation du pouvoir politique (36). L'Etat, en s'appuyant sur la notion de la souveraineté a graduellement cumulé les responsabilités du système juridique, de la législation, de la loi civile et de la réglementation économique. Ce phénomène ainsi que l'affirmation de l'individualisme ont mené à la disparition du rôle des institutions corporatistes, tel que le clergé, qui servaient d'intermédiaire entre le citoyen et l'Etat. Avec l'idéologie libérale, le rapport entre l'individu et l'Etat est maintenant direct.

Si les penseurs libéraux du libéralisme classique sont conscients de ce changement, ils n'ont pas réussi à donner une forme précise et satisfaisante à ce nouveau rapport.

Avec la fin du 18ième siècle, ces problèmes restent en suspens. Ce sera le rôle des penseurs libéraux du siècle à venir de tâcher d'y répondre.

ii. L'utilitarisme

Loin de former un mouvement uniforme et continu, le libéralisme est composé d'une succession de courants de pensée, chacun contribuant à un ou quelques aspects de l'idéologie. L'utilitarisme représente l'un de ces courants. Son importance pour le développement du libéralisme est telle qu'il devient le courant de pensée dominant en Angleterre au 19ième siècle. De plus, il s'agit du mouvement philosophique dont l'influence sera la plus forte sur l'oeuvre de Stuart Mill. L'utilitarisme doit sa popularité non pas tant à l'originalité de ses propos qu'à la présentation originale qu'il offre de principes formulés par d'autres penseurs libéraux ainsi qu'à l'ambition des hommes qui s'y sont associés. C'est Jeremy Bentham qui donne naissance à l'utilitarisme dans de nombreux traités autour desquels se rallieront ses disciples dont le plus fervent et le plus connu sera James Mill.

A la fin du 18ième siècle, les lois du capitalisme réglementent l'économie britannique. La société capitaliste ne faisant que commencer à prendre forme, les problèmes d'ordre social d'aujourd'hui n'étaient pas aussi évidents à

cette époque. Par contre, la structure de la société avait déjà été transformée par la croissance de la bourgeoisie et l'apparition de la classe ouvrière. Malgré ces changements, les systèmes juridique et politique résistaient aux pressions externes pour s'adapter à l'évolution de la société. Le mouvement utilitariste, en se fondant sur les thèmes et les thèses du libéralisme, a pris forme dans le but de réformer ces systèmes conformément aux fondements de l'idéologie.

La vocation première de Bentham sera donc de réformer les institutions politiques et juridiques de la Grande Bretagne conformément aux principes du libéralisme classique. Conséquemment, le discours du mouvement utilitariste se penchera avant tout sur des considérations d'ordre pratique. Les utilitaristes pourront consacrer leurs énergies à ce but sans s'attarder aux principes philosophiques sur lesquels ils s'appuieront puisqu'ils épouseront la vision de l'homme et de la société qui se dégage de la tradition libérale remontant à Hobbes et plus particulièrement des théories économiques d'Adam Smith. D'ailleurs, avant de se convertir aux vertus de la démocratie, Bentham s'est familiarisé avec la pensée de Smith. Le penchant démocratique de Bentham viendra se greffer par la suite à ces théories et devra se conformer aux lois de la société de marché.

L'utilitarisme représente à la fois la continuité de la pensée morale et économique du libéralisme et une rupture

de la pensée politique du libéralisme. Il s'agira de fait, de la première tentative d'élaborer une théorie de la démocratie à l'intérieur du libéralisme. Il faut d'abord voir sur la base de quels principes celle-ci sera fondée. Si Bentham s'inspire du libéralisme classique pour donner un cadre idéologique à ses projets de réforme, il lui apparaîtra nécessaire d'agencer ces principes de façon plus rigoureuse. Pour y arriver, il proposera une reformulation de l'éthique libérale.

Les fondements philosophiques de l'utilitarisme

Dans son célèbre ouvrage intitulé Le radicalisme philosophique, Elie Halévy identifie trois principes à la base de la pensée politique des utilitaristes. Il s'agit du principe de l'utilité, du principe de l'égoïsme et du principe de l'identité artificielle des intérêts (37).

Le principe de l'utilité, ou sous son autre appellation le principe du plus grand bonheur, repose avant tout sur un axiome qui nous dévoile les sources profondes de l'action humaine. Il part d'une première constatation: " La nature a placé l'homme sous la direction de deux maîtres souverains; la douleur et le plaisir." (38). Ce sont ces deux sensations qui sont à la base de la morale et de l'action humaines.

La nature humaine est ainsi faite que l'homme recherche avant tout les sensations de plaisir et cherche à éviter les sensations déplaisantes. C'est à partir de ce phénomène

universel que Bentham veut élaborer un critère devant servir de principe moral universel. Bentham vise à déterminer la valeur d'une action selon qu'elle augmente ou diminue le bonheur d'un individu. Une action est jugée bonne si elle occasionne une sensation agréable. Inversement, une action est perçue comme étant moralement mauvaise si elle occasionne une sensation désagréable. L'évaluation d'une action devient une opération mathématique dont le résultat est déterminé par le calcul des degrés de plaisirs et des peines qu'occasionne l'action pour un individu.

Le principe du plus grand bonheur transpose cet exercice à toute la société afin que les actions de chacun puissent être jugées en fonction de leurs impacts sur tous. Selon ce principe, toute action doit être jugée selon qu'elle apporte le plus grand bonheur possible aux individus concernés tout en maintenant les peines au minimum. Le plus grand bonheur du plus grand nombre représente le seul critère moral valable et objectif pour l'action humaine. Le bonheur de la collectivité se calcule simplement par l'addition de l'ensemble des bonheurs individuels, chaque individu comptant pour une unité. L'éthique utilitariste peut donc être définie comme étant " l'art de diriger les actions humaines vers la production de la plus grande quantité possible de bonheur pour ceux dont les intérêts sont visés"(39).

Le but de Bentham ici est d'instituer une science de la morale. C'est en s'inspirant de la science

newtonienne que Bentham espère atteindre son objectif car il ne s'agirait que de transposer aux problèmes sociaux la méthode des sciences pures. En un sens, l'utilitarisme peut être interprété comme étant "un essai de newtonianisme appliqué aux choses de la politique et de la morale" (40).

Fidèle à la tradition libérale, la morale utilitariste se fonde sur l'idée de l'égalité. En évaluant la valeur morale d'une action, l'utilitarisme donne aux intérêts de chacun la même valeur. En revanche, l'interprétation utilitariste de la nature humaine et du droit à la propriété limite la portée de l'égalité.

Le principe de l'égoïsme postulé par Bentham suppose l'universalité de l'amour propre et de l'égoïsme individuel. Selon Bentham, la motivation première de l'action humaine c'est le bonheur individuel et la sécurité quant à la longévité de ce bonheur. C'est dans cette optique que l'homme est poussé à "maximiser sans limites son plaisir" (41). Les utilitaristes adopte d'ailleurs la thèse selon laquelle l'homme est un être de désir qui cherche à accumuler de façon illimitée les moyens assurant la jouissance des plaisirs. Bien que ces plaisirs soient de sources multiples et de qualités diverses, l'hédonisme de Bentham leur attribue tous la même valeur. De plus, Bentham reconnaît l'importance de la propriété et la valeur de son accumulation comme instrument de jouissance. Jumelé au droit à la propriété et aux lois du capitalisme, le principe de l'égoïsme mène inévitablement à des conflits entre

individus et à la justification morale des inégalités. Afin d'assurer son bonheur, l'homme ira jusqu'à soumettre autrui à son pouvoir quelles qu'en soient les peines éprouvées. C'est ce qu'observe James Mill lorsqu'il affirme:

" Qu'un être humain veuille mettre la personne et les propriétés d'un autre au service de ses propres plaisirs, peu importe la souffrance ou la perte de plaisirs qui en résultera pour l'autre individu, tel est le fondement du gouvernement... le désir du pouvoir nécessaire pour mettre les personnes et les propriétés des autres êtres humains au service de nos propres plaisirs est une des grandes lois fondamentales de la nature humaine " (42).

L'inégalité entre individus s'articule d'abord par une inégalité économique qui de l'avis des utilitaristes est naturelle et même nécessaire à l'intérêt collectif. Il se dégage aussi un deuxième niveau d'inégalité, celui de l'inégalité sociale caractérisée par la division de la société en classes.

L'existence de classes sociales distinctes pousse Bentham à formuler son principe de l'identité artificielle des intérêts. Le problème qui se pose est complexe:

"Le problème est de placer chacun des membres de la société politique dans des conditions sociales telles que son intérêt privé coïncide avec l'intérêt général" (43).

Chacun doit trouver son rôle dans la recherche du bonheur du plus grand nombre. Bentham favorise la suppression de la contradiction des intérêts de classes par la réforme du système juridique et de l'Etat. La vocation que prête Bentham au système juridique et à l'Etat est d'agir de façon

à encourager l'harmonisation des intérêts dans le but de contribuer au bien commun.

Selon lui il faut tout d'abord réorganiser le système de droit en trois codes, civil, pénal et constitutionnel. Le code civil a pour objet principal la définition des droits de l'homme, en particulier le droit de propriété (44). Le code pénal organise les sanctions encourues dans la transgression des lois civiles. Le code constitutionnel a pour but une toute autre sphère d'activités que les deux autres codes:

" Le droit constitutionnel a pour objet, selon Bentham, de conférer des 'pouvoirs' à certaines classes de citoyens et de prescrire des 'devoirs' correspondants aux personnes qui sont investies des pouvoirs en question" (45).

Le but des devoirs de cette classe est spécifiquement de voir à l'exécution des codes civil et pénal. Afin d'y arriver, Bentham s'est fixé un double objectif: la réorganisation de la procédure judiciaire et la réforme de l'Etat selon le modèle de la démocratie par représentation.

Exprimé de façon sommaire, l'objectif que se fixe Bentham au sujet de la procédure judiciaire est de la simplifier jusqu'à son niveau le plus élémentaire. Toutefois Bentham doit tenir compte du droit de chacun à la justice bien conduite avec les ressources et dépenses à encourir dans le respect de ce droit. Il faut donc en arriver à un équilibre entre le respect des droits de l'individu et le besoin d'une procédure efficace. La solution qui s'impose à Bentham c'est l'évaluation par le calcul, des peines et des

plaisirs de la procédure à choisir dans le but de maximiser les plaisirs dont la justice devrait être le résultat (46). La réforme de l'Etat devra également s'inspirer de la même forme d'évaluation.

La démocratie utilitariste

James Mill résume le rôle de l'Etat de la façon suivante:

" it's business is to increase to the utmost the pleasures, and diminish to the utmost the pains, which men derive from one another " (47).

Si l'Etat doit pouvoir assurer l'ordre dans une société fondée sur le capitalisme, il doit aussi être doté d'un mécanisme qui protège les citoyens contre les abus de pouvoir des dirigeants de l'Etat. Les utilitaristes prennent pour acquis que l'exercice du pouvoir soit placé entre les mains d'un petit nombre d'individus afin d'en assurer la gestion la plus efficace et de minimiser les peines dont il est la source. Seul un gouvernement par représentation peut permettre la mise en place de contrôle contre les abus de pouvoir des dirigeants.

La démocratie par représentation donne aux électeurs le pouvoir de choisir les dirigeants de l'Etat et de les remplacer lorsqu'ils ne remplissent pas leur mandat. C.B. Macpherson identifie quatre éléments qui paraissent essentiels au fondement de la démocratie des utilitaristes; " la généralisation du droit de vote, le scrutin secret, la fréquence des élections et la liberté de

presse " (48). Elie Halévie en ajoute un 5ième, celui de l'égale valeur du suffrage pour chaque individu (49).

Le principe du suffrage universel est certes le principe qui a suscité le moins d'enthousiasme chez Bentham et James Mill. Selon Bentham, le droit de vote doit être accordé à tous les individus " étant de sexe masculin, d'âge mûr et sains d'esprit " (50). La position de Bentham au sujet des restrictions du suffrage a souvent varié au cours de sa vie. Il en vint éventuellement à se convertir à l'universalité du suffrage pour les hommes que lorsqu'il fut convaincu que la classe ouvrière n'utiliserait pas son pouvoir politique contre les propriétaires et le système capitaliste.

C'est James Mill, dans son célèbre essai, On Government, qui poussera le raisonnement utilitariste au sujet du suffrage à sa limite. La représentation est la meilleure méthode afin d'assurer le respect des intérêts de la communauté. Mill se demande cependant s'il serait possible de limiter le corps électoral sans qu'il ne cesse de représenter l'intérêt de la communauté. Mill croit que oui et procède d'abord par éliminer les femmes dont l'intérêt est représenté par l'intérêt du père ou du mari. Il pose aussi une restriction d'âge et suggère le seuil de 40 ans. Mill propose un critère de propriété dont le niveau acceptable serait calculé de sorte à inclure la majorité des hommes plus précisément les deux tiers (51).

C.B. Macpherson explique ce désir chez Mill d'imposer

des restrictions au suffrage tout en se prononçant en faveur du principe de son universalité par les circonstances historiques. Mill participait activement au mouvement de réforme parlementaire et en se déclarant en faveur de l'universalité, il cherchait l'appui de la classe ouvrière dont le poids social était considérable. Toutefois en y imposant des limites il visait à obtenir l'appui de la classe au pouvoir afin d'assurer l'adoption des réformes (52). En revanche, le raisonnement de Mill n'est pas sans lien avec la rationalité qui animait le progrès de réforme globale de l'utilitarisme. N'oublions pas que Bentham avait aussi imposé des restrictions au suffrage sans participer de façon aussi active au mouvement de réforme.

Bentham et Mill ne posent pas le principe de l'universalité du suffrage de façon absolue. Ils reconnaissent plutôt que seul l'intérêt de la communauté doit décider du choix des dirigeants du gouvernement. Naturellement, la communauté elle-même est le meilleur représentant de son intérêt. A leurs yeux, il est possible d'identifier une partie de la communauté dont l'intérêt serait le même que celui de la communauté et dont le résultat, lors de l'exercice du suffrage serait le même. Ce besoin chez les utilitaristes d'imposer des restrictions s'inscrit dans le cadre général de leur projet de réforme de l'Etat. L'exercice du pouvoir doit être réduit à sa plus simple expression car la complexité ne fait qu'occasionner un plus grand nombre de peines. L'exercice de contrôle de

l'Etat doit lui aussi être réduit à sa forme la plus efficace. En réduisant la grosseur du corps électoral, on rend l'opération plus efficace sans en changer le résultat. La notion de liberté politique est reléguée au second plan en faveur du principe du plus grand bonheur qui veut que les peines de l'exercice du pouvoir soit maintenues au minimum.

L'égale valeur des votes, le scrutin secret, la fréquence des élections et la liberté de presse représentent des mesures au sujet desquelles les utilitaristes furent plus catégoriques. Sans chacun de ces éléments, le contrôle des dirigeants par les individus perdrait de son authenticité ou cesserait tout simplement d'exister.

Comme le fait remarquer C.B. Macpherson, la démocratie libérale part sur un bien mauvais pied avec Bentham et James Mill. Tel qu'il fut formulé par les utilitaristes, le "suffrage démocratique ne se bornerait pas à protéger les citoyens, mais il irait jusqu'à améliorer le rendement des riches comme classe gouvernante " (53). Appuyée avec peu d'enthousiasme, la démocratie cherche malgré certaines intentions, à renforcer les inégalités sociales en liant directement l'exercice du pouvoir politique à l'intérêt de la communauté sans que le pouvoir quitte les mains de la classe qui détient le pouvoir économique.

Il faudra donc attendre l'arrivée du fils de James Mill pour que soit reformulée la démocratie libérale. Le contenu moral de la démocratie, entre autres choses, y sera conçu différemment. Avant d'y procéder, nous croyons

qu'il serait utile de voir comment Mill a lui-même jugé le courant de pensée l'ayant le plus fortement influencé.

iii. La critique de l'utilitarisme

S'il est important de bien saisir la portée de la critique qu'a fait John Stuart Mill de la pensée de Jeremy Bentham et surtout la direction qu'elle a prise, c'est qu'elle constitue la première étape vers l'élaboration de sa propre philosophie politique. Les propos qu'il adresse à son ancien maître laissent en effet présager la direction que prendra sa propre philosophie.

Comme nous l'avons mentionné en introduction, Mill était destiné à devenir l'apôtre de l'utilitarisme pour sa génération. Toutefois, la dépression qu'il subit lors de son adolescence provoqua chez lui une remise en question de son destin. Il tira deux leçons de cette expérience. Dans un premier temps, il adopta une nouvelle perspective de la vie qui, tout en conservant l'idée du bonheur comme fin ultime des actions humaines ne l'adopta plus comme fin directe:

"Those only are happy (I thought) who have their minds on some object other than their own happiness; on the happiness of others, on the improvement of mankind, even on some act of pursuit, followed not as a means, but as itself an ideal end" (54).

Dans un deuxième temps, il reconnut la nécessité d'ajouter à la culture de l'intellect, la culture des

diverses facultés spirituelles de l'individu. Mill accordait ainsi une grande importance à un développement équilibré de l'ensemble des facultés d'une personne. C'est d'ailleurs le manque d'épanouissement émotif chez lui qu'il chercha à combler: "La culture des émotions devint un des points cardinaux de mon credo philosophique et moral" (55).

Pendant les années subséquentes, Stuart Mill procéda à une remise en question fondamentale de son éducation et de la doctrine utilitariste. Il ne sentit aucunement le besoin de rejeter d'emblée la philosophie de Bentham. En revanche, il en reconnut rapidement les limites et les lacunes et chercha plutôt à les combler. Après plusieurs années de réflexion, Mill publia d'abord, en 1838, un essai intitulé simplement Bentham où il présenta les résultats de son analyse de la pensée du maître (56). C'est vingt-trois ans plus tard qu'est apparue une série de trois articles (ultérieurement rassemblés en un seul essai sous le titre Utilitarianism) dans lequel Mill exposait ce que devrait être selon lui l'utilitarisme en tenant compte des critiques qu'il avait lui-même adressées au système de Bentham (57).

Selon Mill, la contribution originale de Bentham en philosophie a été la méthode dont il s'est servi pour élaborer sa morale et sa pensée politique. Cette méthode, nous l'avons déjà vu, avait pour but de donner le statut de science à ces deux disciplines. Pour ce qui est de la substance, la philosophie de Bentham était loin d'être originale et, dans plusieurs domaines, laissait beaucoup à

désirer. Malgré sa rigueur, la philosophie de Bentham est déficiente à cause, en autres, du manque d'imagination de son auteur et du dédain avec lequel il traitait les ouvrages d'autres philosophes. Une autre de ses faiblesses c'est qu'elle niait l'existence de ce qu'elle ne voyait pas ou ne reconnaissait pas. Toutefois, ce qui était absent de la pensée de Bentham pouvait facilement y être intégré.

L'éthique de l'utilitarisme demeurait déficiente surtout parce qu'elle ne tenait pas compte de la nécessité pour l'individu d'apprendre à se connaître ou à connaître ses ressources internes. Cette déficience devient importante lorsque l'on tient compte du fait que l'individu doit guider ses actions d'après une morale rigoureuse afin d'être heureux. Selon Mill, l'éthique de cette génération se fondait d'ailleurs sur une vision très simpliste de l'individu. Celui-ci était présenté comme un être à la poursuite constante de ses intérêts et donc d'un bonheur hédoniste et limité.

La philosophie sociale de Bentham a eu plus de succès mais s'est limitée à élaborer les règles pouvant assurer la sécurité des biens matériels dans la société. Bentham a négligé d'y inclure et de tenir compte de ce que Mill appelle le caractère national d'une société.

Le caractère national d'une société correspond à l'ensemble des éléments caractéristiques des membres d'une société à une époque particulière. Tout comme la personnalité d'un individu est déterminée par un nombre de

traits qui lui sont propres, le caractère national d'une société est déterminé par les traits répandus chez ses membres et qui permettent une généralisation au niveau de toute la société. Le caractère national, c'est ce qui détermine la façon dont une société se comporte, la façon dont elle réagit face aux diverses situations qui se présentent à elle (58).

Que peut enseigner la philosophie de Bentham? Mill répond: "les moyens pour organiser et réglementer que l'aspect économique des rapports sociaux" (59). L'erreur de Bentham a été de croire que l'aspect réglementaire de la vie humaine en constituait le tout. C'est toutefois dans ce domaine qu'il a eu le plus de succès, notamment avec son projet de réforme du système judiciaire. Ce qui devra retenir notre attention, compte tenu de la problématique de cet essai, c'est la critique de Mill au sujet de la philosophie politique de Bentham.

Selon Mill, il y a trois questions que l'on doit poser et auxquelles on doit tenter de répondre en cherchant à élaborer une théorie de l'Etat. Premièrement, "à quel type d'autorité est-il pour le bien d'un peuple qu'il s'y soumette?"; deuxièmement, "comment doit-il être incité à obéir à cette autorité?"; et troisièmement, "par quels moyens les abus de cette autorité peuvent-ils être contrôlés?" (60). La réponse aux deux premières questions varie selon le degré et le type de civilisation et la culture du peuple.

Bentham ne s'est guère attardé à ces deux questions, mais a répondu à la troisième en invoquant le concept de la responsabilité sociale. C'est la majorité dont l'intérêt, à son avis, est identique à l'intérêt de toute la communauté qui doit l'assumer. Selon Mill, une telle identité ne correspond pas à la réalité puisque la majorité - qui en l'occurrence est composée essentiellement d'ouvriers et de salariés - est liée par des intérêts, des passions et des préjugés qui lui sont propres. Si Bentham répond à la première question en disant que la majorité doit être investie de l'autorité, alors aucun problème ne se pose. Bentham voulait toutefois que sa théorie puisse avoir une application universelle, ce que Mill a remis en question puisque Bentham n'a pas tenu compte de l'idée du caractère national. Parce qu'à chaque société correspond un schème de valeurs différent, il devient impossible de mettre sur pied un système politico-juridique à portée universelle. Selon Mill, le système de lois d'une société doit pouvoir s'intégrer à sa structure et tenir compte de son niveau de progrès.

Il est évident qu'entre un système aristocratique et un système où la majorité a le pouvoir, c'est le second qui représente le moindre de deux maux, mais à la condition qu'il existe des institutions pour en contrôler les penchants car "lorsque toutes les forces sociales agissent dans le même sens, les revendications individuelles, aussi justes soient-elles, sont en danger"

(61). Encore une fois, Bentham n'était pas à la hauteur de la situation car les modalités qu'il suggéra à cette fin s'avéraient trop peu nombreuses et trop peu efficaces.

Mill ne rejette pas pour autant la valeur de la pensée politique de Bentham. Il constate plutôt qu'elle ne représente qu'une vision partielle de la réalité. Bentham a, entre autres choses, cherché à transformer la nature des rapports entre la communauté et les détenteurs du pouvoir politique. Il a mis de l'avant une des qualités essentielles d'un bon gouvernement: "l'identité des intérêts entre les administrateurs et la communauté qui a confié son pouvoir à leur charge" (62). Cette identité ne paraît possible que dans le cadre d'une démocratie par représentation, ce qu'a proposée Bentham.

D'après Mill, la plus importante des contributions de Bentham à l'étude de la nature humaine est probablement son principe de l'harmonie des intérêts. Lorsqu'on l'applique à l'étude de la société, ce principe révèle les liens et la force des intérêts qui relient les membres d'une classe ensemble. Selon Mill, Bentham a reconnu l'émergence de l'intérêt de classe dans la société et son importance à l'exercice du pouvoir politique. Ce qui se dégage des remarques de Mill c'est qu'en fin de compte les principes fondamentaux de Bentham se sont avérés justes mais que le produit fini comportait de nombreuses failles.

iv. Conclusion

L'idéologie que Mill reçoit en héritage représente l'aboutissement d'un long processus qui a vu un système de pensée prendre forme et en remplacer un autre. Le dépassement de l'idéologie plus ancienne n'était en réalité que le reflet de la détérioration de la société l'ayant engendrée. L'évolution du libéralisme a d'ailleurs suivi de très près celle de la bourgeoisie car c'est cette idéologie qui a permis à cette classe d'exprimer et de justifier ses aspirations et le mode vie qu'elle voulait imposer à la société.

De nouvelles conceptions de la nature et de l'homme sont apparues avec le libéralisme. Ces conceptions se sont appuyées sur le rationalisme pour en permettre la compréhension et aussi pour créer un lien entre la nature et l'homme. C'est toutefois à l'individualisme que ce naturalisme et ce rationalisme ont dû se subordonner afin de permettre au libéralisme de dépasser les antinomies qui animaient les rapports entre ces trois thèmes.

L'affirmation de l'individualisme s'est également appuyée sur un projet de société qu'on a pu résumer en quatre thèses. Des quatre, le droit à la propriété s'est imposé sur les autres thèses et est venu compléter la définition de l'individualisme. La société libérale a été conçue en fonction de l'individu et de ses aspirations. Celui-ci a d'abord été défini comme étant un être de désir

à la recherche continuelle d'un bonheur dont les sources de jouissance se trouve dans la nature. Le droit à la propriété et les règles du marché sont venus appuyer cette recherche. Du même coup, ils ont donné un contenu économique à la définition de l'individu qui est devenu avant tout un propriétaire de biens.

Il s'est également développé des inégalités entre individus sur la base de la propriété. Ces inégalités se sont traduites par l'apparition de deux classes sociales, soit la bourgeoisie et la classe ouvrière. Des deux, c'est la bourgeoisie qui incarne l'idée de l'homme libéral tandis que la classe ouvrière incarne les contradictions de cette vision.

Au moment où Jeremy Bentham a développé le courant utilitariste, le libéralisme était bien implanté. Le but de Bentham était avant tout d'engager la société britannique dans une réforme des systèmes politiques et juridiques conformément aux principes du libéralisme. Compte tenu des principes servant de base philosophique au courant, une certaine forme de la démocratie par représentation est apparue comme étant le système politique pouvant le mieux répondre aux besoins de l'individu libéral.

Lorsque Mill se présente sur la scène, le but des utilitaristes n'a pas encore été atteint. On compte d'ailleurs sur lui pour continuer le travail amorcé par Bentham et ses disciples. Il adressera certaines critiques à l'égard de l'utilitarisme mais ne remettra pas en doute ses

fondements philosophiques. Il cherchera plutôt à les élargir afin de donner plus de profondeur au courant. Du même coup, les changements qu'il apporte à l'utilitarisme auront des conséquences sur sa propre interprétation de la démocratie. Il nous faut donc maintenant définir l'interprétation qu'adopte Mill de l'utilitarisme pour ensuite établir sa définition de la démocratie libérale.

NOTES

- (1) Harold Laski, Le libéralisme européen du Moyen-Age à nos jours, Paris, Éditions Emile-Paul Frères, 1950, p. 10. Pour un compte rendu plus complet des racines médiévales de l'idéologie libérale, voir le chapitre 1, "Les origines" pp. 9-85.
- (2) André Vachet, L'idéologie libérale. L'individu et sa propriété., Paris, Anthropos, 1970, p.189.
- (3) Laski, op. cit., p.88.
- (4) Thomas Hobbes, Leviathan, C. B. Macpherson, ed., Middlesex, England, Penguin books, 1968, pp.160-161.
- (5) C'est d'ailleurs Hobbes qui soulignera la soif illimitée de l'homme pour le pouvoir: "I put for a general inclination of all mankind, a perpetual and restless desire of Power after Power, that ceased only in Death. And the cause of this, is ... because he cannot assure the power and means to live well, which he hath present, without the acquisition of more". T. Hobbes, op. cit., p. 161.
- (6) A. Vachet, op. cit., p.104.
- (7) Ibidem
- (8) Ibidem
- (9) John Locke, Deuxième Traité du gouvernement civil, Paris, J. Vrin, 1977, section 63, p.109. Locke ajoute: "Le lâcher dans une liberté sans frein avant que la raison ne le guide, ce n'est pas reconnaître à sa nature le privilège d'être libre, mais le hâter dehors au milieu des brutes et l'abandonner à un état misérable et aussi inférieur que le leur à celui d'un homme." La formation de la raison apparaît donc être un élément nécessaire à l'apparition de la liberté et du bonheur (qui est l'état contraire de l'état misérable dans lequel on se retrouve sans elle).
- (10) A. Vachet, op. cit., p. 109.
- (11) La raison dicte à l'homme comment agir dans ses rapports avec la nature mais elle lui dicte aussi quel doit être son comportement avec les autres individus: "L'Etat de Nature est régi par un droit de nature qui s'impose à tous et, rien qu'en se référant à la raison, qui est ce droit, l'humanité entière apprend que, tous étant égaux et indépendants, nul ne doit léser autrui dans sa vie, sa santé, sa liberté ni se biens." J. Locke, op. cit. section 6, p.78. La raison touche donc l'ensemble de l'activité humaine.

- (12) C'est d'ailleurs la prémisse qui anime le mouvement rationaliste dont René Descartes a été l'un des chefs de file avec son célèbre ouvrage, Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences, publié originalement en 1637.
- (13) John Locke, Essai sur l'entendement humain, cité par A. Vachet, op. cit., p.111.
- (14) A. Vachet, op. cit., p.116.
- (15) Comme le souligne le professeur Vachet, "la théorie du progrès résulte d'une dialectique de la raison et de la nature" ibidem, p.123.
- (16) Ibidem, p.159.
- (17) Ibidem, p.196. Cette conception de la liberté " fondée sur l'évidence de la raison portant sur le bien " ibidem, p.198, s'oppose à l'idée voulant que la volonté coïncide avec le désir. Bien qu'il y ait eu au sein du libéralisme des partisans des deux tendances, l'opposition ne s'est jamais transformée en débat important. L'attention des philosophes s'est plutôt portée sur l'étendue de la liberté individuelle, de ses conséquences et des résultats concrets pour l'action et le bonheur de l'homme.
- (18) J. Locke, op. cit., section 22, p.87.
- (19) A. Vachet, op. cit., p.212.
- (20) J. Locke, op. cit., section 4, p.77.
- (21) Voir C. B. Macpherson, op. cit. pp.229-232. L'auteur y décrit le processus par lequel Locke a abouti à ce résultat.
- (22) A. Vachet, op. cit., p.215.
- (23) Ibidem, p.225.
- (24) Ibidem, p.226.
- (25) C. B. Macpherson, op. cit. p.231.
- (26) A. Vachet, op. cit., p.227.
- (27) Ibidem.
- (28) Ibidem, p.221. Voir aussi note 49 ci-haut.
- (29) A. Vachet, op. cit. p. 238.

- (30) C. B. Macpherson, op. cit., p.231.
- (31) J. Locke, Essays on the Law of Nature, cité par A. Vachet, op. cit., p.240.
- (32) A. Vachet, op. cit., p.243.
- (33) ibidem, p.248
- (34) Pour une analyse plus détaillée des rapports entre l'individu et la propriété privée, voir A. Vachet, op. cit. chapitre XIII, "L'individu et sa propriété", pp. 475-505.
- (35) Ibidem, p. 487.
- (36) Voir, L. J. Hume, Bentham and Bureaucracy, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, pp. 17-25.
- (37) Voir E. Halévy, La formation du radicalisme philosophique, volume III de Le radicalisme philosophique, Paris, Félix Alcan éd., 1901, pp. 175-8.
- (38) Jeremy Bentham, An Introduction to the Principles of Morals and Legislation, dans The Works of Jeremy Bentham, John Bowring ed., New York, Russell and Russell Inc, réimpression, 1962, vol.1, p.1 (Nous nous référerons dorénavant à cette édition des oeuvres de Bentham de la façon suivante: Works, Bowring.)
- (39) Ibidem p. 142.
- (40) Elie Halévy, La jeunesse de Bentham, Volume 1 de Le radicalisme philosophique, Paris, Félix Alcan éd., 1901, p.4. Le premier chapitre de cette analyse de l'utilitarisme est particulièrement utile afin d'identifier les sources philosophiques et historiques de la pensée de Bentham.
- (41) C. B. Macpherson, Principes et limites de la démocratie libérale, Montréal, Boréal Express, 1985, p.32.
- (42) James Mill, On Government, cité par C. B. Macpherson, Principes et limites ..., op. cit., p.33.
- (43) E. Halévy, volume III, op. cit. p. 177.
- (44) Ibidem, volume I, p.70. Halévy précise: "On peut considérer la définition du droit de propriété comme constituant l'objet principal du droit civil".
- (45) E. Halévy, volume III, op. cit., p.115.
- (46) Bentham prône d'ailleurs l'élimination totale de ce

qu'il appelle les règles techniques de la procédure pour les remplacer par le modèle que nous présente la nature, c'est à dire le modèle de la famille. Ibidem, p.124-5.

- (47) James Mill, An Essay on Government, Cambridge, Cambridge University Press, 1937, p.3.
- (48) C. B. Macpherson, Principes et limites ..., op. cit., p.43.
- (49) E. Halévy, op. cit., volume III pp. 197-8. En fait, Halévy n'en nomme que quatre lui aussi mais omet la liberté de presse ainsi que la fréquence des élections et ajoute plutôt celui, plus vague, de la liberté ou de l'authenticité du suffrage.
- (50) J. Bentham, Memoirs of Bentham, dans Works, Bowring, vol.10, p.497. Il s'agit d'un élément des 26 résolutions pour la réforme parlementaire présentées à la chambre des communes en 1820 par Sir Francis Burdett.
- (51) Voir J. Mill, An Essay on ..., op. cit., pp.43-50.
- (52) Voir C. B. Macpherson, Principes et limites ..., op. cit., pp.49-51.
- (53) Ibidem, p.53.
- (54) John Stuart Mill, Autobiography, volume I de Collected Works of John Stuart Mill, John M. Robson éd., Toronto, University of Toronto Press, 1981, (dorénavant cité par C.W.) p.145-6. Pour une présentation plus détaillée de la jeunesse de Mill voir Alexander Bain, John Stuart Mill. A criticism with Personal Recollections, London 1882, réimpression, New York, Augustus M. Kelley, Publishers 1969, pp.1-29.
- (55) Ibidem, p.47.
- (56) John Stuart Mill, Bentham, volume 10 de C.W., 1969.
- (57) John Stuart Mill, Utilitarianism, volume 10 de C.W., 1969. Bien que Mill ait beaucoup écrit entre les dates de parution de ces deux textes, et ce sur une variété de sujets, il ne s'est que rarement attaqué à la question de l'utilitarisme lui-même.
- (58) Il est intéressant de noter que, malgré l'utilisation importante que fait Mill de ce concept dans sa critique de Bentham, le terme tel quel ne réapparaîtra pas dans sa propre analyse politique et sociale.

(59) John Stuart Mill, Bentham, op. cit. p. 99.

(60) Ibidem, p. 106.

(61) Ibidem, p. 109.

(62) Ibidem

Chapitre 2

Afin d'entreprendre correctement l'analyse de la théorie de la démocratie de John Stuart Mill, il faut d'abord se poser deux questions. Premièrement, pourquoi Mill a-t-il voulu redéfinir le rôle et la structure de la démocratie dans la société libérale? Deuxièmement, comment a-t-il entrepris son projet de la démocratie?

La première question vise à connaître les motifs qui ont inciter Mill à revoir les objectifs et le fonctionnement de la démocratie à l'intérieur de la société libérale. Un premier élément de réponse se trouve dans le chapitre précédent. Mais il faut aller au-delà de l'insatisfaction de Mill face à la pensée de Bentham et pousser notre analyse plus en profondeur. Il faut donc voir quel impact l'évolution de la société capitaliste a pu avoir sur Stuart Mill. La réponse à cette question nous permettra d'établir les intentions de Mill et l'orientation générale de son projet.

La réponse à la deuxième question se retrouve dans l'identification des étapes qu'a suivies Mill en élaborant sa théorie. Les critiques qu'il a adressées à l'égard de Bentham nous laisse entendre que Mill proposera une version améliorée de l'utilitarisme. La démocratie de Mill sera inévitablement structurée en fonction de son interprétation

de la société capitaliste et en fonction des principes philosophiques qu'il aura élaborés.

Afin de donner à notre analyse plus de clarté, ce chapitre sera divisé en six parties. La première partie se penchera sur les motifs ayant poussé Mill à élaborer sa propre théorie de la démocratie. Nous présenterons d'abord les changements ayant affecté la société en raison du développement du capitalisme pour ensuite en présenter l'interprétation de Mill.

La deuxième partie examinera les changements qu'a apportés Mill à la philosophie morale utilitariste. La troisième partie nous permettra d'apporter une première définition de la démocratie pour ensuite la présenter sous sa forme représentative telle que conçue par Mill. La quatrième partie analysera le rapport entre l'égalité et la démocratie chez Mill. La cinquième partie traitera de la distribution des responsabilités et du pouvoir dans l'Etat démocratique de Mill. Il s'agira de voir comment et dans quel but Mill a distribué les responsabilités entre les différentes structures de l'Etat. Enfin, la sixième partie nous permettra de revoir notre analyse pour en tirer quelques conclusions.

Comme tout Etat, l'Etat démocratique de Mill est une institution de pouvoir. Son organisation devra à cet effet tenir compte des rapports de pouvoir existants dans la société. Il sera donc important pour Mill de bien interpréter ces rapports.

i. L'incitation au changement

Selon C.B. Macpherson, deux changements s'étant produits dans la société depuis l'arrivée des premiers utilitaristes auraient permis un changement d'orientation chez les penseurs libéraux dont fait partie Stuart Mill. D'une part, l'évolution de la classe ouvrière l'a rendue plus menaçante envers la propriété et la bourgeoisie. D'autre part, cette évolution a placé la classe ouvrière dans une situation inhumaine et indigne (1). Cette évolution était en réalité un parmi plusieurs éléments de la transformation qui avait affecté l'ensemble de la société depuis le début de la révolution industrielle.

Comme l'indique l'historien français Jacques Chastenet, la transformation de la société a débuté à l'insu de celle-ci:

"La révolution industrielle s'est amorcée en Grande-Bretagne dans l'anarchie: pas de programme méthodique, aucune intervention de la puissance publique, pas plus d'organisation ouvrière que d'organisation patronale, point d'autre loi que celle prônée par tous les économistes de l'époque et érigée en dogme: la loi du 'laisser faire'" (2).

En plus d'être anarchique, le développement industriel fut inégal et récolta sa part d'échecs. La loi du laisser faire, si elle ne fut jamais appliquée à l'état pur,

devait, par sa popularité, freiner l'intervention de l'Etat. L'industrialisation se préparait à transformer la société britannique sans que ne soit mise en place l'infrastructure pouvant l'accueillir.

La transformation de l'économie britannique permit au capitalisme d'imposer de nouvelles lois économiques devant régir les rapports sociaux. Il n'est pas dans nos intentions de décrire ces lois, ni la façon dont elles ont évolué; celles-ci ayant souvent fait l'objet d'une multitude d'analyses depuis les premiers ouvrages de Marx. Signalons-en toutefois quelques conséquences.

La révolution industrielle avait créé deux nouvelles classes sociales, soit la bourgeoisie et la classe ouvrière. La bourgeoisie pouvait elle-même se diviser en trois strates, la haute, la moyenne et la petite bourgeoisie, chacune regroupant une partie de cette classe selon son niveau de richesse et selon certaines professions (3). De même, la classe ouvrière était composée de deux collectivités regroupant d'une part, les ouvriers n'ayant à offrir que leur main-d'oeuvre physique et d'autre part, les ouvriers pouvant offrir une main d'oeuvre plus spécialisée.

La bourgeoisie, ayant initié l'industrialisation, était le propriétaire des moyens de production. Bien que l'augmentation de la production des biens de consommation fut d'abord profitable à l'ensemble de la population, c'est la bourgeoisie qui rapidement profita davantage de l'industrialisation. L'aisance des quartiers où elle s'était

installée ainsi que le haut niveau de vie qu'elle menait la soustrayait des préoccupations qu'auraient dû lui inciter le sort de la classe ouvrière.

Un des principes de base du capitalisme veut que tout propriétaire soit libre d'offrir un salaire qu'il juge approprié en retour d'un certain travail fourni par un individu. En retour, ce même principe veut que cet individu soit libre d'accepter ou de refuser le salaire fixé par le propriétaire des moyens de production. Puisque la production basée sur la propriété privée vise la maximisation des profits, le salaire offert tend automatiquement à se fixer au seuil minimum, soit la somme nécessaire à la survie de l'ouvrier et de sa progéniture. Dans le cadre d'une société où l'Etat n'impose aucune réglementation et où la main-d'oeuvre est abondante, le mode de production capitaliste place la classe ouvrière dans une position très défavorable.

Les conditions de travail de la classe ouvrière sont devenues inhumaines avant que l'Etat ne se décide à réagir. Pendant la première moitié du 19ième siècle, cette classe a subi des conditions de vie difficilement imaginables aujourd'hui (4). La situation commença à s'améliorer progressivement aux environs de 1840 suite aux efforts de Lord Shaftesbury pour limiter le nombre d'heures de travail quotidien pour les femmes et les enfants.

En même temps, le prolétariat commençait à s'organiser afin de donner plus de poids à ses revendications. Les premiers à se regrouper furent les ouvriers ayant une main

d'oeuvre spécialisée. Un des mouvements ouvriers les plus importants fut le mouvement chartiste qui, s'il naquit de la servitude économique des ouvriers, visait avant tout à reformer le système politique britannique. Le mouvement rassemblait un très grand nombre d'ouvriers impatients d'apporter des changements à leur situation.

Le chartisme prenait son nom de la "charte" résumant les revendications de ses adhérents. La charte comportait six points: le suffrage universel, la suppression de tous cens d'éligibilité, la péréquation des circonscriptions, le scrutin secret, le paiement des députés, la réélection annuelle de la Chambre des communes. Malgré le caractère raisonnable de ces demandes, la bourgeoisie y voyait un danger énorme. Les activités violentes des membres extrémistes du mouvement n'aidèrent pas la cause des chartistes. En effet, à deux reprises, de violentes émeutes éclatèrent dans les centres urbains, soit en 1839 et en 1843, lorsque le parlement refusa de discuter des pétitions présentées par les représentants du mouvement chartiste. Le chartisme perdit toute son ampleur à la suite des dernières émeutes mais l'insatisfaction des ouvriers demeurait réelle.

La classe ouvrière pouvait donc à l'époque de Mill évoquer la crainte tout comme elle pouvait évoquer la sympathie des penseurs libéraux. Toutefois, les solutions qu'ils auront à offrir dépendront en grande partie de leur analyse des causes de la misère des ouvriers. Il nous faut donc voir maintenant comment Mill a interprété les

différents problèmes de la société britannique de son époque.

La préoccupation de Mill à l'égard de la situation de la classe ouvrière dans le contexte d'une société capitaliste nous paraît évidente à la lecture de ses essais de nature sociale et économique (5). Si son analyse de la société ne place pas les rapports entre classes sociales au centre de l'économie, elle leur reconnaît toutefois une place importante ne serait-ce que comme unité de regroupement des intérêts d'individus. Mill reconnaît la présence des deux classes sociales et la place de plus en plus importante qu'elles occupent dans la société.

Mill connaissait la misère dans laquelle vivait les ouvriers et reconnaissait les changements qu'ils voulaient apporter aux structures en place afin d'améliorer leur sort. Il croyait également que malgré une amélioration de leurs conditions de vie, les ouvriers ne se satisferaient pas d'un travail rémunéré comme but ultime de leur vie:

"...confining ourselves to economic considerations, and notwithstanding the effect which improved intelligence in the working classes, together with just laws, may have in altering the distribution of the produce to their advantage, I cannot think that they will be permanently contented with the condition of labouring for wages as their ultimate state... In the present age of human progress, when ideas of equality are daily spreading more widely among the poorer classes, and can no longer be checked by anything short of the entire suppression of printed discussion and even of freedom of

speech, it is not expected that the division of the human race into two hereditary classes, employers and employed, can be permanently maintained." (6).

La division de la société en deux classes ne pourra être maintenue en permanence compte tenu des attentes sociales et matérielles des ouvriers. En revanche, le développement moral de la classe ouvrière est encore trop faible pour qu'on lui permette de prendre le contrôle d'une partie importante du pouvoir économique et politique de la société.

L'effet qu'ont les mauvaises conditions de vie sur les capacités intellectuelles des ouvriers est un élément qui a retenu l'attention de Mill. Il se dégage une image peu flatteuse de la classe ouvrière dans l'oeuvre de Mill. Il perçoit les ouvriers comme étant guidés par une morale reposant sur les instincts les plus bas et non sur la raison. Ignorants et dépourvus des instruments les plus fondamentaux nécessaires à la pensée rationnelle, ils sont incapables d'accéder par eux-mêmes à une morale et à des plaisirs plus complexes, ni de fonctionner dans des tâches pour le moins exigeantes mentalement. La tâche était donc double. Il fallait d'abord éduquer la classe ouvrière et lui inculquer l'idée de la responsabilité sociale, bref, faire d'elle une classe composée d'êtres rationnels. Il fallait aussi apporter des modifications au capitalisme tel que conçu à l'époque, afin d'améliorer les perspectives de progrès dans la vie des ouvriers et, du même coup, de toute

la société.

Le droit à la propriété privée de même qu'à l'accumulation de la propriété sous forme de capital demeure fondamental au progrès de la société selon Mill. Il définit la propriété de la façon suivant:

"Private property, in every defence made of it, is supposed to mean, the guarantee to individuals of the fruits of their own labour and abstinence. The guarantee to them of the fruits of the labour and abstinence of others, transmitted to them without any merit or exertion of their own, is not of the essence of the institution, but a mere incidental consequence, which, when it reaches a certain height, does not promote, but conflicts with, the ends which render private property legitimate." (7)

A l'intérieur de certaines limites, l'accumulation de la propriété par l'abstinence ou toutes autres moyens peut permettre au propriétaire d'offrir un salaire en échange du travail d'un ouvrier. Cet échange est moralement acceptable à ces yeux parce que le capital qui permet la production représente une accumulation de travail antérieur. Le droit à la propriété inclut le droit aux fruits du travail des autres:

"The right of property includes then, the freedom of acquiring by contract. The right of each to what he has produced, implies a right to what has been produced by others, if obtained by their free consent... to prevent them from doing so would be to infringe their right of property in the product of their own industry" (8)

Toutefois, Mill reconnaissait que la distribution des fruits du travail telle qu'elle se faisait à son époque

"empêchait la majeure partie de la classe ouvrière de cultiver le moindrement ses capacités, et même de vivre d'une façon humaine" (9). En fait, Mill croyait que les inégalités et les injustices sociales n'étaient pas un problème inhérent au capitalisme, mais étaient plutôt le résultat d'un accident historique, comme nous le fait remarquer C.B. Macpherson :

"C'est donc à la distribution initiale de la propriété, effectuée par la violence, et aucunement aux principes de la propriété privée et de l'entreprise capitaliste, qu'il faut attribuer la condition misérable de l'ensemble de la classe ouvrière" (10).

Mill soutient le bien fondé des principes de la propriété privée et du capital en tant qu'accumulation du travail antérieur. S'il faut corriger les défauts d'une distribution parfois irrationnelle, il faut conserver le fondement du travail comme mode d'appropriation des biens. Il propose par exemple, de modifier les lois d'héritage en vigueur afin de limiter les sommes dont pourrait hériter un individu. Selon lui, il est injuste d'obtenir une somme d'argent dépassant ce qui permet à quelqu'un de bien vivre autrement que par son propre travail. Selon Mill, l'origine des problèmes de la classe ouvrière se situe à l'extérieur du fonctionnement de l'économie. Il va falloir toutefois en modifier certains aspects afin de rendre son fonctionnement plus équitable.

Selon lui, les classes ouvrière et bourgeoise ont intérêt à ce que les ouvriers et leurs aspirations soient

intégrés au mode de production capitaliste:

"Capitalists are almost as much interested as labourers in placing the operations of industry on such a footing, that those who labour for them may feel the same interest in the work, which is felt by those who labour on their own account" (11).

Il va encore plus loin en suggérant qu'il est possible et même inévitable de dépasser l'apparente opposition entre propriétaires de capital et travailleurs pour en arriver à une forme de production mettant en harmonie les intérêts de tous, tout en conservant les principes de la propriété privée.

Pour ce faire, il faut repenser les rapports entre employeurs et travailleurs, de façon à rendre plus satisfaisantes et justes pour tous les opérations entourant l'exécution du travail et la distribution de ces fruits. Mill prône une solution qui conserverait les avantages du mode de production capitaliste (grand rendement, mécanisme nécessitant moins de travail pour atteindre le même résultat) tout en éliminant ses déficiences morales. Au lieu de voir l'industrialisation capitaliste disperser, diviser, isoler les individus à l'intérieur de la société, le projet de Mill les verraient s'associer et développer des rapports qui ne sont pas de dépendance:

"the civilizing and improving influences of association and the efficiency and economy of production on a large scale, may be obtained without dividing the producers into two parties with hostile interests and feelings" (12).

Selon Mill, deux scénarios modifiant l'organisation de

la production capitaliste finiront inévitablement par supplanter les rapports de classes. Le premier scénario verra les ouvriers s'associer avec les capitalistes dans le but de partager les bénéfices de leurs entreprises communes.

C'est toutefois sur le second scénario que Mill mise afin d'assurer le progrès de l'humanité. Il s'agit de l'association des ouvriers entre eux sous forme de coopératives (13). Par cette organisation, les individus qui effectuent le travail contrôlèrent le capital ainsi que l'administration des activités. En fonctionnant à l'intérieur des lois de l'économie capitaliste, les ouvriers verraient leurs intérêts s'assimiler aux intérêts de la société libérale. Si l'intégration de la classe ouvrière et de ses aspirations à l'intérieur de la société est possible au niveau économique, elle doit être accompagnée d'une plus grande ouverture au niveau politique, leur permettant une participation marquée à l'exercice du pouvoir.

C'est en raison de la mauvaise situation de la classe ouvrière et surtout d'une mauvaise utilisation potentielle de son pouvoir, qu'une intégration mesurée de celle-ci dans les institutions sociales, devient nécessaire. Puisque la classe ouvrière prend conscience de sa force et qu'elle perçoit ses intérêts comme étant en opposition aux intérêts de la bourgeoisie, il n'est pas difficile de s'imaginer la voir éventuellement renverser violemment les structures en

place. Selon Mill, une telle action se produirait tant, contre ses intérêts réels que contre les intérêts des propriétaires car du même coup on éliminerait tous les avantages qu'a à offrir l'industrialisation basée sur la propriété privée.

Les motifs qui ont inspiré Mill à vouloir repenser et reformuler la démocratie représentative nous paraissent évidents à la lumière de l'analyse précédente. C'est afin de permettre à la classe ouvrière de bénéficier des fruits de l'industrialisation mais aussi afin de l'empêcher de s'insurger contre les structures économiques et sociales existantes qu'il est important de l'intégrer plus équitablement aux institutions économiques et politiques. Si nous savons pourquoi Mill a voulu modifier les projets politiques des premiers utilitaristes, il nous faut maintenant voir comment il s'y prendra. L'éducation morale et intellectuelle de la classe ouvrière comptera parmi les moyens pour remédier à la situation. Cette éducation devra s'appuyer sur une version modifiée de la morale utilitariste.

ii. L'utilitarisme redéfini

La philosophie morale dont Mill a hérité, lui paraîtra rapidement inadéquate pour mener son projet à terme. Si la situation déplorable de la classe ouvrière ne lui paraît pas

être une chose naturelle et inévitable, c'est qu'il se fonde sur une conception différente de l'homme et sur des principes moraux différents. L'utilitarisme tel que redéfini par Mill lui apportera les outils avec lesquels il espère pouvoir trouver une solution aux problèmes sociaux qu'il a identifiés.

Sans le savoir, Mill présentera une refonte bien plus importante de l'utilitarisme qu'il ne le soupçonnait. S'il a, à quelques reprises, abordé le sujet de l'utilitarisme, ce sera avec la parution de Utilitarianism, qu'il en exposera de façon plus complète son interprétation. Ce texte, destiné à un public plus large, est avant tout un exposé de la morale utilitariste. La morale représente la pierre angulaire de l'utilitarisme et Mill en maintient le statut philosophique. L'utilitarisme est un système de philosophie sociale et, selon Mill, c'est l'éthique qui en établit les règles de base ou les principes premiers. Toutes les autres disciplines sociales seront élaborées en fonction des valeurs établies par la philosophie morale, d'où l'importance de l'énoncer clairement au départ. Du même coup, toute variation entre utilitaristes au sujet de la morale aura potentiellement un impact sur les autres disciplines.

Tout comme pour Bentham, il est primordial pour Mill d'établir un critère objectif à partir duquel il sera possible de distinguer une bonne action d'une mauvaise action. Selon Mill, le principe du plus grand bonheur dont

Bentham n'est que le plus récent apôtre, correspond au principe premier, présent dans toutes les philosophies morales. L'utilitarisme en demeure toutefois pour lui l'interprétation qui correspond le plus fidèlement à la réalité.

Mill reprend donc le principe premier de l'utilitarisme énoncé par Bentham:

"The creed which accepts as the foundation of morals 'utility' or the 'greatest happiness principle' holds that actions are right in proportion as they tend to promote happiness; wrong as they tend to promote the reverse of happiness; By happiness is intended pleasure and the absence of pain; by unhappiness pain and the privation of pleasure" (14).

Nous savons que Mill avait adopté une attitude trop critique à l'égard de l'utilitarisme pour qu'il se limite à répéter les principes élaborés par Bentham. Ce que tentera d'accomplir Mill plutôt, c'est de donner une base plus large à l'utilitarisme. Pour y arriver, il ajoutera certains éléments à la doctrine originale qui la transformeront au point d'en représenter une version fondamentalement différente. Un des premiers changements que Mill apportera sera une redéfinition de l'idée du plaisir.

Alors que pour Bentham le bonheur se mesure en terme de quantité de plaisir, pour Mill il est également important de tenir compte de la qualité du plaisir. Mill suggère que l'homme peut non seulement distinguer entre divers degrés d'intensité et de durée des plaisirs mais qu'il est en mesure de reconnaître des différences dans la valeur

qualitative de différents plaisirs. Ce nouvel élément a sans aucun doute été ajouté à l'utilitarisme suite aux critiques ayant été adressées à la pensée de Bentham.

En ne tenant compte que de la quantité de plaisir dont une action est la source, la philosophie morale de Bentham n'était pas en mesure d'apprécier les autres facteurs tout aussi importants à son évaluation de l'action. Mill ne pouvait être d'accord avec une philosophie qui jugeait une action bonne même si elle était le résultat d'une injustice, d'une fraude ou d'un mensonge. En introduisant la valeur qualitative des plaisirs comme variable additionnelle, Mill a voulu raffiner le principe du plus grand bonheur et ainsi le rendre plus acceptable. La différenciation qualitative des plaisirs implique une hiérarchisation de ceux-ci en accordant une valeur supérieure à certains plaisirs par rapport à d'autres. A cette étape, deux possibilités s'offrent à Mill. Selon la première possibilité, chacun peut établir sa propre hiérarchie des plaisirs selon ses intérêts et ses goûts personnels. Selon la seconde possibilité, il serait possible d'identifier une hiérarchie qui soit commune à tous les hommes. Mill croit que la deuxième possibilité correspond à la réalité car tous les hommes en arrivent invariablement aux mêmes conclusions lorsqu'ils ont pu vivre l'expérience des diverses sortes de plaisirs:

"Now it is an unquestionable fact that those who are acquainted with and equally capable of appreciating and enjoying both do give a most marked preference to the manner of existence which employs their higher faculties"

(15)

Mill ne cherche pas à imposer ce qu'il conçoit comme étant les catégories de plaisirs mais il cherche plutôt à présenter une hiérarchie des plaisirs que dressent tous les individus qui sont en mesure de le faire (16). En procédant ainsi, il sera en mesure de proposer un système de valeurs qui pourra servir de règle absolue à la conduite morale des individus. Selon Mill, les plaisirs se divisent de façon générale en deux niveaux, soit les plaisirs qu'offrent la stimulation intellectuelle et les plaisirs qu'offrent la stimulation des sens. Cette catégorisation sert à faire valoir les plaisirs qui promouvoient les valeurs qu'il juge nobles. Ces deux niveaux correspondent d'ailleurs à la conception des valeurs et des plaisirs qu'entretenait la bourgeoisie de l'époque. Les valeurs victoriennes de la Grande-Bretagne privilégiaient sans équivoque les expériences de l'esprit et de l'intellect au détriment des sensations corporelles.

Si la morale utilitariste de Mill accorde des valeurs inégales à différents plaisirs, elle contribue également à créer des inégalités entre les hommes. Les propos de Mill laissent entendre que d'importantes différences séparent les individus aspirant aux plaisirs de l'esprit d'avec les individus se contentant des plaisirs matériels. Selon Mill, les individus se trouvant dans la deuxième catégorie tombent dans la facilité et se limitent aux jouissances que leur fournissent les plaisirs corporels. Leur état en est plutôt

un de contentement que de bonheur et leur ignorance les empêche d'aspirer à des formes de plaisirs que Mill qualifie de plus élevées.

Alors que ces individus font preuve de peu de vertu les individus aspirant à des plaisirs nobles sont moins susceptibles de succomber aux vices qu'engendrent la torpeur intellectuelle. Les plaisirs de l'esprit exigent une discipline solide et une volonté forte de leurs adeptes puisque "l'aptitude pour les sensations nobles est une plante très fragile chez la plupart des hommes " (17). Ce niveau de plaisirs rend le bonheur particulièrement difficile à atteindre et implique nécessairement certaines souffrances. De l'avis de Mill, ces désavantages n'en atténuent pas l'attrait. Il est préférable de demeurer à ce niveau de valeur et être insatisfait que de s'abaisser au type de jouissances que connaissent les animaux: "Il est préférable d'être un être humain insatisfait qu'un porc satisfait; préférable d'être Socrates insatisfait qu'un imbécile satisfait" (18). Les individus aspirant à des valeurs jugées plus nobles sont dotés selon Mill, d'une supériorité morale. Si Mill se donne tant de peine à donner un statut supérieur à ce type de plaisirs, c'est avant tout en raison de leurs contributions au bonheur collectif.

La morale utilitariste veut que toute action morale soit jugée en fonction de sa contribution au bonheur de l'ensemble de la société. Mill valorise les plaisirs de l'esprit parce que, à son avis, ils contribuent plus que

tout autre forme de plaisir, au bonheur collectif. Il rejette du même coup l'hédonisme matérialiste de Bentham ainsi que la thèse de l'égoïsme qui maintient que l'homme vise constamment la mise en valeur de son bonheur. Selon Mill, l'égoïsme et le manque de culture spirituelle sont les deux principales causes qui rendent la vie d'un individu malheureuse. Ce que cherche à faire accepter Mill c'est la notion que chaque individu a le devoir moral d'agir en fonction du bien général et que son bonheur est lié de près à celui des autres. Un changement d'orientation dans l'évaluation de l'action s'impose donc et ce changement doit passer par une valorisation des plaisirs intellectuels.

Bien que la souffrance humaine soit toujours présente dans la société, Mill maintient qu'il est possible d'en éliminer une grande partie en réorientant les valeurs morales; "L'affection authentique et l'intérêt sincère pour le bien public sont possibles, quoi qu'à des degrés inégaux, pour tout être humain ayant été bien élevé."(19) Chacun pourra, de façon inégale, contribuer au progrès de la société. Mill évoque certaines mesures qu'il juge nécessaires pour y arriver.

Tout comme l'avait fait Bentham, Mill suggère qu'il faut d'abord que les lois et l'organisation sociale mettent en harmonie l'intérêt de l'individu avec celui de la société. Mill suggère que l'on emploie l'éducation et l'opinion afin de former dans l'esprit de chacun une association intime entre son bonheur personnel et le bien

général. Mill prend ici quelque peu ses distances par rapport à Bentham car si ce dernier prônait uniquement des changements institutionnels afin d'harmoniser les intérêts, Mill croit que ces changements doivent être accompagnés d'une amélioration du caractère des individus. Mill laisse entendre que l'homme est un être dont il est possible d'améliorer la nature.

Il ne s'agit donc pas de rejeter le désir de chacun pour des plaisirs particuliers mais d'éliminer les entraves à l'harmonisation des intérêts. Ce que cherche Mill c'est de s'assurer que la morale mène au progrès social car l'amélioration des institutions est nécessaire à l'amélioration du sort de chacun:

"Now society between human beings, except in the relation of master and slave, is manifestly impossible on any other footing than that the interests of all are to be consulted... The good of others becomes to him a thing naturally and necessarily to be attended to, like any of the physical conditions of existence... This mode of conveying ourselves and human life, as civilization goes on, is felt to be more and more natural. Every step in political improvement renders it more so, by removing the sources of opposition of interest and leveling those inequalities of legal privilege between individuals and classes, owing to which there are large portions of mankind whose happiness is still practicable to disregard." (20)

Le progrès social n'est possible qu'en inculquant à chacun la valeur de la responsabilité sociale. Il est nécessaire que tous voient au-delà du bonheur individuel afin de tenir compte du bien général dans toute action.

Alors que la philosophie morale de Bentham s'appuyait sur le caractère fondamentalement égoïste des individus, la philosophie de Mill s'appuie plutôt sur le caractère altruiste qui devrait définir la nature humaine. L'égoïsme ne disparaît pas pour autant. Il est plutôt subordonné aux vertus de l'altruisme car l'action humaine, même chez Mill, est motivée par la recherche du bonheur. Mill pose toutefois une condition morale aux impulsions égoïstes des individus. L'altruisme est dorénavant directement lié à la perspective du bonheur du chacun.

L'altruisme de Mill n'est envisageable que parce qu'il est accompagné d'une idéalisation des plaisirs. La recherche des plaisirs nobles conduit l'homme à prendre conscience de l'intérêt général et le pousse à en tenir compte en formulant ses propres désirs. Mais cette conception de l'altruisme et cette idée des différences qualitatives du plaisir ont pu germer dans l'esprit de Mill que parce qu'elles s'appuyaient sur une conception particulière de la nature humaine (21). L'homme, selon Mill, est plus qu'un être de désir se contentant d'un bonheur médiocre. Placé dans un environnement favorable, il aspire vers l'amélioration de ses capacités et vers le progrès de la société. Mill reconnaît l'existence des tendances égoïstes, des tendances vers l'inertie, vers l'ignorance et vers la confrontation chez l'homme. Mais la nature humaine ne se limite pas à ces caractéristiques selon lui. L'homme a, en lui, les éléments lui permettant de dépasser cet état

qui le rapproche de l'état animal. Ce qui distingue justement l'homme de la bête c'est son esprit, son intellect, son ambition et son raffinement. C'est à partir de ces caractéristiques que Mill définit l'homme tel qu'il pourrait et devrait être et qu'il formule sa philosophie morale

La conception de l'homme chez Mill le démarque davantage de Bentham. Comme le souligne C. B. Macpherson, la société qu'envisage Mill ne peut être "une collection de consommateurs et d'acquéreurs égoïstes sans cesse en concurrence et en conflit les uns avec les autres". Elle se fonde plutôt sur l'idée d'une "collectivité composée d'individus soucieux d'employer et de cultiver leurs capacités personnelles" (22). De passif, l'homme devient actif car le niveau de plaisir qu'il cherche naturellement à atteindre implique un effort accru et un mode de vie défini en fonction d'une dépense d'énergie créatrice. Le progrès de la société dépend d'ailleurs de l'efficacité de la morale à inciter les individus vers l'activité et la créativité personnelles. C'est afin d'assurer le progrès de la société - qui se traduit par une augmentation tant qualitative que quantitative des plaisirs - que Mill se propose de modifier la morale utilitariste.

Les modifications qu'a apportées Mill à la morale utilitariste ont créé un nouveau type d'inégalité sociale. En voulant éliminer l'inégalité fondée sur l'arbitraire des conventions sociales, Mill y a substitué une inégalité

fondée sur la valeur morale des individus. Cette valeur se mesure d'après la contribution de chacun au bien général. Comme nous l'avons vu plus haut, Mill croit que si les conditions sociales sont favorables, tous les hommes peuvent accéder à un niveau de valeurs plus élevé. En raison de leurs aptitudes, les individus contribueront, à divers degrés, au bien général. Il va de soi que les institutions sociales devront tenir compte de ce phénomène dans leurs structures. L'inégalité sociale est donc double. Elle existe d'abord au niveau des individus qui se distinguent d'après leur préférence pour les plaisirs de l'esprit ou les plaisirs matériels. Elle existe aussi au niveau de la contribution des individus au bien général, inégalités qui existeraient même malgré un rehaussement général des valeurs morales dans la société.

Une certaine égalité entre les individus s'impose toutefois si l'on veut assurer le progrès social. Tous les individus ont un droit égal d'accéder au bonheur. On doit aussi tenir compte de l'intérêt de chacun dans le calcul du bien général. Ce droit d'accès doit ultimement s'accompagner d'une chance égale pour chacun d'accéder, selon ses capacités naturelles, à un niveau plus élevé de plaisir grâce à l'élimination des contraintes sociales. En les éliminant, chacun est libre de poursuivre son bonheur et de développer ses capacités. La liberté individuelle paraît être un élément essentiel au développement de chacun et donc au progrès de la société. Il est toutefois nécessaire d'en

délimiter le champ afin de s'assurer que tous puissent en jouir.

La liberté représente une fin vers laquelle doit tendre l'action individuelle, en tant que valeur désirable. La liberté représente également l'état dans lequel doit évoluer cet individu afin de lui permettre d'accéder à d'autres fins et donc à un bonheur plus complet. En raison de son importance pour le développement de l'individu et surtout parce qu'elle met directement en cause les individus entre eux, la liberté est perçue comme un élément dynamique de la société. La liberté agit comme catalyseur au progrès social. Sa présence est fondamentale pour maintenir la société en mouvement et l'empêcher de stagner.

Mill croit que le débat fondamental autour du progrès social ne se situe pas au niveau de la définition des sources ontologiques ou épistémologiques de la liberté mais au niveau de la pratique de la liberté individuelle. Mill consacrera son essai le plus célèbre, On Liberty (23), à l'analyse de la liberté sociale. Plus spécifiquement, il s'agira de définir l'étendue de la liberté individuelle dans la société et la nature du rapport entre l'individu et l'autorité politique. Dans le contexte d'une société vivant à l'heure de l'industrialisation, il paraît nécessaire à ses yeux de repenser la liberté et de définir les limites légitimes que peut imposer la société à la liberté individuelle.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'idée de

liberté individuelle était déjà bien implantée dans l'idéologie libérale ainsi que dans la société de l'époque. C'est toutefois l'évolution des classes et le danger potentiel qu'elles posent à l'individu et au progrès social qui ont poussé Mill à faire valoir les vertus de la liberté individuelle. Selon lui, les pressions sociales vers le conformisme nuisent au développement de l'individu:

" society has now fairly got the better of individuality; and the danger which threatens human nature is not the excess, but the deficiency of personal impulses and preferences" (24).

L'état actuel de la société est tel que la diversification qui accompagne la liberté individuelle est de moins en moins perceptible: "Que si peu d'individus osent être excentriques est le plus grand danger de notre époque" (25). L'uniformisation qui fera disparaître tout excentricité permettra aux valeurs médiocres de guider la collectivité.

Mill croit qu'il est nécessaire de démontrer l'utilité de la liberté tout en en définissant les limites. Du même coup, Mill pourra identifier l'étendue, le fondement moral et la nature de la coercition sociale. Son but sera de démontrer comment la coercition sociale mène à l'uniformisation et éventuellement à la stagnation de la société. Selon Mill, ce n'est qu'en construisant la société autour de l'individualisme et de la liberté individuelle que celle-ci pourra progresser.

Définie de façon négative, la liberté sociale

représente l'étendue des possibilités d'autonomie individuelle qui ne tombe pas sous l'autorité des contraintes sociales. Le problème que doit affronter Mill est celui de définir le champ exact dans lequel l'individu a pleine liberté. Comme premier élément de réponse, Mill nous propose un principe fondamental:

"that principle is, that the sole end for which mankind are warranted, individually or collectively, in interfering with liberty of action of any of their number, is self-protection. That the only purpose for which power can be rightfully exercised over any member of a civilized community, against his will, is to prevent harm to others... Over himself, over his own body and mind, the individual is sovereign" (26).

Mill fait ainsi la distinction entre deux champs d'activités humaines. Le premier champ vise exclusivement l'individu. Puisqu'à l'intérieur de celui-ci l'individu n'a de compte à rendre à personne, il peut y réclamer pleine liberté, mais du même coup il doit assumer lui-même l'entière responsabilité de ses actions (27). C'est ce champ qui constitue la liberté individuelle proprement dite.

Le second champ comprend l'action qui met en rapport les individus entre eux. La conduite des individus est ici dictée par une toute autre logique que celle de la liberté car c'est le devoir et la responsabilité envers la communauté qui en donnent le ton. C'est à l'intérieur de ce champ que les contraintes morales peuvent être imposées à tous. En revanche, il existe un lien entre les deux car en limitant la liberté des individus, on cherche à protéger le

statut égal de la liberté et les intérêts des autres. C'est en limitant la liberté de tous que l'on peut garantir une liberté minimale pour chacun.

Il y a donc une égalité entre individus quant à l'étendue de la liberté ainsi qu'une égalité quant au droit de protéger sa liberté et ses intérêts, de même qu'à être protégé contre autrui. C'est parce que les rapports sociaux impliquent les intérêts de plus d'une personne qu'il est légitime d'imposer une autorité à l'ensemble des membres de la société. Les individus sont tenus non seulement de respecter les limites de la liberté mais ils sont aussi tenus de prévenir les autres des maux qui les guettent.

Avant qu'une autorité puisse être exercée en toute légitimité, la société doit assurer le respect de la liberté de chacun de ses membres. Mill identifie trois manifestations fondamentales à la liberté. Pour qu'une société soit composée d'individus libres, toutes trois doivent coexister. Ces manifestations se rattachent à l'exercice de la liberté et donc à la sphère de l'activité humaine qui ne regarde que l'individu en question ou les individus qui s'associent de leur gré. Il y a, dans un premier temps, ce que Mill nomme

"the inward domain of consciousness; demanding liberty of conscience, in the most comprehensive sense; liberty of thought and feeling; absolute freedom of opinion and sentiments on all subjects, practical or speculative, scientific, moral or theological" (28).

Dans un deuxième temps, la liberté prend la forme de la

poursuite de l'individualisme, de "(the) liberty of tastes and pursuits; of framing the plan of our life to suit our own character; of doing as we like, subject to such consequences as may follow"(29). Dans un troisième temps, la liberté comprend la possibilité d'étendre le champ de la liberté au-delà d'un seul individu par l'association. Bref, il s'agit de "(the) freedom to unite, for any purpose not involving harm to others" (30).

Le bonheur, afin d'en avoir une meilleure compréhension, doit être séparé en ses divers éléments. Il en est de même pour la liberté car afin d'en percevoir les bénéfices pour l'humanité, celle-ci doit être évaluée à partir de ses différentes manifestations. Mill se penche plus précisément sur l'analyse détaillée de la liberté de conscience et de la liberté pour la poursuite de l'individualisme.

Mill consacre une importante part de son essai On Liberty à l'analyse de ce qu'il a appelé la liberté de conscience, ce qui veut dire plus précisément la liberté de penser et d'avoir des opinions. Il étend toutefois rapidement son analyse à l'expression des idées et des opinions, qu'il considère trop étroitement liée à cette première composante de la liberté pour qu'on puisse en traiter séparément. Mill accorde une importance particulière à la liberté d'opinion et de son expression car il s'agit d'un élément essentiel au bien-être mental de l'homme. Selon lui, l'humanité a tout à perdre en supprimant

la liberté d'expression. Son argumentation se résume à ceci :

"If the opinion is right, they are deprived of exchanging error for truth: if wrong, they lose what is almost as great a benefit, the clearer perception and livelier impression of truth, produced by its collision with error"
(31)

Une opinion peut être vraie ou elle peut être fausse. Elle pourrait également être partiellement vraie et donc partiellement fausse. Selon Mill, c'est cette dernière option qui correspond le plus souvent à la réalité. Dans une société où l'on retrouve des opinions dominantes et dissidentes qui sont partiellement vraies et partiellement fausses, seules la mise en rapport des opinions conflictuelles permettra aux individus d'améliorer leurs opinions et de se rapprocher de la vérité.

C'est la dynamique de l'échange et de la discussion rationnelle qui permet aux individus de tirer quelques bénéfices de la liberté d'expression. La liberté d'exprimer son opinion ne constitue en réalité que la première étape de tout le processus qui aboutit à une opinion plus sûre et plus juste. Cette dynamique exige non seulement que l'individu puisse exprimer son opinion mais aussi qu'il soit tenu d'apporter une attention équivalente à la compréhension de l'opinion divergente, d'en évaluer les mérites et d'en reconnaître la valeur réelle. Selon Mill, la vérité, telle que la perçoivent les hommes est le résultat d'un compromis, de conciliations entre opposés. Seul un processus conflictuel permet aux hommes d'y accéder.(32)

Malgré le lien intime qui lie la liberté d'opinion à la liberté d'expression, cette dernière sort nécessairement du champ des activités qui ne regarde que l'individu seul car elle suppose au moins un autre interlocuteur. En revanche, elle ne met pas nécessairement en jeu les intérêts d'autrui car l'opinion exprimée peut être acceptée ou rejetée. La liberté d'expression ne peut être évoquée de façon absolue. Si, par exemple, l'expression d'une opinion suscite une réaction violente chez l'auditoire et mène donc directement à des actes malicieux en enflammant les sentiments d'autres personnes, il devient nécessaire d'enlever l'immunité à l'expression de ces opinions (33). L'expression d'opinion doit plutôt s'adresser à la raison, de sorte que, chacun puisse être en mesure d'en évaluer rationnellement les mérites. Suite à l'évaluation rationnelle de diverses opinions, chaque individu devra lui-même assumer la responsabilité de ses actions.

L'action de l'individu, dans la mesure où elle est libre, doit se limiter à n'impliquer que les intérêts de celui qui en est la source. La liberté d'action est limitée de façon à protéger l'individu contre les actions d'autrui et de façon à lui permettre de se défendre en toute légitimité (34). En revanche, l'action, à l'intérieur de ces limites, doit pouvoir jouir de la liberté la plus totale car elle est un élément important du bien-être de l'individu.

Ces deux formes de liberté - d'expression et d'action - représentent les deux principales manifestations de la

liberté individuelle. La liberté est avant tout un phénomène individuel qui permet à chacun d'affirmer sa différence et de choisir la voie qui semble la meilleure à son développement individuel. La liberté d'expression vient donc appuyer la liberté de la poursuite individuelle. La diversité, dans le cheminement que suit chacun dans la conduite de sa vie, mène d'abord à une affirmation de l'autonomie de l'individu et ensuite à l'utilité de cet individualisme. Selon Mill, " il est souhaitable qu'à l'intérieur du champ d'intérêt qui ne concerne personne d'autres, l'individualité doit pouvoir s'affirmer" (35).

Si un lien intime relie l'individualisme à la liberté, un rapport tout aussi direct lie ces deux concepts du progrès social. En plus de représenter un des éléments principaux du bonheur, l'individualisme est l'élément central au progrès social. En valorisant l'individualisme, Mill cherche à combattre le conformisme car l'épanouissement individuel pousse nécessairement chacun à choisir sa voie particulière et à rationaliser son choix. La diversité que produit l'individualité ne peut qu'être avantageuse pour la société:

"It is not by wearing down into uniformity all that is individual in themselves, but by cultivating it and calling it forth, within the limits imposed by the rights and interests of others, that human beings become a noble and beautiful object of contemplation; and as the works partake the character of those who do them, by the same process human life also becomes rich, diversified, and animating, furnishing more abundant aliment to high thoughts

and elevating feelings, and strengthening the tie which binds every individual to the race, by making the race infinitely better worth belonging to. In proportion to the development of his individuality, each person becomes more valuable to himself, and is, therefore, capable of being more valuable to others." (36)

La valeur sociale d'un individu est donc proportionnelle à son progrès personnel. Elle est également proportionnelle à ses aptitudes et qualités. Malgré l'apport que chacun peut apporter au bien général, ce n'est pas tout le monde qui a les capacités d'améliorer la conduite humaine.

La valeur de la liberté se résume à l'utilité de ses différentes manifestations au progrès social et donc au bonheur des individus qui font partie de la société. En limitant ainsi la liberté, Mill cherche surtout à définir les conditions au développement de l'individu à l'intérieur de la société. Etendre la liberté au-delà de ces limites aboutirait à l'annulation de toute utilité. La vraie valeur de la liberté repose donc ultimement dans ce qu'elle apporte à l'individu, c'est à dire les possibilités de s'élever au-dessus de sa condition actuelle. Dans la pratique elle est une fin en soi, synonyme de l'affirmation de l'autonomie individuelle.

En revanche, la liberté suppose la rationalité individuelle, ce qui veut dire que l'homme doit pouvoir assumer la responsabilité qui s'y rattache et qu'il soit en mesure de pouvoir reconnaître les limites et la valeur de la liberté. La liberté n'est applicable qu'à l'homme

raisonnable qui sait en tirer profit et qui, au préalable, a appris la nécessité de la discipline comme disposition de la vie sociale. Cette conception de la liberté correspond à celle possible dans une société suffisamment évoluée. Une telle liberté ne pourrait s'appliquer à une société peu ou pas suffisamment évoluée car à ce niveau d'évolution, la liberté individuelle ne constituerait pas l'état le plus propice au développement des individus. La conception de la liberté a donc évolué dans l'histoire selon l'état de société, tenant compte du niveau de développement des individus.

Parallèlement, la forme et l'étendue de l'autorité étatique différera selon les sociétés. Une société peu évoluée exigera une autorité très forte et laissera peu de place à la liberté. Mill n'a jamais voulu analyser l'histoire humaine afin de dresser l'inventaire des formes d'Etats et des conceptions de la liberté. Son but sera plutôt de définir la forme d'autorité sociale la plus apte à favoriser le développement des individus et donc à respecter la liberté individuelle de la société dans laquelle il vit.

Les modifications apportées à l'utilitarisme par Mill le rendent fondamentalement différent de la version qu'avait énoncée Bentham. Les changements dans la société dont Mill avait été témoin avaient suscité chez lui une remise en question de la conception de la nature humaine sur laquelle reposait la doctrine de Bentham. En conséquence, l'essence

de l'individu se trouve définie chez Mill non seulement par la maximisation de son plaisir et par l'appropriation maximale des moyens pour l'atteindre mais par ce que C. B. Macpherson a appelé la maximisation de ses pouvoirs individuels (37). La nature humaine telle que définie par Stuart Mill comporte une dimension inexistante chez Bentham. Le bonheur véritable dépend des possibilités chez l'individu de développer et d'utiliser son potentiel.

L'éthique utilitariste sera redéfinie en fonction de cette conception de la nature humaine. Si l'action morale doit tendre à maximiser le bonheur du plus grand nombre d'individus, elle doit y parvenir en valorisant les plaisirs qui exigent le plus d'effort. Le bonheur ne pourra être atteint que dans le cadre d'une société où l'individu est libre de s'épanouir. Dans une telle société, l'Etat aura un rôle important à jouer.

iii. La démocratie et sa forme représentative

La philosophie morale de Mill donne à sa théorie de la démocratie un contenu moral important. La démocratie doit fournir un environnement propice au développement des capacités de tous les individus. Ceci implique une intégration de tous à l'exercice du pouvoir politique car cette intégration permet un rapprochement entre les intérêts des individus et les intérêts de l'ensemble de la société. En même temps, l'Etat doit pouvoir remplir ses fonctions

sans que la participation populaire ne se transforme en entrave à l'exercice de son pouvoir. Il s'agira donc pour Mill de maintenir l'efficacité de l'Etat tout en y ajoutant une vocation éducative.

Avant d'aborder l'analyse de la démocratie de Stuart Mill, il nous paraît important de définir le concept de démocratie. Nous serons alors en mesure d'évaluer avec plus de justesse l'effort de Mill.

a) Le concept de démocratie

Comme mentionné en introduction, la démocratie comporte l'idée de l'exercice du pouvoir politique par le peuple. C. B. Macpherson constate que cette première définition a permis à la notion de démocratie d'être adaptée à une multitude de contextes:

"le mot démocratie a changé de sens plus d'une fois et a eu des significations parfois fort éloignées l'une de l'autre. Le mot démocratie a déjà eu un sens péjoratif. Il signifiait - dans son sens original - commande populaire ou gouvernement conforme à la volonté du peuple."(38)

Cette idée inspirait la crainte chez les individus les plus favorisés de la société, puisqu'ils y voyaient un danger tant pour le progrès de la société que pour le système de valeurs. De nos jours, l'idée de démocratie n'inspire plus ce type de réaction. Au contraire, tant les sociétés libérales occidentales que les pays socialistes de

type soviétique, que les pays en voie de développement se réclament le titre de société démocratique.(39)

Une analyse du développement de la notion de la démocratie au vingtième siècle dépasse les intentions de cet essai. Nous nous limiterons donc à mentionner que, quelle qu'en soit la forme, la démocratie au sens moderne, cherche à "fournir à chaque membre de la société les conditions permettant le plein et libre développement de ses facultés essentielles." (40)

Les sociétés libérales ont été les premières à revendiquer le titre de société démocratique dans les temps modernes. La notion originale de la démocratie a dû être adaptée d'abord aux fondements du libéralisme et ensuite à l'idée de l'Etat libéral existant. La démocratie libérale doit donc être perçue comme étant un système de pouvoir fondé sur la valorisation de l'individualisme et le droit à la propriété privée. Sa structure devra tenir compte de la structure de classe s'étant développée avec le capitalisme et du principe de la liberté de choix caractérisant l'individualisme.

A l'intérieur de ces limites, plusieurs modèles peuvent être présentés. Celui de Mill sera en fait un des tous premiers modèles de démocratie libérale. Reste à voir comment il adaptera l'idée originale de la démocratie au contexte du libéralisme et à voir comment le libéralisme sera modifié par sa démocratisation.

b) La démocratie représentative de Mill

Mill résume très bien l'orientation de sa pensée politique dans son essai, Considerations on Representative Government (41). Dès les premiers chapitres, Mill établit la nature du lien qui unit la forme d'un gouvernement aux fonctions que celui-ci doit exercer. Toutefois, la forme, tout comme les fonctions, s'articule d'après les dispositions des individus dans la société.

Mill énumère trois conditions à partir desquelles un peuple est en mesure de choisir l'Etat qui lui convient. D'abord, "la population à l'intention de laquelle un gouvernement est formé doit être prête à l'accepter " ou du moins, ne doit pas s'y opposer jusqu'à en empêcher la réalisation. Ensuite, "elle doit avoir la volonté et l'habileté pour faire ce qu'il est nécessaire afin d'assurer son maintien" et finalement, "elle doit avoir la volonté et l'habileté pour faire tout ce que l'on exige d'elle afin de permettre à l'Etat de remplir ses fonctions" (42).

Mill rappelle quelques exemples historiques afin de démontrer l'importance de sa première condition. La volonté d'un peuple a toujours déterminé si ses institutions politiques s'orientaient vers la stagnation ou le progrès. Toutefois la disposition d'un peuple à accepter une forme de gouvernement dépend tout autant de sa volonté d'en accepter les responsabilités. Un peuple doit suffisamment vouloir un gouvernement pour en assurer le maintien et la défense sans pour autant succomber aux influences extérieures. La

population doit aussi être disposée à entreprendre les fonctions qu'exige d'elles un gouvernement dans le but d'accomplir son mandat. Mill donne plusieurs exemples pour démontrer qu'un gouvernement n'est utile que dans la mesure où il répond aux besoins de la population. Un peuple qui valorise la liberté n'appuiera jamais un régime despotique pas plus qu'un gouvernement représentatif ne saurait être utile et conséquemment saurait survivre si la population n'était pas prête à assumer la responsabilité du suffrage.

Un autre élément de réponse que nous propose Mill se rapporte aux besoins de la société. Selon lui, ces besoins varient selon les époques. Une société à peine formée n'est apte qu'à jouir d'une liberté bien limitée et devra donc être gouvernée, pour son bien, par un Etat despotique, c'est-à-dire un Etat dont l'autorité s'étend à un champ très vaste de l'activité humaine et dont le pouvoir s'appuie sur une force incontestable.

Une société plus avancée est en mesure de jouir d'une plus grande liberté puisque les individus peuvent juger rationnellement de leurs limites et des responsabilités sociales qui leur incombent. Dans une telle société, le rôle de l'Etat est naturellement plus restreint et le lien qui l'associe aux intérêts des individus est plus intime. Donc, les fonctions précises de l'Etat varie selon le type de société et les intérêts de ses membres. On constate donc que le niveau d'évolution de la société est relatif à sa forme d'Etat et est le meilleur gouvernement dans les

circonstances. Un gouvernement est bon dans la mesure où il tient compte des individus et de leurs dispositions face à la liberté. Il ne représente peut-être pas la plus haute forme de gouvernement mais répond davantage aux besoins d'une société précise.

Mill ne propose pas de faire du gouvernement représentatif le meilleur Etat pour l'ensemble des sociétés. Contrairement à Bentham, Mill perçoit l'application d'un système démocratique qu'à une société qui a atteint un niveau de développement supérieur puisque que ce système favorise le développement du caractère actif de l'homme. Si Mill s'attarde à ce genre de question, c'est pour établir les bases de sa théorie de la démocratie mais c'est aussi un règlement de comptes envers la pensée politique de son père et celle de Bentham. C'est en s'éloignant de son héritage philosophique que son raisonnement pourra suivre un cheminement distinct et autonome.

Ce que veut également établir Mill, c'est la relation qui unit l'individu à l'Etat. Avant même de passer à l'analyse de la démocratie il est apparu nécessaire à Mill de démontrer l'apport de l'Etat envers l'individu. C'est seulement en orientant l'activité de l'Etat vers l'individu, que Mill pourra en faire de même en élaborant son propre projet de démocratie.

Pour cette raison, il redéfinit clairement le rôle de l'Etat dans la société et cherche à y associer de près une forme particulière de gouvernement. Selon lui, l'activité

d'un gouvernement doit s'orienter avant tout vers la maximisation de l'excellence intellectuelle des individus qui composent cette société. En démocratie, cette activité est d'autant plus facile puisque les individus maintiennent un contrôle sur l'activité de l'Etat. Les individus exercent sur cette activité une souveraineté qui protège leurs intérêts. En démocratie comme dans toute forme d'Etat, celle-ci doit-être définie en fonction du niveau de développement des individus. Ainsi, la forme d'un bon gouvernement est déterminée par les caractéristiques des individus de cette société:

"All good government which aims at being good is an organization of some part of the good qualities existing in the individual members of the community for the conduct of its collective affairs"
(43)

La valeur d'un gouvernement est relative à sa capacité d'augmenter ou d'améliorer la qualité des individus gouvernés tant sur le plan collectif qu'individuel (44). Un bon gouvernement a une double responsabilité et l'on doit tenir compte de ces deux responsabilités pour en évaluer les mérites. Dans un premier temps, l'Etat agit comme outil d'influence. Cette influence de l'Etat s'exerce selon ses capacités à améliorer les individus et leur intellect ainsi que leurs valeurs morales (45). Dans un deuxième temps, l'habileté avec laquelle l'Etat gère les affaires de la communauté tout en tenant compte des valeurs morales, intellectuelles et actives existantes, permet de mesurer sa compétence. Sa fonction consiste à diriger "les affaires

collectives de la communauté d'après le niveau d'éducation auquel ils sont déjà " (46). Son succès dépend de ce qu'il peut accomplir avec les ressources humaines à sa disposition.

Mill en arrive à la conclusion suivante:

" The best government for them (le peuple) is the one which tends most to give them that for want of which they cannot advance or advance only in a lame and lopsided manner" (47)

Le progrès d'une société est lié à sa capacité de se doter de la forme de gouvernement qui lui convient le mieux. Il revient ensuite à l'Etat de stimuler les individus vers le progrès.

Selon Mill, c'est le gouvernement populaire qui idéalement remplit le mieux les fonctions propres à tout Etat parce qu'il apporte aux individus la plus grande somme de bénéfices à court et à long terme. Mill le perçoit comme étant un idéal qui suppose que toutes les conditions nécessaires à la maximisation de ses bénéfices soient présentes dans la société. Le gouvernement populaire accentue l'activité plutôt que la passivité chez les individus. C'est par cette activité que prennent forme les bénéfices d'un gouvernement populaire car l'état des facultés humaines est beaucoup plus épanoui dans une société où l'individu a une part active dans l'exercice du pouvoir. L'effet est d'autant plus bénéfique si tous sont égaux en tant que membre de la société et peuvent agir au même titre comme c'est le cas dans un gouvernement

populaire. La liberté individuelle qu'exige l'exercice populaire du pouvoir a un effet bénéfique lorsque la personne dont les intérêts font l'objet d'une décision est ou espère devenir citoyen à part égale. Le devoir public d'un individu lui élève l'esprit et en fait une personne plus épanouie, mieux éduquée. Il y a aussi des bénéfices au niveau de l'instruction morale de l'individu, par son intégration au bien-être de la collectivité; " On lui fait sentir qu'il est un membre de la communauté et tout ce qui est bénéfique pour la collectivité est perçu comme étant bénéfique pour lui" (48).

Les bénéfices réels et multiples d'un gouvernement populaire en font la meilleure forme de gouvernement à la seule condition que les circonstances sociales s'y prêtent, c'est-à-dire qu'il réponde aux trois conditions mentionnées plus haut, soit l'aptitude d'une population à accepter cette forme de gouvernement, sa volonté d'en assurer le maintien et sa capacité d'en assurer le fonctionnement (49). Afin de maximiser son utilité, un gouvernement populaire doit faire en sorte que la participation des individus soit aussi grande que le permet le degré de développement de la communauté le permet.

Perçue de façon idéale, le gouvernement populaire, c'est-à-dire la démocratie, représente l'organisation politique qui s'accommode le plus facilement de la place qu'occupe la liberté individuelle dans la société. Plus encore, elle y puise les ressources qui l'aideront à

remplir son mandat. Si la liberté individuelle trouve sa place au sein de la démocratie, l'égalité y est encore plus intimement liée:

" The pure idea of democracy, according to its definition, is the government of the whole people by the whole people, equally represented ... (It) is synonymous with the equality of all citizens."(50).

Cette égalité se retrouve sous plusieurs formes à l'intérieur du mécanisme de l'Etat démocratique notamment dans le suffrage. La plus importante de ces formes est la participation de tous les citoyens à des activités sociales impliquant une responsabilité. Selon Mill, c'est la participation des citoyens à l'ensemble des fonctions sociales qui rend possible les bénéfices de la démocratie:

"it is evident that the only government which can fully satisfy all the exigencies of the social state is one in which the whole people participate" (51).

Toute son argumentation accentue les vertus d'un gouvernement populaire c'est à dire un gouvernement où le peuple détient la souveraineté et où c'est lui, le gouvernement, qui exerce le pouvoir. Ce n'est qu'à la toute fin de son analyse que Mill précise que le gouvernement représentatif constitue la forme de gouvernement populaire la plus apte à exercer le pouvoir dans les sociétés modernes. Sa plaidoirie s'articule en une seule phrase:

" But since all cannot, in a community exceeding a small single town, participate personally in any but some very minor portions of the public business, it follows that the ideal type

of a perfect government must be representative" (52).

C'est donc parce que la participation active de tous ne représente pas une option pratique au-delà d'une société restreinte qu'il faut chercher l'option qui s'y apparente le plus. Selon Mill, un gouvernement populaire du style de la Cité grecque n'est pas pratique dans les nations modernes. Il faut donc un système politique qui puisse combiner l'efficacité aux caractéristiques d'un gouvernement populaire. Le concept de la représentation, en remplaçant la participation directe du peuple au pouvoir politique comme moteur de la démocratie, en transforme non seulement les structures mais également les liens qu'entretiennent l'Etat et les individus. Les modalités de la représentation déterminent la valeur de la démocratie et permettent de distinguer la véritable démocratie des systèmes politiques qui cherchent à s'y rattacher. La représentation pose dès le départ une limite à l'intervention de l'individu dans les affaires de l'Etat et accentue le devoir moral à l'excellence et à la gestion responsable et efficace du pouvoir politique. La démocratie sera structurée de façon à maximiser l'efficacité des structures politiques au détriment même de la volonté immédiate de la population et ce, dans le but de promouvoir leurs intérêts réels.

C'est le problème de la gestion du pouvoir politique qui permet à Mill de soulever l'idée de la représentation populaire au sein de l'Etat. La démocratie suppose une participation de la population à ce pouvoir. Il en sera

ainsi pour le gouvernement représentatif et c'est ce qui en constitue le premier élément de définition:

"The meaning of representative government is that the whole people, or some numerous portion of them, exercise through deputies periodically elected by themselves, the ultimate controlling power, which in every constitution must reside somewhere."(53)

Il est possible de déduire deux choses de cet énoncé. Nous savons d'abord que le pouvoir populaire s'exprime avant tout par l'exercice du suffrage. La question du vote et des modalités qui l'entourent préoccupe Mill, qui y consacre plusieurs chapitres dans Considerations...(54). Deuxièmement, nous pouvons en conclure que l'exercice de ce vote constitue l'essentiel du pouvoir des individus et donc que l'exercice quotidien du pouvoir se situe ailleurs.

Pour Mill, le problème est d'une double nature. En un premier temps il doit donner au suffrage un contrôle véritable sur les institutions politiques. Le mode de représentation doit assurer à chacun, non seulement une voix dans l'élection mais un représentant au sein de l'Etat. Dans un deuxième temps, le gouvernement doit pouvoir opérer de façon efficace et accomplir l'ensemble des fonctions qui sont identifiées comme lui étant propres. Mill doit donc équilibrer la participation des citoyens au pouvoir politique avec un besoin d'efficacité au sein des opérations étatiques.

Si le vote représente l'essentiel de la participation des individus à la vie politique de leur société, Mill lui

confie un statut qui dépasse largement celui d'une liberté ou d'un droit. Selon lui, il ne s'agit pas d'un droit individuel mais d'un devoir qu'a chaque citoyen auprès de la communauté. L'individu n'est guère libre de voter selon ses caprices ou son humeur mais est plutôt moralement tenu de voter pour le candidat qui, à son avis et après réflexion sérieuse, se présente comme étant le plus apte à le représenter. Le vote implique une obligation morale de chacun envers la collectivité. N'oublions pas que la liberté chez Mill se limite aux actions propres à l'individu qui en est la source. Parce que le vote a des conséquences pour tous, il est logique que Mill y associe une responsabilité sociale. Mill suggère également que le vote soit tenu publiquement ce qui empêcherait les individus de voter sans avoir à en rendre compte. Encore une fois c'est parce que le vote est un devoir et non un droit:

"His vote is not a thing in which he has an option; it has no more to do with his personal wishes than the verdict of a jury man. It is strictly a matter of duty; he is bound to give it according to his best and most conscientious opinion of the public good."(55)

c) Démocratie représentative et classes sociales

Selon Mill, même s'il s'agit du type idéal de gouvernement, la démocratie est sujette à certains dangers. Elle est particulièrement susceptible au "danger du niveau d'intelligence inférieur du corps législatif et de l'opinion populaire qui le contrôle" (56). Elle devra aussi faire face au danger "de la législation en fonction des

intérêts de la classe dont les membres forment la majorité" et donc à la tyrannie de la majorité (57). Ces dangers représentent les conclusions de l'analyse de la société dans laquelle Mill vivait. Ce sont, selon lui, les difficultés pratiques les plus importantes menaçant la démocratie représentative.

C'est à partir de ce qu'il a pu observer de la société dans laquelle il vivait, qu'il en est venu à la conclusion que des modifications substantielles s'imposaient au plan que proposaient son père et Bentham.

De plus, tout comme les rapports économiques doivent continuer à répondre aux impératifs du capitalisme, la démocratie doit pouvoir respecter et satisfaire les fins pour lesquelles l'Etat existe. Ce qui toutefois demeure propre au pouvoir politique, c'est le danger que pose une participation trop forte de la classe ouvrière pour le capitalisme et la propriété. La tyrannie de la majorité se traduirait selon Mill par la domination du corps législatif par une classe d'individus ne pouvant faire la distinction entre ce qui paraît être bon pour elle et ce qui en réalité reflète l'intérêt de l'ensemble de la société.

Le danger de la domination politique par la classe ouvrière est d'autant plus grand que dans le cadre d'un gouvernement populaire, elle se ferait sous le voile de la légitimité. Selon Mill, la tyrannie de la majorité, et donc de la classe ouvrière, éliminerait toute possibilité pour la société d'élire les meilleurs individus pour la diriger, ou

même de se doter d'un Etat efficace. Si Mill prévoit de tels problèmes c'est d'abord en raison de l'effet qu'a le pouvoir sur les individus mais aussi en raison de la façon dont il prévoit que les membres d'une même classe voteront.

Le pouvoir a un effet de corruption sur l'homme et l'indice le plus frappant de cet effet est le changement de valeurs chez celui qui acquiert le pouvoir. Mill reconnaît deux types d'intérêts chez l'homme. Le premier représente l'égoïsme et trouve son expression dans les plaisirs immédiats. Le second, tout en incorporant les vertus de l'altruisme, met en cause les intérêts d'autrui. Or, en présence du pouvoir, l'égoïsme humain l'emporte:

"Now it is a universally observed fact that the two evil dispositions in question, the disposition to prefer a man's selfish interest to those which he shares with other people, and his immediate and direct interests to those which are indirect and remote, are characteristics most especially called forth and fostered by the possession of power."(58)

Quel que soit l'individu ou la classe d'individus qui détient le pouvoir, l'intérêt de chacun finira par s'opposer à celui de l'ensemble des membres de la communauté.

Traduit au niveau de la démocratie ceci implique que la classe qui prend le pouvoir s'en servira selon ses intérêts propres et non selon ceux de la communauté. C'est donc l'ensemble des individus qui y perdraient malgré le sentiment de contentement chez la classe dominante.

Suite aux conclusions que Mill a tirées de son analyse

des classes sociales il prévoyait déjà que certaines applications du principe de la démocratie donnerait à la classe ouvrière un pouvoir déséquilibrant sur l'Etat. Cette situation n'est toutefois plausible que si cette classe réagit en bloc face à sa nouvelle force.

C'est parce que les individus voteront selon leurs intérêts, ou ce qu'ils croient être leurs intérêts, que l'on risque de voir le parlement dominé de façon majoritaire par les représentants de la classe ouvrière. En raison des intérêts, des valeurs et d'un niveau d'éducation similaires, les membres d'une même classe devraient voter dans un même sens, c'est-à-dire pour le même type de candidat. En votant selon les mêmes impulsions, les ouvriers marginaliseraient l'opinion des individus dissidents et de la classe minoritaire. Ce faisant, le pouvoir politique tomberait sous l'emprise d'une seule classe, libre d'imposer ses choix à l'ensemble des membres de la société.

Non seulement les membres de la classe ouvrière voteraient-ils pour les mêmes candidats mais ils voteraient exclusivement pour des candidats épousant des points de vue similaires aux leurs. Compte tenu des caractéristiques de la classe majoritaire, ceci implique que la majorité des élus seraient d'un calibre intellectuel peu élevé et qu'ils n'appuieraient que les opinions énoncés par leurs électeurs aussi irrationnelles et peu pesées que puissent être ces opinions. Pour Mill il est important de mettre sur pied une forme de démocratie qui éviterait de donner à une classe et,

en particulier, à la classe ouvrière le pouvoir absolu sur l'Etat. Le meilleur moyen d'y arriver c'est d'assurer aux individus une voix inégale dans les décisions de l'Etat.

iv) Démocratie et égalité

L'inégalité politique que veut instaurer Mill doit se justifier moralement. Si la crainte que lui inspire la classe ouvrière l'oblige à institutionaliser une certaine inégalité, elle va devoir faire appel à sa conception de la nature humaine et aux principes de sa philosophie morale. L'inégalité politique de Mill ne sera pas absolue non plus car son principe premier sera celui de l'égalité. L'inégalité ne paraîtra que lorsque son application sera nécessaire au progrès de la société et à l'efficacité de l'Etat. La démocratie se fonde d'abord sur l'égale participation (et non la participation égale) de tous les individus à l'élection des représentants.

L'examen de trois composantes de la participation populaire nous aidera à déterminer l'étendue et les limites à l'égalité politique des individus. Il s'agit de l'application du principe de l'universalité du droit au suffrage, la participation des femmes à l'exercice du vote et le système du vote plural conçu par Mill.

a) Le principe de l'universalité

En principe, Stuart Mill rejette l'option suggérée par

son père et propose l'universalité du suffrage. S'il arrive à une conclusion différente de celle de James Mill c'est qu'il entrevoit différemment l'exercice du vote et son impact sur les individus. Alors que pour les premiers utilitaristes le vote représentait simplement un moyen de s'assurer la représentation et donc un contrôle sur le pouvoir politique, Stuart Mill y apporte une dimension beaucoup plus large. Tout d'abord, il souligne qu'en limitant le suffrage, on limite l'influence des individus sans droit de vote :

"Rulers and ruling classes are under a necessity of considering the interests and wishes of those who have the suffrage; but of those who are excluded, it is in their option whether they will do so or not" (59)

Les individus exclus voient donc leurs opinions et intérêts assujettis à la bonne disposition des dirigeants politiques. En perdant la participation à la gestion du pouvoir politique, les citoyens perdent tout intérêt aux questions sociales dont l'impact sur eux est certain. Le suffrage, en suscitant un intérêt plus large chez les individus, laisse apparaître un des bénéfices les plus importants du système démocratique, soit celui de l'éducation:

"Among the foremost benefits of free governments is that education of the intelligence and of the sentiments which is carried down to the very lowest ranks of the people when they are called to take a part in acts which directly affect the great interests of their country." (60)

Le suffrage a, selon Mill, un rôle qui dépasse

largement celui d'instrument permettant la représentation. En permettant à la classe ouvrière de voter, on lui élargit l'esprit. On lui donne une raison de s'intéresser à des questions qui, à première vue, ne semblent pas avoir de conséquences à son égard et qui ne suscitent pas son attention. Le suffrage a le rôle " d'instrument de développement intellectuel puissant lors de l'exercice de ce droit par les ouvriers" (61). C'est parce que le suffrage a des effets bénéfiques importants que Mill en propose l'universalité:

"No arrangement of the suffrage, therefore can be permanently satisfactory in which any person is peremptorily excluded, in which the electoral privilege is not open to all persons of full age who desire to obtain it." (62)

Malgré l'allure universelle de la formule, Mill y glisse discrètement une clause restrictive. En utilisant l'expression "toute personne d'âge mûr" Mill place le vote hors de la portée de l'ensemble de la population trop jeune pour y être inclus. Plutôt vague, l'expression laisse entendre une certaine flexibilité quand à son interprétation et se montre certes plus généreuse que la proposition correspondante de James Mill.

La formule laisse aussi entendre que, bien que Mill n'accepte d'exclusions permanentes, il serait disposé à tenir compte de restrictions dont l'effet ne serait que temporaire. De telles exclusions n'auraient pas pour effet de mettre le vote hors de la portée de certains individus de

façon permanente mais simplement de les empêcher de voter avant que certaines conditions soient remplies. C'est d'ailleurs dans cette voie que s'engage Mill qui, s'il voit la valeur de l'universalité du suffrage, croit que la participation au suffrage doit faire l'objet de certains critères restrictifs.

Il appuie ces exclusions sur ce qu'il appelle des raisons positives car, elles ont pour but, de poser des conditions d'éligibilité minimisant l'influence du vote irresponsable. Si Mill n'y voit pas de contradictions avec le principe d'universalité, c'est, qu'à son avis, ces exclusions sont surmontables et qu'il est même du devoir de la société et de l'Etat d'aider les individus à les surmonter. Les restrictions se formulent sur deux plans, l'une se rattachant à la question des connaissances et l'autre aux conditions économiques de l'éligibilité.

Selon Mill, on doit pouvoir exiger un minimum d'instruction chez tout électeur. A cet effet, l'individu doit pouvoir lire, écrire et pouvoir résoudre des opérations arithmétiques simples s'il veut obtenir le droit de vote (63). Le bien fondé de cette condition semble évident à Mill car il s'agit d'éléments de base, essentiels à la gestion de la vie de chacun, et à la gestion des intérêts de ceux avec qui l'on s'associe. Il serait irrationnel et irresponsable d'accorder le vote à quiconque ne remplit pas ces conditions.

En revanche, il est du devoir de l'Etat de rendre

accessible à tous, les moyens d'obtenir une éducation minimale. En mettant à la portée de tous la possibilité d'obtenir une instruction de base, Mill renvoie aux individus la responsabilité de s'instruire et donc de se prévaloir du droit de vote; "ce ne serait pas la société qui l'excluerait mais sa propre paresse" (64). La décision d'être inclus sur la liste électorale sera la responsabilité de l'individu de sorte que cette exigence n'entrera pas en contradiction avec le principe d'universalité:

"it would after a few years exclude none but those who cared so little for the privileged that their vote, if given, would not in general be an indication of any real political opinion" (65).

Il n'y a donc pas d'opinion politique véritable sans instruction.

Malgré la bonne volonté de Mill, cette exigence aurait tout de même pour effet d'exclure en permanence certains groupes d'individus, en particulier les faibles d'esprit et les handicapés mentaux dont l'exclusion ne repose pas sur la paresse mais sur l'incapacité. Elle excluerait aussi, et surtout à l'époque de Mill, certains handicapés physiques tels que les aveugles et les paraplégiques et ce, malgré les possibilités d'un haut niveau d'intelligence. De façon générale, cette exigence aurait pour effet d'exclure une grande partie des individus ne pouvant fonctionner de façon autonome.

Mill se tourne ensuite vers des considérations d'ordre économique et formule une deuxième exclusion en s'appuyant

sur le lien qui unit les payeurs de taxes et les gestionnaires des fonds publics. A son avis, le contrôle des finances publics doit ultimement et exclusivement se situer entre les mains de ceux qui contribuent au financement de l'Etat:

"It is also important that the assembly which votes the taxes, either general or local, should be elected exclusively by those who pay something toward the taxes imposed." (66)

Mill entend limiter le droit de vote aux contribuables afin d'assurer l'intégrité des intérêts de l'électorat. En revanche, il propose d'étendre l'impôt sous une forme visible à l'ensemble de la population et ce, afin de réconcilier cette restriction avec le principe d'universalité. C'est seulement en ressentant les effets tangibles des taxes que les individus de tous les niveaux économiques pourront apprécier le besoin d'une distribution et d'une gestion responsables de ces taxes.

Si Mill semble répondre aux exigences de la condition précédente dans le cadre de l'universalité du suffrage, il n'en n'est pas ainsi de la suivante. Plutôt que provisoirement, celle-ci disqualifie tout individu dépendant de la générosité financière des autres. Cette dépendance fait en sorte qu'il perd "son droit à des droits égaux avec eux en toutes autres choses" (67), notamment en matière d'égalité politique. Ce n'est qu'en sortant de sa situation de dépendance économique qu'il sera possible pour un individu d'acquérir le droit de vote.

Il n'est pas de l'intention de Mill d'établir une série de conditions dont le but serait d'exclure en permanence les individus à qui il juge superflu ou même dangereux d'accorder le droit de vote. Au contraire Mill perçoit l'ensemble de ces conditions comme étant des exigences raisonnables et surmontables et donc de nature temporaire. Malgré cette volonté, Mill crée tout de même deux catégories de citoyens, c'est-à-dire ceux qui ont le vote et ceux qui ne l'ont pas. L'universalité s'applique à l'ensemble des individus répondant aux exigences fondamentales identifiées par Mill. Ceux ne répondant pas à ces normes correspondent à une autre classe d'individus ne pouvant profiter des mêmes droits que les citoyens qui y répondent. Cette universalité prend donc un sens particulier mais essentiel à la composition d'un bon système politique. On doit tenir compte du fait qu'elle ne s'adresse qu'à ceux "qui sont à l'état normal des êtres humains" (68) selon les normes que vient de prescrire Mill.

b) L'émancipation politique des femmes

Parmi les restrictions à la participation populaire au suffrage qu'a soulevées James Mill, il en est une au sujet de laquelle Stuart Mill portera une attention particulière. Il s'agit du problème de l'égalité sociale des femmes. Il ne serait pas exagéré d'affirmer qu'il s'agit d'un des domaines où il prend le plus ses distances par rapport à la doctrine des premiers utilitaristes.

La question de la condition féminine préoccupe Mill à un point tel qu'il rédigera, en collaboration avec sa femme Harriet Taylor Mill, un essai touchant toutes les facettes du problème, essai qui sera intitulé The Subjection of Women (69). S'il se prononce en faveur de l'émancipation des femmes, il reconnaît que le problème dépasse largement celui de la quête de l'égalité politique et que la liberté des femmes doit se réaliser à tous les niveaux des rapports sociaux. En revanche, l'émancipation politique des femmes lui paraît d'une importance capitale puisqu'elle permettrait la participation de la moitié de la population à la vie politique.

Selon Mill, il n'existe aucun argument qui puisse justifier que l'on n'accorde pas le vote aux femmes:

"Under whatever conditions and within whatever limits, men are admitted to the suffrage, there is not a shadow of justification for not admitting women under the same."(70)

L'ensemble de la population souffrira de la mise à l'écart des femmes de la vie politique puisqu'on rejette d'emblée des opinions et même des candidatures qui pourraient s'avérer très bénéfiques pour la société. Les femmes ont des intérêts légitimes au sujet de questions d'ordre public et doivent donc pouvoir les revendiquer au même titre que les hommes. Mill rejette catégoriquement les arguments à l'effet que les femmes sont inférieures aux hommes, surtout au niveau de l'intellect. Mill répond à ses adversaires et plus particulièrement à son père qu'aucun mal ne serait fait

si les femmes ne faisaient que reprendre la volonté de leurs maris ou de leurs pères alors qu'un grand bien serait accompli si elles prenaient une décision autonome: "Si elles pensent par elles-mêmes, beaucoup de bien en résultera, et si elle ne le font pas, aucun mal." (71). Ce n'est qu'en leur permettant de participer à la vie politique de la société que les femmes pourront briser le moule de la servitude dans lequel elles se trouvent et qui les empêche de prendre conscience de leur valeur véritable.

c) Le vote plural

L'émancipation politique des femmes et l'adoption en principe de l'universalité assure à une grande partie de la population le droit de vote. En soi, ce vote n'est pas une garantie de représentation. Afin d'assurer cette représentation, Mill va instaurer un système où chaque individu aura le droit à la représentation. Le problème doit toutefois se poser dans le cadre d'une société inégalement divisée en deux classes. Pour éviter que ne se perpétue le danger de la domination de l'Etat par la classe majoritaire, il sera nécessaire de créer une égalité politique entre les deux classes. Cette égalité ne sera possible qu'en créant une inégalité politique entre individus.

Malgré le fait que son analyse de la société met en rapport les classes sociales, c'est l'individu qui représente le fondement de la démocratie et c'est son épanouissement qui en demeure l'enjeu. Si elle doit remédier

au problème de la tyrannie de la majorité, la démocratie doit le faire par le biais d'une protection de l'opinion individuelle contre celle des masses:

"The great difficulty of democratic government has hitherto seemed to be how to provide, in a democratic society... a social support, a point d'appui, for individual resistance to the tendencies of the ruling class" (72).

Cette protection de l'individu s'articule en fonction des rapports entre classes sociales. C'est en assurant une protection aux minorités que Mill croit pouvoir fournir ce point d'appui aux individus.

Afin d'y arriver, la démocratie doit reconnaître le droit égal de tous les groupes sociaux à une représentation. Une chose est certaine, la suppression des minorités va à l'encontre de l'esprit démocratique:

"It is an essential part of democracy that minorities should be adequately represented. No real democracy, nothing but a false show of democracy, is possible without it" (73).

Il faut donc mettre sur pied un système de suffrage qui donne à tous une représentation afin que tous les groupes minoritaires soient représentés. De même qu'il revendique l'universalité du suffrage, Mill revendique aussi le droit à la représentation pour chaque électeur. Ce principe va au delà du droit au suffrage car il donne à chaque vote le pouvoir de la représentation. Mill considère d'ailleurs ce principe comme étant fondamental au fonctionnement de la démocratie. Il rejette la conception généralement acceptée de la démocratie selon laquelle elle se résume au règne de

la majorité numérique. La démocratie telle que conçue couramment à l'époque de Mill cherche à s'accrocher aux grands principes de la démocratie classique notamment, à l'égalité politique, mais aux yeux de Mill elle entretient un système d'inégalité favorisant la domination de l'Etat par la classe majoritaire.

De l'avis de Mill, la démocratie sous-entend le principe de l'égale représentation de tous: "Dans une démocratie véritablement égale, toutes ou n'importe quelle section seraient représentées non pas disproportionnellement, mais proportionnellement" (74). C'est cette conception de la démocratie où chacun est représenté qu'il met en opposition à la fausse démocratie qui s'appuie sur l'inégalité. Chez cette dernière, la communauté se place sous le règne d'une partie de la population:

"there is a part whose fair and equal share of influence in the representation is withheld from them, contrary to the principle of democracy, which professes equality as its very root and foundation" (75)

Si Mill souligne l'importance fondamentale du droit égal à la représentation de tous les individus, c'est qu'il s'agit d'une première étape visant à éliminer les dangers qui menacent la mise sur pied de toute démocratie dans la société occidentale moderne. A cet effet, Mill s'inspire largement du plan de M. Thomas Hare, écrivain contemporain de Mill.

Pour Mill, toute la question du mécanisme d'élection

repose sur l'application de ce principe. M. Hare suggère un système d'élection proportionnelle où un candidat est élu lorsqu'il obtient le quota de vote nécessaire à la représentation d'un siège au Parlement, même s'il faut additionner les votes de plusieurs circonscriptions. Un tel système a l'avantage d'assurer la représentation de toutes les minorités. Il assure aussi à chaque électeur une représentation par quelqu'un qu'il a choisi, ce qui lie de plus près le représentant et ses électeurs.

Ce qui semble en être l'avantage le plus important, c'est la thèse voulant qu'un tel système de représentation hausse de façon appréciable le niveau intellectuel du parlement. Il en serait ainsi tout d'abord parce que cela permettrait l'élection de candidats de mérite qui, autrement, seraient défaits. De telles possibilités auraient pour effet d'encourager les candidats d'excellence à se présenter devant la population:

"In no other way which it seems possible to suggest would Parliament be so certain of containing the very ELITE of the country"(76).

De plus, la qualité intellectuelle de la chambre serait élevée parce que la majorité serait contrainte à trouver des candidats de plus haut calibre afin de pouvoir se mesurer aux adversaires. Ce raisonnement fait appel à la foi de Mill en la rationalité de l'électorat qui exigera des candidats de meilleur calibre au risque de voter pour le candidat de la minorité.

La présence de représentants de calibre supérieur même

en minorité placerait une résistance à la tendance naturelle de la civilisation moderne et du gouvernement représentatif vers la médiocrité collective. Contrairement à la fausse démocratie où seule la majorité est représentée, la démocratie représentative opposera à la majorité gouvernante en chambre une opposition réelle qui pourra faire entendre son opinion et qui forcerait le gouvernement à formuler une réplique cohérente. Mill appelle le rôle de ce groupe la fonction d'antagonisme. Cette fonction sociale est essentielle à l'amélioration de la société car le progrès social repose sur l'état de conflit:

"No community has ever long continued progressive but while a conflict was going on between the strongest power in the community and some rival power" (77).

En donnant une tribune à l'élite, il lui est possible d'influencer de multiples façons les dirigeants. Si son nombre ne lui donne pas un poids suffisant afin de déterminer le résultat des décisions en chambre, son influence morale est compensée largement par l'impact qu'elle aura sur les autres représentants. En raison du contact direct avec cette minorité, la majorité est en mesure d'identifier les faiblesses de ses politiques et peut même être convaincue des changements à y apporter. A son avis tout le monde peut tirer profit de l'élargissement maximal de la discussion au sujet de questions d'ordre public. La représentation des minorités peut s'appuyer sur le droit de tous à la liberté d'expression.

Ce que permet justement un environnement de liberté c'est de permettre aux individus de génie de s'épanouir et de montrer les voies d'actions supérieures à tous. Bien qu'ils soient peu nombreux, leur présence est essentielle au progrès:

"these few are the salt of the earth; without them, human life would become a stagnant pool. Not only is it they who introduce good things which did not before exist; it is they who keep the life in those which already exist" (78).

C'est leur présence tout simplement qui aura un effet bénéfique sur l'ensemble de la société. L'individualisme, tel que l'entend Mill permet le développement d'une élite sociale qui pourra contrer la tendance générale vers la médiocrité. L'existence de cette élite est un phénomène naturel au sein de toute société et un élément essentiel à son développement. Bien qu'il s'agisse d'un groupe minoritaire, il est important de lui donner la place et l'importance dans la société qui lui revient.

La présence de cette minorité éclairée contraindrait la majorité à articuler son opinion rationnellement et l'empêcherait de tomber dans la complaisance. Comme dernier argument, Mill souligne que la proposition de Hare permettrait à un système démocratique de se doter de leaders dont les capacités sont supérieures aux capacités de la population. En adoptant le système de Hare, on donnerait à toutes les minorités et surtout à la classe minoritaire

principale - la bourgeoisie - une représentation assurée au Parlement.

Malgré les dispositions de ce plan, la représentation demeurerait proportionnelle à la composition de la communauté de sorte que les ouvriers, majoritaires dans la société, seraient toujours en majorité à l'assemblée législative. Ainsi, bien qu'elle donne une voix à tous dans la formation des institutions politiques et qu'elle hausse partiellement le niveau d'intelligence de l'opinion publique, la proposition de Hare ne règle pas le problème de la législation de classe. Le problème le plus pressant est donc celui de la domination de l'appareil étatique par les intérêts de la classe majoritaire. Ce n'est qu'en le corrigeant que la démocratie prendra son sens véritable (79).

Afin d'y parvenir, il faut équilibrer l'influence des deux classes sociales principales dans la société de sorte que ni l'une ni l'autre puisse dominer l'assemblée législative:

"if the representative government could be made ideally perfect, ... its organization must be such that these two classes, manual laborers and their affinities on one side, employers of labor and their affinities on the other, should be in the arrangement of the representative system equally balanced, each influencing about an equal number of votes in Parliament" (80).

Le but de Mill est donc d'équilibrer le pouvoir des divers intérêts dans la société afin de donner à chaque classe et non à chaque individu une voix égale. La vérité et la

justice ne pourront guider les hommes que si des intérêts particuliers s'imposent et supplantent totalement les autres.

C'est en tentant de solutionner ce problème que Mill va chercher dans l'ordre naturel de la vie humaine des éléments de réponse. A son avis il est dans l'ordre naturel des choses que, dans une affaire où les intérêts de plus d'un sont impliqués, l'on accorde toujours une grande importance à l'opinion de l'homme le plus sage, dont l'opinion est soit plus intelligente, soit plus vertueuse. Cette inégalité de poids donne un plus grand pouvoir à certains individus plutôt que de les maintenir tous à égalité. Porté aux intérêts globaux de la société, le raisonnement demeure le même:

"It (l'opinion de chacun) can always be taken into the calculation and counted at a certain figure, a higher figure being assigned to the suffrages of those whose opinion is entitled to greater weight"(81).

Ce que propose Mill c'est de mettre sur pied un système de suffrage à votes multiples. S'il est important de donner le droit de vote à tous les individus éligibles, on peut sans contredire ce droit, établir une échelle de suffrages variable selon certains critères. Il reste toutefois à déterminer un mode d'évaluation de la supériorité d'un individu par rapport à la moyenne.

De l'avis de Mill, seule la supériorité mentale peut être retenue comme critère de supériorité individuelle. Il rejette donc du même coup l'idée qui veut que la supériorité

soit attribuée en vertu de la propriété, critère qui ne tiendrait pas compte de la valeur du raisonnement d'un individu. A défaut d'un meilleur système, Mill propose d'évaluer les individus en fonction de leur emploi. Certains emplois demandent plus d'intelligence que d'autres et il est possible d'évaluer la performance de l'individu selon son occupation. On est alors en mesure d'établir une échelle de suffrage qui, ayant à sa base, le travail manuel, s'échelonne jusqu'aux diplômés universitaires. En accordant un seul vote aux travailleurs manuels, on en rajoute ensuite, selon l'importance accordée à telle ou telle profession avant d'arriver aux diplômés universitaires qui obtiennent le plus haut niveau d'éducation et donc le plus grand nombre de votes. Si Mill demeure flexible quant aux modalités de la mise en pratique du vote multiple, il croit tout de même avoir tracé la voie dans laquelle doit s'engager la démocratie: "il est évident que c'est dans cette voie que se trouve l'idée véritable du gouvernement représentatif" (82).

En proposant le vote multiple, Mill propose de donner à certains individus un pouvoir accru. Puisqu'il crée une échelle de suffrage, il crée du même coup une échelle de pouvoir. Il est inévitable qu'une inégalité politique marque les rapports entre électeurs quelque soit la forme précise que prenne le vote multiple à l'intérieur de la démocratie.

La description du système de suffrage et de

représentation de Mill nous indique clairement les limites à l'égalité politique des individus. Chaque individu a le droit de vote de même que le droit d'être représenté. Cette égalité n'a d'autre but que d'assurer que la valeur éducative du suffrage puisse être bénéfique à tous les individus. Au delà de ceci, l'inégalité est permise et est même nécessaire. C'est d'ailleurs au nom de l'individualisme et de la maximisation des capacités de l'ensemble des individus que Mill se permet d'instaurer certaines inégalités.

v. La division des responsabilités et du pouvoir politique

Malgré l'importance qu'accorde Mill au suffrage et à la façon dont il doit être organisé, cette question ne représente en réalité qu'un élément de ce qu'est l'Etat démocratique libéral. L'exercice du vote a une valeur éducative mais cet exercice prend forme à l'intérieur d'une structure de pouvoir. Un problème se pose alors à savoir comment concilier la participation populaire avec les besoins d'une administration efficace du pouvoir politique. Le but de Mill est de voir:

"how far it is possible so to organize this democracy as, without interfering materially with the characteristic benefits of democratic government, to do away with these two great evils, or at least to abate them in the utmost degree attainable by human contrivance"(83).

L'efficacité demeure le seul critère pouvant

déterminer le rôle et l'étendue du pouvoir dans l'Etat. Il nous faut voir maintenant quelles limites le principe de l'efficacité apportera au pouvoir populaire, au pouvoir des représentants et quelles responsabilités Mill assignera à la fonction publique.

a) Les limites au pouvoir populaire

La notion de la démocratie de Mill repose sur la légitimité de la représentation et donc, de la délégation d'une part du pouvoir des individus à leurs représentants. La représentation pose ainsi des limites à la participation populaire:

"Except by the part they may take as jurymen in the administration of justice, the mass of the population have very little opportunity of sharing personally in the conduct of the general affairs of the community." (84)

Outre le devoir de chacun dans le rôle de juré, la plus importante part de cette participation est bien sûr le suffrage tel que nous venons de l'analyser. Toutefois, l'expression d'opinions par l'entremise des quotidiens ou tout autre moyen, est fortement encouragée dans la démocratie représentative. Sans nécessairement mener à des changements de politiques, la liberté d'expression assure l'échange d'opinions qui ne peut que promouvoir une opinion publique plus avertie.

Les citoyens sont le plus souvent appelés à jouer un rôle actif dans l'exercice de certaines fonctions au niveau du gouvernement local. La valeur éducative de ces

fonctions est importante puisqu'elles sont le plus souvent bénéfiques aux individus moins éduqués. Les questions qui y sont discutées n'étant pas généralement d'une grande portée pour la société, Mill accorde plus d'importance aux effets qu'ont ces fonctions sur les individus qu'à la qualité des résultats de leurs décisions.

Tous sont éligibles à exercer une fonction à caractère public mais seulement une minorité peut être les représentants du peuple. Malgré cela, la possibilité de se porter candidat doit être à la portée de tous les citoyens. Afin d'assurer ce droit, Mill propose de plafonner les dépenses électorales dans le but de donner une chance égale à ceux dont les ressources financières sont limitées pour éviter que certains privilégiés tirent avantage d'élections coûteuses. Le but de Mill est de permettre aux meilleurs éléments des différentes classes de se faire élire:

"The object should be to bring together the best members of both classes under such a tenure as shall entice them to lay aside the class differences and pursue jointly the path traced by the common interest." (85)

Cet objectif pose toutefois le problème de la nature du rapport entre les représentants et l'électorat et du rôle exact des représentants.

b) Les limites au pouvoir des représentants

Selon Mill, le représentant ne doit pas catégoriquement agir selon les désirs des électeurs mais doit être guidé par ses propres opinions et analyses. S'il en arrive à cette

conclusion c'est en raison de l'impératif de l'Etat voulant que l'on maximise les bénéfices de l'intellect supérieur qui a les capacités d'assumer des fonctions au sein du gouvernement et accorder une plus grande importance à l'opinion des individus de calibre supérieur. Les électeurs ne doivent donc pas exiger la conformité absolue des représentants mais ils doivent, si tel est le cas, se choisir des représentants de calibre plus élevé qu'eux-mêmes et reconnaître la valeur du jugement de ces représentants. En élisant des personnes aux facultés supérieures et au raisonnement fiable, les citoyens pourront être conseillés par celles-ci et se fier à la qualité et au sérieux de leurs opinions.

Malgré la mise en place d'une structure qui assure l'élection de représentants de haut calibre, la compétence du corps représentatif demeure limitée. En raison de ces limites, il faut définir le champ de compétence qui lui est propre:

"it is necessary to consider what kinds of business a numerous body is competent to perform properly. That alone which it can do well it ought to take personally upon itself. With regard to the rest, its proper province is not to do it, but to take means for having it well done by others." (86).

C'est en établissant la distinction entre le contrôle des affaires du gouvernement et la gestion ou l'administration même de ces affaires que Mill parvient à identifier la sphère de compétence de l'assemblée représentative:

"Instead of the function of governing, for which it is radically unfit, the proper office of a representative assembly is to watch and control the government: to throw the lights of publicity on its acts; to compel a full exposition and justification of all of them which anyone considers questionable; to censure them if found condemnable and, if the compose the government abuse their trust or fulfill it in a manner which conflicts with the deliberate sense of the nation, to expel them from office, and either expressly or virtually appoint their successors. This is surely ample power and security enough for the liberty of the nation."
(87).

Bref, le rôle de l'assemblée est de s'assurer que les pouvoirs de l'Etat soient gérés de façon responsable. L'assemblée n'a pas les compétences lui permettant de participer à l'administration quotidienne des politiques du gouvernement. Elle doit plutôt chercher à contrôler les grandes orientations de ces politiques et à contrôler les fonctionnaires chargés de leur mise en oeuvre. L'assemblée effectue ce contrôle en assurant la nomination des meilleurs candidats à la fonction publique. C'est parce que les représentants n'ont pas toujours ni les connaissances ni les ressources nécessaires à l'exécution des affaires de l'Etat qu'ils doivent s'en tenir à assurer le bon déroulement de celles-ci.

C'est d'ailleurs ce principe qui dicte le rôle de l'assemblée représentative dans les diverses manifestations du pouvoir étatique. Son rôle n'est pas d'administrer les politiques de l'Etat, mais de s'assurer de la compétence des gestionnaires gouvernementaux. Même dans le domaine de

la législation, qui représente une des fonctions les plus importantes de toute assemblée populaire, Mill voit d'un mauvais oeil l'ingérence des représentants dans la conceptualisation et la rédaction des motions et des lois. En votant les taxes, décision qui ne devrait relever que d'eux dans une démocratie, ils n'ont pas à entreprendre les analyses prérequisées ni même à rédiger les prévisions budgétaires, tâches que rempliront avec plus d'expertise les fonctionnaires experts. Leur rôle se limite plutôt à l'adoption ou au rejet de la proposition soumise: "Tout ce que l'on exige d'eux c'est leur consentement, le seul pouvoir qu'ils possèdent est celui de refuser" (88). Mill rejette toute disposition voulant que l'assemblée modifie à quelque'étape que ce soit une proposition ou un projet de loi. Une fois qu'une proposition lui est présentée, elle ne peut en décider le sort qu'en l'appuyant ou en la rejetant.

Avant de trancher une question, une assemblée a toutefois une autre fonction à remplir. Plus que toute autre institution, elle doit assurer la possibilité que toutes les opinions, surtout conflictuelles, puissent être exprimées. C'est en délibérant sur les sujets qui leur sont présentés que les représentants assument un rôle important. En agissant ainsi, ils assurent l'expression d'opinions pouvant jeter de la lumière sur des problèmes complexes. Ils peuvent en même temps remplir une deuxième fonction par les suggestions qu'ils apportent à l'attention des fonctionnaires. Sans qu'elles aient force de loi, ces

suggestions peuvent aboutir à des améliorations dans la gestion des affaires de l'Etat.

Mill demeure flexible quant aux fonctions précises relevant d'une assemblée représentative dans la mesure où le principe du contrôle populaire est respecté:

"Great varieties in this respect are compatible with the essence of representative government, provided the fonctions are such as secure to the representative body the control of everything in the last resort" (89).

Le rôle de l'assemblée législative est donc considérablement restreint en raison des qualités qu'exigent l'administration des affaires gouvernementales de ses gestionnaires.

c) Le rôle de la fonction publique

La gestion incombe plutôt à une fonction publique compétente puisque l'administration implique la spécialisation des connaissances. Si l'assemblée représentative constitue une composante essentielle à l'Etat démocratique, elle n'en représente pas l'unique institution. L'efficacité du gouvernement dépend tout autant de la présence de fonctionnaires à l'intérieur de la structure étatique que de la présence des représentants du peuple.

Selon Mill, la fonction publique est un corps de professionnels détachés de la politique partisane. Comme dans toute autre profession, on doit assurer aux fonctionnaires une stabilité d'emploi et un cheminement de carrière intéressant. Ils y sont pour offrir leur expertise

au gouvernement indépendamment des changements qui peuvent survenir après les élections. La fonction publique doit aussi être composée des meilleurs éléments de la société de sorte que le premier choix doit se faire suivant des critères objectifs et valables. A ce niveau il n'est possible d'évaluer les candidats qu'à partir de leur expérience académique puisqu'ils n'en sont qu'au début de leur carrière:

"These considerations have introduced the practice of submitting all candidates for first appointments to a public examination conducted by persons not engaged in politics, and of the same class and equality with the examiners for honors at the universities." (90)

On choisit ainsi les candidats avec les meilleurs résultats et qui offrent donc le plus de potentiel.

L'objectivité qu'offrent des examens d'entrée permet d'éliminer le favoritisme et le patronage qui dominent les autres méthodes de recrutement de fonctionnaires. Par le fait même, on neutralise la tendance vers l'embauche de candidats médiocres et, en même temps, on hausse la qualité de la fonction publique. On stimule aussi un enseignement de meilleure qualité dans les institutions universitaires du pays par la compétitivité qu'offrent ces examens.

La but de la démocratie chez Mill est d'assurer le développement maximal des membres de la société. C'est en combinant la liberté des institutions législatives à la compétence de la fonction publique et le pouvoir politique à la volonté populaire que la démocratie parviendra à réaliser

son but:

"No progress at all can be made toward obtaining a skilled democracy unless the democracy are willing that the work which requires skill should be done by those who possess it" (91)

La présence des fonctionnaires au sein de l'Etat démocratique diminue les risques d'erreur dont les représentants pourraient être inconsciemment la cause. Selon Mill, ce sont ceux qu'il nomme les gouvernements "bureaucratiques", c'est-à-dire les gouvernements contrôlés par des fonctionnaires qui pourraient potentiellement diriger avec le plus d'efficacité et d'habileté (92). Ce type de gouvernement comporte sans équivoque de nombreux avantages - notamment une expérience pertinente et une connaissance pratique de l'administration des affaires de l'Etat - que seule peut fournir une fonction publique stable. En revanche, un telle forme de gouvernement serait susceptible de faire face à d'importants problèmes qui en provoquerait la déchéance. La source de ces problèmes découle de son activité elle-même. La routine qu'implique la gestion des affaires de l'Etat, accable ses fonctionnaires. Un gouvernement composé exclusivement de gouvernants professionnels ne saurait s'épanouir ou promouvoir le progrès longtemps. La routine de l'administration mène inévitablement au règne de la médiocrité et de la stagnation: "A bureaucracy always tends to become a pedantocracy" (93).

C'est pourquoi il devient nécessaire d'intégrer les

fonctionnaires à la démocratie représentative. Les deux groupes - fonctionnaires et assemblée représentative - se complètent parfaitement. La fonction publique est en mesure de fournir à la démocratie l'expertise sans laquelle l'assemblée ne pourrait fonctionner de façon efficace et donc ne pourrait évoluer. D'autre part, elle n'est pas en mesure de combler les avantages propres à un système qui promeut la liberté. C'est parce qu'un gouvernement composé de fonctionnaires n'encourage pas la participation individuelle, que la démocratie doit à son tour suppléer aux limites de la fonction publique en se fondant sur la liberté individuelle.

Mill croit donc qu'un élément extérieur à la liberté est nécessaire au gouvernement démocratique pour que celui-ci puisse entreprendre ses affaires de façon permanente et efficace:

"freedom cannot produce its best effects, and often breaks down altogether, unless means can be found of combining it with trained and skilled administration"(94)

Si le besoin d'une fonction publique est évident, il ne faut pas en précipiter la mise sur pied. Elle doit être composée des individus les plus aptes à remplir les tâches propres à l'administration. Il faut aussi leur fournir une structure et un environnement qui mettront à profit leur expertise. Afin d'avoir les meilleurs fonctionnaires possible, il faut recruter dans la communauté des personnes compétentes dans la conduite des affaires. Deux

caractéristiques sont essentielles à la mise sur pied et au maintien d'une fonction publique, il s'agit de la compétence et de la permanence.

Le pouvoir décisionnel ne repose pas entre les mains d'une fonction publique aussi efficace soit-elle, mais entre les mains de l'exécutif. Selon Mill, le contrôle et la responsabilité du pouvoir ministériel doit être détenu par un seul et même individu. Malgré les qualités que peut posséder le chef d'un ministère, celui-ci étant généralement un politicien, il ne possède pas toujours les connaissances pertinentes aux obligations de son ministère. Il fait donc appel aux services de conseillers professionnels. Parce qu'il est toujours préférable d'avoir l'avis de plusieurs que de se fier uniquement à l'avis d'une seule personne, Mill suggère la mise sur pied de conseils "composés de professionnels ayant les aptitudes et l'expérience nécessaires"(95).

Afin d'attirer les meilleurs candidats possible, les membres de ces conseils se verraient offrir des postes permanents. S'ils ne sont pas affectés par les changements de gouvernements, ils ne devraient pas non plus être nommés à vie afin de permettre l'élimination régulière des membres moins productifs. En étant membre d'un conseil pour une période déterminée et avec la possibilité d'un renouvellement de mandat, ces conseillers sont dotés d'un pouvoir réel. Le rôle des conseils demeure toutefois bien spécifique:

"The Councils should be consultative merely in the sense, that the ultimate decision should rest undividedly with the minister himself... The members of Council have only the responsibility of advisers; but it is always known, from documents capable of being produced, and which if called for by Parliament or public opinion always are produced, what each advised, and what reasons he gave for his advice" (96).

En adoptant un fonctionnement de ce genre, Mill croit intégrer au gouvernement représentatif, la plus haute forme d'administration, à la fois compétente et efficace tout en laissant la responsabilité ultime du pouvoir décisionnel entre les mains de l'exécutif qui doit en répondre au peuple.

La distribution du pouvoir suit le principe de l'égale répartition des forces dans l'Etat suivant la compétence des divers groupes. Avec une telle distribution des tâches, le pouvoir de la participation populaire est limitée. Les individus votent pour des représentants dont les responsabilités sont limitées. L'assemblée représentative ne peut assumer que les responsabilités pour lesquelles elle a des compétences alors que l'exécutif, généralement issu de ce corps, doit assumer la responsabilité des politiques et des décisions du gouvernement. La fonction publique elle, se voit attribuer des fonctions mettant en valeur son expertise. Son champ d'action demeure tout de même assez large malgré le fait qu'on lui soustrait toute part de responsabilité politique.

L'attribution de fonctions importantes aux gestionnaires semble aller à l'encontre du principe fondamental de la démocratie représentative voulant que le gouvernement soit responsable devant la population. Par contre, les impératifs d'une gestion efficace du pouvoir politique exige que la fonction publique assume une large part du pouvoir politique.

vi) Conclusion

La théorie de la démocratie de Stuart Mill s'avère plus complexe que la théorie de James Mill et de Jeremy Bentham. La dimension morale et éducative de la démocratie et l'analyse des classes sociales de Stuart Mill y ont ajouté des dimensions jusque-là inexistantes. Ces deux éléments ont influencé tant l'organisation du suffrage que la division du pouvoir politique de l'Etat démocratique libéral.

Guidé par le principe de l'efficacité, la participation populaire se voit limitée au suffrage, à l'expression d'opinions et à l'exercice occasionnel de fonctions publiques sur le plan local. Malgré le voeu initial d'égalité, qui est une des bases de sa définition de la démocratie, Mill, en cherchant à répondre aux exigences de son époque, aboutit à un système qui promouvoit l'inégalité sociale et l'élitisme politique. L'inégalité, si elle devient fondamentale au mécanisme d'élection, ne fait que perpétuer les inégalités de classes présentes dans la

société. Le lien entre les inégalités sociales et les inégalités politiques semble étroit. Toutefois, Mill, dans son projet, intègre la classe ouvrière au fonctionnement de l'Etat et lui reconnaît un pouvoir politique.

Malgré cette perspective, il crée plusieurs paliers de pouvoir au sein de la communauté. La société se divise tout d'abord entre ceux qui ont le droit de vote et ceux qui ne l'ont pas. Le suffrage multiple a contribué à la création d'inégalités politiques en donnant une importance inégale à l'opinion de différents individus. Mill fait aussi la distinction entre les représentants, préoccupés par l'exercice quotidien du pouvoir, et le reste de la population.

Malgré l'évocation de l'universalité du suffrage, Mill impose certaines exigences qui ont pour résultat d'exclure certains individus de la masse électorale. La question de l'âge et de l'éducation minimale font en sorte que les individus qui sont munis d'un minimum de capacité rationnelle puissent voter. Les exclusions d'ordre économique suivent la même logique car elles n'accordent le vote qu'aux individus pouvant juger correctement de l'impact économique des décisions de l'Etat.

Le système de votes multiples opère selon les mêmes critères. Il cherche à donner avantage aux opinions des individus de plus grande valeur. En utilisant la profession et la valeur intellectuelle de l'individu comme barèmes, Mill s'assure de donner une voix proportionnelle à chaque

individu ayant pu développer son raisonnement et son sens de la responsabilité pour établir son échelle de vote.

En faisant appel à la valeur intellectuelle des individus, Mill cherche à établir leur degré de compétence à voter. Si le développement de l'individu et de sa liberté constitue la motivation derrière l'inégalité politique, c'est l'efficacité et ses exigences qui lui donneront une forme et qui la rationaliseront.

L'analyse de la démocratie selon Mill soulève de nombreuses difficultés, mais il faut y reconnaître un net pas en avant par rapport au projet qu'avait proposé son père. Il nous reste à établir le lien qui unit la théorie de la démocratie de Mill à la tradition libérale décrite au premier chapitre. La question qui doit toutefois retenir notre attention est de savoir comment le modèle de Mill a influencé le cours subséquent du libéralisme et sa vision de l'Etat. Aucune analyse de la théorie de la démocratie de Mill ne serait complète sans une analyse critique de celle-ci. Elle mérite donc qu'on y consacre un chapitre particulier.

NOTES

- (1) Voir Jacques Chastenet, La vie quotidienne en Angleterre au début du règne de Victoria, Paris, Librairie Hachette, 1961, pp. 105-129. L'auteur nous offre une excellente description des conditions de vie et de travail des ouvriers en Grande Bretagne au courant de la première moitié du 19ième siècle.
- (2) Chastenet, ibidem, p. 106.
- (3) Voir Chastenet, ibidem, chapitre v, "La bourgeoisie", pp. 89-104.
- (4) Ibidem, pp. 106-9.
- (5) Il faut voir à ce sujet les pages qu'il y consacre notamment dans Principles of Political Economy, dans C W vols. 2 et 3; Livre 2, chapitres XI-XIV et surtout Livre 4, chapitre VII et aussi quelques textes de moindres importances tels que The Claims of Labour dans C W volume 4 et Thornton on Labour and its Claims dans C W volume 5.
- (6) J. S. Mill, Principles of Political Economy, op. cit., p.766
- (7) J. S. Mill, ibidem, Book II, Chapter 1, p. 208.
- (8) Ibidem, p. 217.
- (9) C. B. Macpherson, Principes et limites de la démocratie libérale, Montréal, Editions Boréal express, 1985, p. 68.
- (10) C.B.Macpherson, ibidem, p.72. Macpherson ajoute plus loin: "En rejetant la faute sur le régime féodal de propriété et en reprochant à la législation postérieure de n'avoir pas su y porter remède, Mill pouvait se convaincre que le capitalisme n'était aucunement responsable de la répartition injuste des richesses, des revenus et du pouvoir, et même qu'il l'avait peu à peu atténuée" p.72
- (11) ibidem, p.767. Sa conviction est si profonde qu'à son avis, les rapports se transformeront inévitablement et par nécessité pour la survie du capitalisme.
- (12) J. S. Mill, Principles of Political Economy, op. cit. p.769. Il faut toutefois conserver l'élément de compétition dans la production sociale car c'est elle qui constitue en quelque sorte le moteur du progrès. Voir op. cit. p.794.

- (13) Voir *ibidem*, pp. 769-794. Mill y donne des exemples afin de prouver qu'un tel système économique pourrait fonctionner.
- (14) John Stuart Mill, Utilitarianism, op. cit. p. 252.
- (15) *Ibidem*, p. 253.
- (16) Mill précise lui-même: " This, being according to the utilitarian opinion the end of human action, is necessarily also the standard of morality, which may accordingly be defined 'the rules and precepts for human conduct' by the observance of which an existence such as has been described might be, to the greatest extent possible, secured to all mankind", *ibidem*, p. 258.
- (17) *Ibidem*, p. 257.
- (18) *Ibidem*
- (19) *Ibidem*, p. 261.
- (20) *Ibidem*, p. 275.
- (21) Voir F. Copleston, op. cit., pp. 47-8.
- (22) C. B. Macpherson, Principes et limites ..., op. cit., p. 67.
- (23) John Stuart Mill, On Liberty, dans volume 18 de C W, pp.213-310
- (24) *Ibidem*, p. 316.
- (25) *Ibidem*, p. 319.
- (26) John Stuart Mill, op. cit., p.223-4. Si Mill paraît catégorique en présentant ce principe, c'est afin d'éviter toute ambiguïté au sujet de l'étendue de la liberté. A l'intérieur d'un contexte économique qui laissait peu de place à la liberté sociale dans la vie quotidienne, il est apparu essentiel à Mill de bien en délimiter l'étendue.
- (27) Voir John Stuart Mill, On liberty, op. cit. p.260. Les individus peuvent se conduire dans leurs vies sans entraves physiques ou morales d'autres personnes "so long as it is at their own risk and peril". Aussi: "there is a sphere of action in which society as distinguished from the individual, has , if any, only an indirect interest comprehending all that portion of a person's life and conduct which affects only himself

or, if it also affects others, is the appropriate region of human liberty." Ibidem, p.225-6.

- (28) Ibidem, p.225
- (29) Ibidem, p.226
- (30) Ibidem
- (31) Ibidem, p.229
- (32) Voir ibidem, "Truth, in the great practical concerns of life, is so much a question of the reconciling and combining of opposites that very few have minds sufficiently capacious and impartial to make the adjustment with an approach to correctness, and it has to be made by the rough process of a struggle between combatants fighting under hostile banners." p.254.
- (33) Ce type d'expression ne fait d'abord pas appel à la raison humaine mais à l'émotion. C'est en raison de son rapprochement de l'action aux structures que Mill la soustrait à l'immunité de la liberté. Utilisée ainsi, la liberté d'expression perd tout ses bénéfices: "even opinions lose their immunity when the circumstances in which they are expressed are such as to constitute their expression a positive instigation to some mischievous act." Ibidem, p.260
- (34) "Acts of whatever kind, which, without justifiable cause, do harm to others, may be, and in the more important cases absolutely require to be, controlled by the unfavourable sentiments, and when needful by the active interference of mankind. The liberty of the individual must be thus far limited; he must not make himself a nuisance to other people" Ibidem, p.260
- (35) Ibidem, p.261
- (36) Ibidem, p. 262. Mill ajoute plus loin, "Whatever crushes individuality is despotism", p. 264.
- (37) Voir C. B. Macpherson, Democratic Theory: Essays in retrieval, Oxford, Oxford University Press, 1973, Chapitre 1, pp.3-23.
- (38) C. B. Macpherson, Le vrai monde de la démocratie, Montréal, Les presses de l'Université du Québec, 1976, p. 1
- (39) Ibidem, . Voir en particulier les chapitres sur chacune de ces formes de démocratie.
- (40) Ibidem, p.41

- (41) John Stuart Mill, Considerations on Representative Government, dans volume 19 de C.W., 1977.
- (42) Ibidem, p.376
- (43) Ibidem, p.392
- (44) "We may consider, then, as one criterion of the goodness of a government the degree in which it tends to increase the summ of good qualities in the governed, collectively and individually" Ibidem, p.390
- (45) "It consists partly of the degree in which they promote the general mental advancement of the community, including under that phrase advancement in intellect, in virtue, and in practical activity and efficiency" ibidem, p.392
- (46) Ibidem, p.393
- (47) Ibidem, p.396
- (48) Ibidem, p.412
- (49) Voir plus haut pp.19-20
- (50) John Stuart Mill, Considerations on Representative Government, op. cit. p.448
- (51) Ibidem, p.412
- (52) Ibidem, p.412
- (53) Ibidem, p.422
- (54) Voir plus particulièrement chapitre 8 "Of the Extension of the Suffrage", chapitre 9 "Should there be two Stages of Election" et chapitre 10 "Of the Mode of Voting", pp.467-500.
- (55) Ibidem, p. 489.
- (56) Ibidem, p.449
- (57) Ibidem
- (58) Ibidem, p.444-5
- (59) Ibidem, p.470
- (60) Ibidem, p.467-8
- (61) Ibidem, p.468

- (62) Ibidem, p.470
- (63) " I regard it as wholly inadmissible that any person should participate in the suffrage without being able to read, write, and I will add, perform the common operations of arithmetic." Ibidem p.470
- (64) Ibidem
- (65) Ibidem, p.471
- (66) Ibidem, p.471
- (67) Ibidem, p.472
- (68) Ibidem, p.472. Cette normalisation de la vie humaine se fait inévitablement d'après le mode de valeurs de la bourgeoisie et de l'individualisme libéral. Il revient à tous et à chacun de s'y adapter quelle que soit la classe sociale dans laquelle on évolue.
- (69) John Stuart Mill, The subjection of Women, volume 21 de C.W., 1984, pp.259-340.
- (70) Ibidem, p.301
- (71) John Stuart Mill, Considerations on Representative Government, op. cit. p.480
- (72) Ibidem, p.459
- (73) Ibidem, p.452
- (74) Ibidem, p.449
- (75) Ibidem
- (76) Ibidem, p.456
- (77) Ibidem, p.459
- (78) J. S. Mill. On Liberty, op. cit., p. 257
- (79) "Democracy is not the ideally best form of government unless... it can be so organized that no class, not even the most numerous, shall be able to reduce all but itself to political insignificance and direct the course of legislation and administration to its exclusive class interest." J. S. Mill, Considerations on Representative Government, op. cit. p.467
- (80) Ibidem, p.447

- (81) Ibidem, p.474
- (82) Ibidem, p.475
- (83) J. S. Mill, Considerations on Representative Government
op. cit., p.448
- (84) Ibidem, p.535
- (85) Ibidem, p.498
- (86) Ibidem, p.424
- (87) Ibidem, p.432
- (88) Ibidem, p.424. Mill précise ailleurs son idée à ce sujet: "Once framed, however, Parliament should have no power to alter the measure, but solely to pass or reject it; or, if partially disapproved of, remit it to the Commission for reconsideration." ibidem, p.430.
- (89) Ibidem, p.423
- (90) Ibidem, p.529
- (91) Ibidem, p.440
- (92) Mill emploie le terme "bureaucracy" afin d'identifier les gestionnaires publics, c'est-à-dire la fonction publique: "The work of government has been in the hands of governors by profession; which is the essence and meaning of bureaucracy" ibidem, p.438. L'expression n'avait évidemment pas à l'époque la connotation péjorative qui l'accompagne aujourd'hui. C'est d'ailleurs afin de demeurer fidèle à la conception qu'en avait Mill que nous nous abstenons ici d'utiliser l'expression.
- (93) J. S. Mill, Considerations on Representative Government
op. cit. p.439
- (94) Ibidem, p.440
- (95) Ibidem, p.522
- (96) Ibidem

Chapitre 3

La pensée politique de John Stuart Mill est née des difficultés posées au libéralisme par une évolution très rapide des rapports sociaux. La contradiction entre d'une part, le discours libéral traditionnel valorisant à la fois le bonheur individuel et une certaine égalité entre tous et, d'autre part, les résultats concrets du mode de production capitaliste tendant au contraire à accentuer les inégalités sociales, a rapidement mis en évidence les limites de l'expression et de la pratique de la société libérale. Plutôt que de procéder à une remise en question d'un système économique fondé sur la propriété privée ou de tout autre principe fondamental du libéralisme, l'objectif de Mill sera d'adapter l'idéologie aux nouvelles conditions et aux nouveaux besoins des individus dans la société. La démocratie représentative constitue certainement l'élément le plus important de ce projet de société.

Toutefois, en mettant au point sa théorie de la démocratie, Mill a dû se pencher sur un certain nombre de problèmes tant au niveau de l'intégration de l'idée de démocratie à l'intérieur du cadre du libéralisme et de l'utilitarisme qu'au niveau de l'adaptation du libéralisme et de l'utilitarisme aux nouvelles conditions sociales. Mill devait d'abord revoir les fondements moraux du capitalisme

et solutionner la contradiction entre sa propre philosophie morale et le système économique existant. Il devait aussi redéfinir les fonctions de l'Etat afin de les rendre conformes à son projet de société et afin qu'elles soient en mesure d'y contribuer. Il devait surtout proposer un système de démocratie qui offrirait un compromis entre deux composantes essentielles, mais contradictoires du libéralisme soit la liberté individuelle et l'efficacité du pouvoir politique. Il nous faut donc évaluer maintenant la conception du libéralisme telle qu'elle se dégage de l'oeuvre politique de Mill et déterminer la valeur de sa théorie de la démocratie à la lumière des principes sur lesquels elle repose.

i. Libéralisme et démocratie chez Mill

Le projet de démocratie de Mill n'a pu voir le jour sans apporter quelques changements à l'idéologie libérale telle qu'elle existait alors. Malgré ces modifications, prise globalement, l'idéologie conserve ses grandes lignes. A cet égard, les grands thèmes du libéralisme entretiennent chez Mill essentiellement les mêmes rapports que chez les penseurs qui l'ont précédé.

a) Démocratie et individualisme

Comme ce fut le cas pour toute la tradition libérale avant lui, l'individualisme constituera le thème central de

la philosophie sociale de Stuart Mill. Les rapports sociaux sont d'abord et avant tout des rapports entre individus et l'individualisme représente un élément essentiel au progrès de toute société. L'importance de l'individualisme dans l'oeuvre de Mill se mesure par le degré d'attention qu'il consacre à justifier son existence pour le bien-être de la société. Si, malgré la fondation solide sur laquelle le libéralisme a développé l'individualisme, Mill doit procéder à une redéfinition de l'individu et de ses rapports avec les autres, c'est principalement en raison de l'évolution des classes sociales, lesquelles semblent à son avis vouloir remplacer l'individu en tant qu'unité de base de la société.

Chez Mill, la subordination du naturalisme à l'individualisme est encore plus accentuée que chez les penseurs du libéralisme classique. Les principes de la philosophie morale et du système juridique du libéralisme classique reposaient sur la définition des lois naturelles et du droit naturel. Il rejette cette approche et, à la suite de Bentham, fonde sa philosophie morale et les rapports sociaux sur le principe de l'utilité et sur l'individu. La loi morale et la loi sociale de Mill font appel à la nature humaine plutôt qu'aux lois de la nature. Par contre, la nature humaine contribue à l'affirmation de l'individualisme. Tel qu'envisager par Mill le naturalisme se définit en fonction de la nature humaine plutôt qu'en fonction des lois de la nature.

Sa conception du rationalisme contribuera également à

l'affirmation de l'individualisme. Le rationalisme est omniprésent dans la pensée politique de Mill, celui-ci ayant une foi absolue en la raison en tant qu'élément fondamental de la pensée humaine. En revanche, les tendances de la classe ouvrière l'amèneront à nuancer ses propos à cet égard. Si tous les individus ont les capacités pour être rationnels, certains auront besoin d'être éduqués afin de développer leurs capacités. Selon Mill, l'éducation de la classe ouvrière est essentielle pour assurer le progrès de la société puisque la nouvelle organisation sociale exige de la classe ouvrière que celle-ci soit en mesure de juger rationnellement les événements. En permettant à tous de devenir des êtres rationnels, l'éducation permettra aussi à l'individualité de chacun de se développer. Elle neutralisera de même la tendance naturelle des individus à contraindre l'ensemble de la société au conformisme. La raison constitue aussi un critère essentiel à la participation populaire au pouvoir politique parce que cette participation doit reposer sur le principe de l'efficacité.

La conception de l'individualisme de Stuart Mill diffère à plusieurs égards de l'individualisme des premiers utilitaristes entre autres. L'individu chez Bentham est avant tout un consommateur de biens qui lui procurent certains plaisirs. La démocratie apparaît pour Bentham comme un ensemble de moyens dont la finalité est le respect des lois, permettant ainsi à l'individu d'aspirer à un plus grand bonheur. En revanche, comme le démontre C. B.

Macpherson, l'individualisme tel que conçu par Mill est un concept d'une plus grande complexité car il incorpore également les qualités actives de l'individu(1). Toute la conception libérale de la nature humaine est conséquemment transformée. Mill y apporte une définition qui en élargit le sens. La nature humaine comprend d'une part, cet être de désir qui devient consommateur afin d'assouvir ses besoins de jouissances. Elle comprend d'autre part, cet être qui cherche à maximiser ses capacités et qui se définit dans cette recherche. Il serait d'ailleurs dangereux pour l'individu de tomber dans la facilité de la simple consommation des plaisirs car cette tendance limite le type de plaisirs à sa portée et surtout empêche tout progrès social. C'est en demeurant un être actif que l'individu pourra assurer l'amélioration du bonheur collectif en y consacrant les efforts nécessaires et en aspirant à un niveau de plaisirs plus élevé.

En hiérarchisant les plaisirs, Mill enrichit l'individualisme d'une nouvelle dimension puisque pour les individus devant aspirer à un niveau de bonheur toujours plus élevé, c'est-à-dire à un bonheur axé sur des qualités intellectuelles ou spirituelles, l'effort qu'ils devront y consacrer sera toujours plus grand. Si les risques et si l'énergie à y consacrer vont croissant, la satisfaction qui en est retirée est également d'un ordre plus grand. Pour en arriver à formuler sa propre conception de l'individualisme, Mill a dû tenir compte des difficultés que

posaient les conditions sociales du dix-neuvième siècle à l'idée libérale classique de l'individualisme.

Le premier problème auquel doit répondre Mill au sujet de l'individualisme est celui de l'autonomie de l'individu. Le libéralisme présente une conception de l'individu comme étant un être autonome, seul responsable de son destin et le seul capable de connaître son intérêt propre. Si Mill ne se démarque pas fondamentalement de cette conception, il doit cependant reconnaître que cette image de l'individu ne colle pas entièrement à la situation en Angleterre au 19ième siècle. L'état de servilité de la classe ouvrière remet en question cette vision de l'individu. Selon Mill, il est essentiel de remettre les individus sur la bonne voie et la seule façon de le faire, c'est de contrer la tendance vers la médiocrité et l'homogénéité vers laquelle nous mènent les classe sociales en favorisant le développement autonome des individus et en définissant les structures sociales en fonction des intérêts de l'individu. La morale joue alors un rôle important. C'est en réaction à cette situation que Mill cherche à faire de la démocratie un système politique qui verrait à assurer le développement des qualités actives de l'individu.

D'autre part, face à la misère qui règne à son époque, l'humaniste qu'est Mill est forcé de remettre en question la nature des rapports entre individus. Avant lui, Hobbes et Locke prétendaient que les hommes étaient liés entre eux par

une obligation morale limitant la portée du pouvoir d'un individu sur l'autre et ils étayent cette obligation d'un contrat. Les rapports sociaux fondés sur ce contrat ne feront qu'empirer la situation car le contrat légitimiserait l'application d'un égoïsme limité. Mill renverse ce type de rapports sociaux. Selon Mill, les individus ne sont plus seulement tenus de respecter la propriété et les droits d'autrui mais, dans la mesure où leurs actions affectent autrui, ils sont tenus d'agir de manière à maximiser le bonheur global de la société. Pour Mill l'obligation morale qui lie les individus entre eux est primordiale et occupe une place beaucoup plus importante que chez les penseurs qui l'ont précédé puisque le bonheur de l'individu est le corrolaire des actions de tous et les interventions de l'individu dans la société sont jugées en fonction de leur impact sur le bonheur des autres. En élaborant une morale fondée sur l'altruisme, Mill redéfinit les rapports entre individus, mettant en place les principes à partir desquels il pourra proposer des solutions aux problèmes du capitalisme. Conséquemment, l'organisation du pouvoir politique sera aussi jugée en fonction de la morale utilitariste de Mill et le concept de la démocratie ne sera proposé par lui que parce qu'il assurera le plus grand progrès social et donc le plus grand bonheur des individus.

Malgré les bénéfices qu'elle apporte aux individus, la démocratie est sujette aux sérieux dangers qui la guettent. Alors que pour Jeremy Bentham et James Mill, la démocratie

visait à protéger les individus des abus de pouvoir des dirigeants, pour Stuart Mill, le démocratie comporte le danger de voir l'individualisme soumis à la volonté de la majorité. C'est la classe ouvrière qui inspire à Mill ses craintes. Selon lui, la classe ouvrière n'est pas en mesure d'identifier ses véritables intérêts, ses aptitudes et sa situation générale ayant sérieusement réduit sa capacité de penser de façon rationnelle. En revanche, les ouvriers en tant qu'individus ont en eux les qualités leur permettant d'atteindre un bonheur plus grand. C'est en mettant en place les structures sociales qui assureront le libre développement de l'individu qu'il sera possible de dépasser les limites des simples rapports de classes.

Selon Mill, le rôle social de la classe ouvrière se limitait au travail et donc à la production économique. Ils avaient fait l'objet d'abus par le passé et encore à l'époque où Mill proposait son modèle de démocratie. Malgré la solution qu'il offrait à ces problèmes, Mill exigeait des ouvriers qu'ils reconnaissent non seulement la nécessité de leur activité et de leur existence mais qu'ils reconnaissent la nécessité des limites à leur rôle social. La division entre travail et capital, selon le mode de production capitaliste, menait à une division du pouvoir politique selon les mêmes lignes que la division du pouvoir économique.

Selon Mill, la nature du travail de la classe ouvrière limitait l'importance de son rôle social et politique. La

réforme de la production économique qu'il proposait ne permettait pas à la classe ouvrière de revendiquer un plus grand pouvoir politique ou un plus grand rôle au sein de l'Etat. Une telle revendication aurait été incompatible avec le travail qui définissait et qu'incarnait la classe ouvrière. Nous avons vu au chapitre précédent comment Mill considérait avec dédain la classe ouvrière tout en essayant de promouvoir ce qu'il considérait comme étant ses droits à sa juste part de la production économique. Mill faisait une distinction importante entre la classe ouvrière et ceux dont les fonctions sociales et économiques exigent un raisonnement et des capacités mentales qu'il n'identifie pas à la classe ouvrière. L'ensemble des mesures entourant la participation populaire au pouvoir politique tend à maintenir au minimum l'impact de la classe ouvrière. Il en résulte une discrimination rationalisée sur la base du travail et des valeurs morales que Mill y associe.

Les tendances évidentes de la classe ouvrière de penser de façon irrationnelle la rendent nécessairement incapable d'accepter des responsabilités sociales importantes. Dans son état, elle représentait le plus grand danger à l'individu, à la propriété, au progrès à la société en général et ultimement à elle-même. Par contre, Mill reconnaît le fait que cette classe soit composée d'individus ayant le potentiel de devenir des êtres rationnels. Son objectif est donc double. D'abord il lui faut intégrer la classe ouvrière à la structure politique existante en

limitant la portée de sa participation. Ensuite il lui faut assurer l'éducation morale des ouvriers sur la base des valeurs libérales et du capitalisme. Afin d'en arriver à ce résultat, Mill propose le projet de démocratie, décrit au chapitre précédent, résultant en une diffusion institutionnalisée du pouvoir et à la mise en place d'un système d'inégale participation.

C'est sa conception de la nature humaine et l'importance de l'individualisme dans sa pensée qui font en sorte que cette situation ne semble pas poser de difficulté. En limitant la portée de la liberté individuelle, Mill a placé le champ de l'action sociale sous la responsabilité du principe du plus grand bonheur. Traduit au niveau de la politique, ce principe exige une action efficace, ce qu'il a d'ailleurs très bien compris. Plutôt que de tenter de résoudre la contradiction entre la liberté et l'efficacité, il propose un compromis, c'est-à-dire un système de démocratie, où les domaines de la liberté et de l'efficacité seraient délimités de façon bien précise. La morale utilitariste lui permet toutefois de minimiser le rôle de la liberté et de soumettre la démocratie aux exigences de l'efficacité. C'est parce qu'il faut selon lui maximiser le bonheur collectif que le pouvoir politique doit se soumettre au principe de l'efficacité.

En suivant cette argumentation, Mill a d'abord pu procéder à une division des fonctions et donc, du pouvoir politique entre les différentes institutions constituant

l'Etat. Mill a cherché à établir un équilibre entre les citoyens, les représentants et les fonctionnaires. Chaque groupe recevait la part des fonctions correspondant à ses capacités et à ces aptitudes. Chacun s'est vu attribuer une juridiction particulière qui a eu pour effet de limiter les pouvoirs des autres institutions.

En organisant ainsi l'Etat, Mill a d'abord limité considérablement le pouvoir des représentants et encore plus de la population. La participation populaire était en effet limitée à la question du choix des représentants et, de façon secondaire, à l'expression d'opinions. Le véritable pouvoir populaire se limitant donc au suffrage. Le vote n'est pas perçu comme étant une manifestation de la liberté que l'on peut revendiquer mais représente un devoir pour lequel l'individu est redevable envers la société. Toute manifestation du pouvoir politique doit répondre au critère de l'efficacité tel qu'articulé par l'éthique utilitariste. C'est pour cette raison que Mill se permet de pousser encore plus loin son raisonnement.

Alors que pour Jeremy Bentham et James Mill le suffrage n'est qu'un moyen pour la population de contrôler les abus de pouvoir des dirigeants politiques, pour Stuart Mill ce pouvoir populaire est en lui-même une source de danger pour la société et surtout pour l'individualisme. Le but de son mécanisme d'élection est donc de contrer cette tendance en limitant l'importance de la classe ouvrière. En proposant le vote plural, il a cherché à protéger les éléments

nécessaires au progrès social, c'est-à-dire les manifestations de l'individualisme tout en maintenant le principe du suffrage universel. Mill a voulu maintenir le principe fondamental la participation de tous au pouvoir politique tout en protégeant le système de propriété privée et l'individualisme.

En voulant en arriver à ce résultat, Mill a intégré à son système de démocratie les inégalités de classe de la société capitaliste. Le critère fondamental d'après lequel le mécanisme de la démocratie représentative a été mis en place est celui de l'efficacité. Un des effets les plus marquants est celui de la distribution des pouvoirs politiques entre classes selon le même ordre que la distribution du pouvoir économique dans la société. Alors que l'inégalité sociale du capitalisme se fonde sur le travail et par extension, sur la propriété privée, l'inégalité politique de Mill se fonde sur sa philosophie morale qui valorise l'efficacité de l'action sociale au détriment de la liberté et de l'égalité. C'est l'absence de la liberté au niveau de la participation populaire au pouvoir politique qui permet à l'inégalité d'être institutionnalisée et rationalisée.

L'évolution difficilement prévisible des démocraties libérales depuis l'époque de Mill a infirmé plusieurs de ses craintes. Depuis, Mill nous a démontré, que les craintes que lui inspiraient la classe ouvrière se sont avérées sans fondement. Mill fondait ses appréhensions sur le mouvement

de revendication qui prenait forme de son vivant. La solidarité de classe et la force des revendications politiques et économiques des porte-paroles de la classe ouvrière permettaient à Mill de croire à une élimination assurée de l'individualisme et donc du progrès de la société. Bien que Mill se soit basé sur l'identification de tendances réelles au sein de la société dans laquelle il évoluait, l'interprétation à laquelle il aboutit quant aux actions qu'aurait pu entreprendre la classe ouvrière à l'intérieur d'un système de démocratie égalitaire demeure une oeuvre de spéculation. C'est pour cette raison qu'il n'a pu prévoir les nouveaux éléments qui viendraient plus tard contredire ses prévisions. Selon C. B. Macpherson, c'est le développement des partis politiques et la place qu'ils ont pris au sein de la démocratie représentative qui ultimement ont déjoué les prédictions de Mill:

"Si le suffrage égalitaire, limité aux hommes, n'a pas produit des gouvernements comme ceux que redoutait Mill, au service exclusif d'une classe, c'est parce que le système des partis a admirablement réussi à domestiquer la démocratie" (2).

Le développement des partis politiques a permis à l'Etat de canaliser les intérêts des classes sociales à l'intérieur de la structure de la démocratie sans que les politiques de l'Etat ne soient fondamentalement perturbées par les changements de partis au pouvoir. Au niveau du développement des théories de la démocratie libérale, l'école du pluralisme illustre le mieux l'importance qu'ont

pris les partis politiques. Robert Dahl, par exemple, a donné aux partis politiques le rôle de présenter des politiques cherchant à satisfaire aux intérêts du plus grand nombre d'électeurs (3). Le pluralisme se fonde sur cette notion de l'intégration d'une pluralité d'intérêts provenant des différentes classes sociales dans l'élaboration des politiques des partis politiques.

Quant à la philosophie sociale de Mill, qu'elle soit basée ou non sur la classe ouvrière, elle a eu d'importantes conséquences sur sa conception de la nature humaine, une de ces conséquences étant l'élitisme qui entoure l'individualisme. L'importance de l'individualisme s'explique en partie par la possibilité offerte aux individus exceptionnels, les génies, de se manifester. L'épanouissement de ces esprits constitue un élément essentiel au progrès de la société. Il est donc nécessaire de libérer les individus des contraintes morales inhérentes aux classes sociales afin d'assurer l'émergence de ces esprits rares. L'existence d'individus exceptionnels est un phénomène naturel et c'est d'ailleurs ceux-ci qui ont permis l'avancement des connaissances et le développement d'une production économique toujours plus efficace. Si l'élite de la société doit pouvoir s'épanouir librement, il est, selon Mill, du devoir des électeurs de voir à ce qu'ils délèguent cette élite au Parlement. Il est également du devoir des représentants de voir à ce que la fonction publique soit composée des meilleurs individus dans la société.

Cet élitisme dans la démocratie est une conséquence directe de l'application de la morale utilitariste au pouvoir politique. Puisque le pouvoir politique doit être géré le plus efficacement possible, Mill n'a pu échapper à la conclusion que les meilleurs individus permettraient à l'Etat d'atteindre le meilleur rendement possible. Sans qu'il n'en ait explicité le rôle exact, Mill a tout de même posé les bases morales de l'éventuelle mise en oeuvre de notion de l'élitisme dans la démocratie libérale.

La conception de l'individu qui se dégage de l'oeuvre de Mill est, comme c'était le cas pour la tradition libérale avant lui, celle de l'individu bourgeois. L'individualisme présente l'homme tel que Mill le perçoit mais parce que cette vision de l'individu est universelle, elle doit servir d'inspiration à la classe ouvrière. La raison, par le biais de l'éducation, doit amener les membres de la classe ouvrière à reconnaître et apprécier la plus grande valeur de la propriété privée, des rapports sociaux basés sur la compétition juste, etc., bref du mode de vie de l'homme bourgeois. La hiérarchisation des sociétés ainsi que la hiérarchisation des plaisirs et des valeurs inspirés par ceux-ci présentent l'individualisme comme étant le produit ultime de la marche vers la plus haute forme de civilisation.

Les formes de liberté individuelle identifiées par Mill comme étant fondamentales, trouvent leur utilité dans le développement des capacités de l'individu. Mill souhaite

une forme de liberté qui assure l'échange d'idées pouvant mener au progrès, car il est convaincu du triomphe de ses idées et de son projet de société. Il voit même l'individualisme et toutes ses manifestations comme étant le seul mode de faire accepter librement par tous ce qu'il considère comme moyen le véritable chemin vers le progrès social.

L'auteur de On Liberty ne peut s'empêcher de transformer la nature des rapports entre individus en fonction de la morale utilitariste. En raison des caractéristiques particulières de l'individu dans la pensée de Mill, l'individualisme conserve chez lui la même importance qu'il a toujours eu pour le libéralisme. En revanche, la direction vers laquelle il oriente l'individualisme et les difficultés qu'il rencontre en y procédant auront d'importantes répercussions sur le programme plus particulier de l'idéologie libérale.

Si Stuart Mill suit le tracé du libéralisme, il modifie inévitablement l'importance relative des thèses entre elles d'abord parce que la philosophie morale mène à la redéfinition de certains éléments fondamentaux et aussi parce qu'afin de ne pas devenir désuet le libéralisme doit suivre de nouvelles voies d'adaptation.

En modifiant certains aspects de l'individualisme, Mill doit aussi modifier la définition de la liberté et la portée de l'égalité. Le problème de la liberté sociale est intimement lié à celui de l'individualisme car elle en

représente une manifestation fondamentale. Nous avons vu au chapitre précédent qu'un des points litigieux les plus importants pour l'homme, selon Mill, est l'identification des limites de l'autorité sociale sur l'individu. La liberté sociale telle qu'il la définit représente le champ maximal de la liberté individuelle pour une société suffisamment évoluée.

La notion de la liberté de Mill semble plus limitée que celle qui se dégage du libéralisme classique. Alors que pour les penseurs libéraux le précédant, la liberté n'avait pour limite que l'autorité de l'Etat, chez Mill la morale lui impose des limites plus strictes. La portée de la liberté est limitée en principe qu'à ce qui ne regarde que l'individu. Une telle conception de la liberté n'est pas sans causer de problème pour l'ensemble de l'idéologie. L'idée de la liberté d'avant Mill laisse les individus libres d'agir selon leurs volontés dans la mesure où chacun respecte les droits individuels que cherche à protéger l'Etat. Compte tenu de la marge d'activité dont chacun jouit ainsi, l'individu devient également responsable de son sort, de son bonheur et de la place qu'il occupe dans la société. C'est cette conception de l'individualisme et de la liberté qui rend moralement acceptable le mode de production capitaliste et l'accumulation illimitée de la propriété.

La philosophie humaniste de Mill rend chacun responsable du bien général et donc du bonheur de tous dans la mesure où l'action de l'un peut avoir une influence sur

autrui. L'altruisme de Mill vise le bonheur du plus grand nombre et veut assurer que le bonheur de l'un ne se réalise pas aux dépens du bonheur des autres. Son attitude est difficilement réconciliable avec les principes de la propriété privée et du capitalisme qui aboutissent nécessairement à une accumulation de la richesse économique entre les mains des propriétaires des moyens de production au dépens des travailleurs.

Les conceptions de la liberté de Mill et de la morale altruiste qui l'accompagne exigeraient logiquement qu'il repense le mode de production capitaliste et les fondements du capitalisme. Il propose plutôt une réforme de la distribution des fruits du travail, réforme qui maintient le droit du propriétaire sur la production et ses profits. Si Mill a senti un malaise entre sa morale humaniste et les rapports économiques de la société capitaliste, il n'a pas su résoudre la contradiction de sorte que celle-ci a été maintenue. Les solutions qu'il propose ont tout au plus atténué les symptômes de cette contradiction de façon à la rendre plus tolérable. La démocratie représentative représente un des éléments de solution permettant à la classe ouvrière de sortir de la situation difficile dans laquelle elle se trouve. Un Etat où tous les points de vue, où les intérêts de chaque regroupement social sont représentés et exprimés sera, à son avis, en mesure d'assurer des décisions qui profiteront à tous.

De tous les concepts dont Mill a traité dans l'ensemble

de son oeuvre, c'est celui de la liberté qui a attiré le plus d'attention. La renommée de Mill a survécu aux attaques remettant en question le réalisme de sa conception de la liberté. La vigueur avec laquelle il a cherché à faire accepter sa conception de la liberté a empêché plusieurs d'en voir les limites.

Mill offre une solution de compromis à cette contradiction, compromis qui vise selon lui à éliminer les défauts de la société capitaliste et à la concilier avec une conception humaniste des rapports sociaux et à en identifier leurs intérêts. Au niveau économique, Mill ne remet pas en question la propriété privée ou le mode de production capitaliste. Il croit toutefois que l'antagonisme de classes que semble causer la propriété privée cèdera inévitablement à l'harmonie des intérêts alors qu'une nouvelle organisation de la production capitaliste prendra forme. C'est le sens que Mill veut donner aux projets d'association entre ouvriers et propriétaires et entre ouvriers eux-mêmes sous forme de coopératives. Dans un cas comme dans l'autre, la propriété privée demeure l'élément de base.

Tout comme pour Locke, le travail justifie l'appropriation et la production sur la base de la propriété privée. La distribution des fruits du travail devrait peut être faire l'objet d'une réglementation toutefois. Il faudrait, dans ce cas, revoir le rôle de l'Etat dans la société afin de voir comment il peut le mieux contribuer à assurer le respect de la justice.

b) Le rôle et les limites de l'Etat

Si l'économie compte beaucoup dans le cadre des changements à venir, le projet politique de Mill représente également un élément de solution des plus importants de sa philosophie sociale. L'Etat se trouve au centre de ce projet qui visera à le restructurer et à en redéfinir les fonctions. Ce que propose Mill en fait c'est une nouvelle vision de l'Etat compatible avec sa philosophie morale et sa vision de l'individu. A ce niveau, Mill, en transformant les rapports entre l'individu et l'Etat, vise l'intégration de l'individu au pouvoir politique.

La démocratie représentative ouvre la voie à la participation de toutes les classes sociales et assure la mise en place des structures menant à l'identité des intérêts. En établissant un dialogue entre les classes et en les faisant travailler ensemble pour une même cause, la démocratie permettra aux individus de faire abstraction de leurs intérêts étroits et de penser et d'agir en fonction du bien collectif. En donnant à l'Etat une structure démocratique, Mill lui donne pour tâche de faire l'éducation sociale des individus. C'est parce l'homme est un être rationnel qu'à l'intérieur d'une telle forme de gouvernement, l'antagonisme des classes cédera à l'harmonie des intérêts.

Traditionnellement, l'Etat libéral a vu son rôle se limiter à assurer la sécurité de l'individu et de la

propriété. Pour Mill, cette fonction demeure la fonction essentielle de l'Etat: "Security of person and property, and equal justice between individuals, are the first needs of society, and the primary ends of government" (4). La sûreté et conjointement, la justice, tout en étant les fonctions premières du gouvernement sont-elles les seules essentielles? Quelle rôle doit prendre l'Etat à l'intérieur d'une société démocratique? Ces questions représentaient effectivement l'un des sujets les plus discutés et pertinents du vivant de Mill.

En principe Mill appuie la thèse du laisser-faire, c'est-à-dire de l'Etat minimal: "Laisser-faire, in short, should be the general practice: every departure from it, unless required by some great good, is a certain evil." (5). La doctrine du laisser-faire limite l'intervention de l'Etat à la protection de l'individu et de la propriété et perçoit toute autre activité comme étant un danger pour la liberté humaine. Dans son oeuvre, Principles of Political Economy, Mill soulève cinq arguments en faveur des limites aux fonctions de l'Etat. La raison la plus importante est certes l'impact négatif d'un Etat en expansion sur l'autonomie individuelle. Selon Mill, l'Etat doit promouvoir le développement actif des individus et voir au développement de leurs facultés. En déléguant plus de tâches à l'Etat, la société en arrive au résultat inverse car une plus grande activité de l'Etat empêche les individus de prendre de l'expérience dans la vie et aboutit à la passivité et la

soumission chez les individus. Une société est libre dans la mesure où l'Etat laisse les individus libres d'intervenir dans les domaines où ils ont ou peuvent développer les capacités pour l'être. De plus, l'intervention de l'Etat est contraignante pour l'individu et limite ses choix dans les situations qui se présentent à lui.

Mill évoque aussi d'autres arguments dont le danger de voir les pouvoirs de l'Etat s'accoltre avec une augmentation de ses responsabilités. Les deux autres arguments peuvent être regroupés puisqu'ils évoquent la plus grande utilité pour la société de restreindre l'intervention de l'Etat. En s'appuyant sur le seul principe de la division du travail, Mill souligne qu'en centralisant certaines charges chez l'Etat, la mise en application risque d'être moins efficace. Parallèlement, Mill croit qu'une action, de façon générale, peut être mieux entreprise par les individus qui y ont un intérêt que par une intervention de l'Etat (6).

Tenant compte de tels arguments, Mill se pose en partisan du laisser-faire. En analysant les fonctions possibles de l'Etat, Mill fait la distinction entre l'ingérence autoritaire de l'Etat et l'intervention gouvernementale qui n'est pas autoritaire. Les objections qu'il soulève visent essentiellement cette première catégorie d'activités car c'est à ce niveau que les abus de pouvoir et l'inefficacité des interventions peuvent avoir des conséquences plus graves pour la société. En condamnant ce type d'intervention étatique, Mill se donne plus de

flexibilité quand à l'intervention non autoritaire.

Malgré des propos souvent catégoriques, Mill ne fait pas une règle absolue de la thèse du laisser-faire mais l'interprète comme étant un principe général qui doit servir de guide à l'action politique. Comme le souligne John Robson, Mill se permet de nuancer ses propos en observant que certaines activités visant à développer les capacités des individus auxquelles l'Etat participe pourraient être bénéfiques pour la société (7). Il existe des cas où la règle du laisser-faire ne saurait s'appliquer puisque le rôle de l'Etat y devient indispensable. Robson soulève en tout huit cas d'exceptions au laisser-faire dont le plus important est l'éducation (8). Il s'agit, en plus de l'éducation, des cas d'individus n'étant pas sains d'esprit, des contrats à perpétuité, de l'intervention de l'Etat dans la gestion des entreprises, de l'action collective, du sort de la classe ouvrière, d'actions ayant des répercussions sur la société et d'activités sociales peu ou pas rentables.

L'éducation universelle est non seulement nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie mais elle est nécessaire au progrès de la société. Selon Mill, c'est justement ceux qui ont le plus à bénéficier de l'éducation qui ne la désirent pas, et encore moins ne la réclament. Il est du devoir de l'Etat de mettre l'éducation à la disposition de tous et d'en faire valoir les mérites. Ce n'est que face à de telles dispositions que l'individu peut en apprécier la valeur et s'en prévaloir. En ce qui concerne l'éducation

élémentaire, Mill pousse le raisonnement encore plus loin et exige que l'Etat oblige les parents à donner à leurs enfants la chance d'obtenir des connaissances de base. Si l'Etat intervient dans l'éducation des citoyens, il n'en fait pas un monopole d'Etat. Il n'a pour tâche que de compléter le système existant en assurant l'accès universel à l'éducation car son but doit se limiter à donner à tous les individus les possibilités d'un niveau de connaissance toujours plus élevé.

Dans l'ensemble, le cas d'exceptions au laisser-faire sont de nature très variée mais ils visent à palier les déficiences des structures sociales à protéger les intérêts des individus et à assurer le progrès social. Un des cas représente en quelque sorte une annexe à celui de l'éducation car il s'agit de l'avancement de la connaissance par la recherche et l'exploration scientifique. En raison des coûts élevés et d'une rentabilité assurément peu attrayante, l'Etat doit prendre en charge le financement de la recherche tout en assurant la diffusion populaire de ses résultats. Notons également les cas de nature économique où l'Etat intervient afin de donner à la classe ouvrière les moyens de revendiquer certains intérêts. A l'intérieur du mode de production capitaliste, l'intervention de l'Etat devient de plus en plus nécessaire afin de réglementer la production et les rapports entre employeurs et employés (9). L'Etat se doit d'empêcher les abus qui sont moralement inacceptables et qui laissent, sans l'intervention de

l'Etat, les intéressés sans moyens de revendication.

La perception qu'entretient Mill au sujet du rôle de l'Etat paraît quelque peu contradictoire. Dans Principles of Political Economy, il invoque le principe du laisser-faire comme règle de conduite. Malgré tous les arguments qu'il propose afin d'appuyer la thèse de l'Etat non interventionniste, Mill reconnaît la nécessité d'y ajouter des exceptions. Mill arrive en quelque sorte à une vision de l'Etat ambiguë et aux tendances contradictoires. Il ne s'agit ni de l'Etat du laisser-faire au sens exact du terme ni d'un Etat interventionniste puisqu'en principe il s'y oppose.

L'analyse des fonctions de l'Etat qui se dégage de Considerations of Representative Government laisse entrevoir un résultat semblable. Selon Mill, les fonctions de l'Etat varient selon le degré de progrès de la société. Plus cette société est avancée plus grande doit être la liberté des individus et donc, proportionnellement les fonctions de l'Etat seront réduites. Toutefois, quelle qu'en soit la forme, un gouvernement doit, en puisant dans les ressources que la société met à sa disposition, administrer de façon efficace les affaires publiques. Cette activité vise les fonctions primaires de l'Etat tel que, le système juridique, les lois de la propriété, les taxes et l'administration elle-même. Un bon gouvernement s'évalue également selon "le degré auquel il tend à augmenter la somme des bonnes qualités chez les gouvernés, collectivement et

individuellement" (10). L'Etat a donc également la responsabilité de voir au développement global des individus et de la communauté. C'est cette fonction qui risque de varier le plus selon les sociétés.

En identifiant ces deux fonctions, Mill mise d'abord sur la nécessité pour l'Etat d'agir de façon efficace à l'intérieur de son champ d'activité. Pour ce faire, il est logique qu'il restreigne ce champ qu'aux fonctions primaires mentionnées plus haut. En revanche, si l'Etat est responsable d'assurer le développement des individus, son activité doit prendre l'ampleur nécessaire. Les deux fonctions ont donc des tendances opposées que Mill n'identifie pas puisqu'il ne mène pas son analyse à sa limite. Au contraire Mill perçoit ces fonctions comme étant compatibles. Les termes généraux avec lesquels il traite de cette question laisse croire à un équilibre et à une harmonie au sein de l'Etat. La contradiction ne devient apparente que lorsqu'il cherche à mettre en application ces principes.

L'analyse des fonctions de l'Etat que l'on retrouve dans Principles of Political Economy représente cette mise en application. La thèse du laisser-faire correspond aux tâches minimales que doit remplir l'Etat afin d'administrer les affaires publiques de façon efficace. Compte tenu du niveau d'évolution élevé auquel est rendue la société britannique du 19ième siècle, l'Etat n'a pas, par principe, à étendre son pouvoir au-delà de son domaine prescrit de

compétence. Du même coup, la situation urgente de la classe ouvrière au 19ième siècle force Mill à reconnaître la nécessité d'exceptions à cette fin.

En cherchant à redéfinir le rôle de l'Etat dans la société du 19ième siècle, Mill était au prise avec deux tendances opposées. La première tendance, plus ancienne, cherchait à limiter le rôle de l'Etat à celui d'assurer la sécurité de l'individu et de sa propriété. Il s'agit bien sûr du rôle de l'Etat tel que défini par le libéralisme classique. La deuxième tendance, à peine naissante, visait à donner à l'Etat une responsabilité sociale plus large. Celle-ci s'articulait sur la base d'une remise en question de l'autonomie individuelle et du principe voulant qu'un individu soit le meilleur juge de son intérêt. Cette remise en question n'était que relative puisque Mill, tout comme les autres théoriciens du libéralisme de l'époque attribuait la situation de la classe ouvrière et le manque d'autonomie des individus qui en faisaient partie non pas au libéralisme mais à des accidents historiques.

Le cas de la sécurité est toujours apparu comme étant fondamental et permanent car il s'agissait d'assurer le respect du droit à la propriété et donc d'assurer une paix sociale durable, nécessaire au progrès. La doctrine du laisser-faire s'appuie sur cette vision de l'Etat. L'autre vision du rôle de l'Etat est née de la détérioration des conditions de vie de la classe ouvrière. C'est parce que cette situation ne correspond pas à l'idée que s'était faite

Mill de l'homme que des mesures correctives s'imposaient. Mais c'est parce que cette même situation n'était pas à ses yeux irréversible qu'il a qualifié les mesures d'exceptionnelles. De même, ces mesures avaient pour lui une qualité temporelle puisqu'elles n'existaient qu'en vertu du contexte du moment et pouvaient disparaître suite au progrès de la société. Malgré ces caractéristiques, cette tendance à élargir le rôle de l'Etat répondait aux besoins des théoriciens libéraux de l'époque qui devaient adapter l'Etat aux exigences de la société dans laquelle ils vivaient.

Dans le cas de Mill, le résultat représentait un compromis entre les thèses qu'avaient développées les penseurs du libéralisme classique que Mill appuyait en principe et l'éthique utilitariste telle qu'il l'avait définie. Ce qu'avait réussi Mill c'était de justifier une expansion du rôle de l'Etat dans la société capitaliste tout en maintenant le principe du laisser-faire. Ce qui, à l'origine représentaient des exceptions à la règle allait, à la longue, et bien après la mort de Mill, se développer et devenir une partie inhérente de la vocation de l'Etat jusqu'à remettre en cause le principe du laisser-faire. L'équilibre qu'il a tenté d'atteindre était essentiellement établi sur une base fragile. S'inspirant des conditions sociales telles qu'il les identifiait pour définir cet équilibre, Mill a, du même coup rendu, possible la désuétude de ses propos par la simple évolution de la société libérale. Elle représente toutefois un exemple parfait de la

difficulté qu'a rencontrée Mill en essayant de concilier les thèses du libéralisme classique aux besoins de la société capitaliste du 19ième siècle.

En élaborant sa théorie de la démocratie, Mill a été au prise avec une première tendance voulant que l'Etat soit un outil social efficace et l'autre tendance voulant que la démocratie contribue au développement maximal des individus en leur donnant une liberté maximale. Dans le cas de Mill, et pour toute la tradition libérale subséquente, la contradiction n'a pas été résolue. Comme solution au problème, Mill a rendu la démocratie fonctionnelle en plaçant l'efficacité au-dessus de la liberté. La liberté telle qu'il la définit n'a qu'un rôle secondaire à jouer dans le mécanisme de la démocratie tout en en représentant l'enjeu principal. Le contexte social dans lequel Mill a vécu a, sans aucun doute, eu une influence sur la solution que Mill a apportée au problème.

Le rôle traditionnel et la structure existante de l'Etat étaient sujets à d'énormes pressions sociales au 19ième siècle. Une transformation de ce rôle telle que le préconisait Mill exigeait nécessairement un changement dans la structure de l'Etat. Comme nous le savons, ce changement paraissait inévitable aux yeux de Mill. Le défi pour lui fut plutôt de mettre la démocratie sur la bonne voie.

ii. Conclusion

Ce qu'a donc proposé Mill fut un compromis entre l'inévitable mise en place d'un système démocratique qui intégrerait la classe ouvrière au pouvoir politique et le besoin toujours présent pour l'Etat libéral d'être efficace. L'efficacité de l'Etat était d'autant plus importante que, comme nous l'avons démontré plus haut, ses fonctions devenaient plus imposantes. L'augmentation des tâches de l'Etat était, à son tour, due en grande partie à la situation de la classe ouvrière. Aux yeux de Mill, la mise en place et le maintien d'un Etat efficace devenait tout aussi important pour la classe ouvrière que pour la bourgeoisie. Paradoxalement, c'est en quelque sorte pour son propre bien que la classe ouvrière devait accepter la reproduction des inégalités économiques au niveau politique.

L'attitude paternaliste de Mill envers la classe ouvrière trahit ce qui peut parfois paraître comme étant un appui authentique à ses revendications. L'intégration de celle-ci passe avant tout par une structure qui en contrôle étroitement les actions et qui vise à lui imposer de façon rationnelle les mérites du libéralisme et de tout ce qui l'accompagne. La démocratie de Mill récupérera les contestations ouvrières sans pour autant remettre tout le pouvoir politique à la population ni éliminer les inégalités de classes ou étendre les libertés individuelles.

Mill était témoin d'une époque pendant laquelle le libéralisme était au prise avec des problèmes d'envergure qui exigeaient une solution à cours terme. Selon Mill une part importante de la solution devait passer par une transformation de l'Etat. Bien que la mise en place d'un système démocratique à l'intérieur d'une société capitaliste posait nécessairement des problèmes, Mill n'a pas tenté d'y répondre. Ce qu'a plutôt proposé Mill c'était de rendre la démocratie fonctionnelle en s'appuyant sur un cadre idéologique qui favorisait certains principes. Le résultat fut une nouvelle vision de la démocratie s'appuyant sur la prérogative d'une action étatique efficace et sur la valorisation d'une action sociale altruiste. Bien que le projet de Mill ait représenté un projet de compromis honorable pour la bourgeoisie, il ne pourrait empêcher les contradictions de la société libérale de réapparaître ultérieurement à l'intérieur de l'Etat et de venir hanter la démocratie libérale.

L'évolution des théories de la démocratie libérale s'est éloignée progressivement de la vision qu'en avait Stuart Mill. Un des facteurs ayant influencé la direction dans laquelle s'est engagée la pensée libérale fut certes l'évolution de l'Etat dans les sociétés libérales. Suite à l'extension du suffrage et au développement des partis politiques, les théoriciens de la démocratie libérale ont progressivement orienté leurs analyses à la description de la démocratie telle qu'elle existe plutôt que telle qu'elle

devrait être. Bref, le contenu moral de la théorie de Stuart Mill a été éliminé complètement des théories dominantes à partir du milieu du 20ième siècle. Les ouvrages de théoriciens tels que Joseph Schumpeter et Robert Dahl peuvent servir d'exemples à cet effet (11).

Les questions morales posées par Mill ont toutefois été reprises depuis les années 60 par certains théoriciens libéraux, notamment John Rawls (12). La théorie de la démocratie de Rawls a cherché à éviter certaines des ambiguïtés de la philosophie de Mill en redéfinissant la notion de justice en fonction de la notion du droit naturel plutôt qu'en fonction du principe de l'utilité. La question de l'Etat se pose sensiblement de la même façon chez Rawls que chez Mill, c'est-à-dire que l'Etat libéral démocratique a un rôle moral à jouer dans la société mais qu'il faut en délimiter le champ d'action. Toutefois, Rawls tentera de mieux délimiter le rôle de l'Etat que ne l'a fait Mill en se fondant sur sa conception de la justice (13).

Rawls, tout comme Mill, accepte l'existence d'inégalités dans la société. Si Mill avait tenté de compenser celles-ci par des moyens économiques, Rawls attribuera plutôt cette tâche à l'Etat. Cette redistribution des fruits de la production n'aura pour but d'assurer l'égalité de chance pour tous les individus d'améliorer leurs sorts respectifs. L'Etat chez Rawls en arrivera donc au même résultat que celui de Mill, c'est-à-dire qu'il qu'il maintiendra les inégalités de classes propres à la société

capitaliste. Si les solutions diffèrent entre les différents penseurs libéraux, les questions qu'ils se posent au sujet de la démocratie demeurent les mêmes. Aucune solution satisfaisante n'a encore été trouvée à l'intérieur du cadre de l'idéologie, quelle que soit la vision de l'individu adoptée.

NOTES

- (1) C. B. Macpherson, Principes et limites de la démocratie libérale, op. cit., pp. 61-2
- (2) *ibid.* p. 83
- (3) Voir Robert Dahl, A Preface to Democratic Theory, Chicago, Chicago University Press, 1956
- (4) John Stuart Mill, Principles of Political Economy, op. cit., book V, chapter VIII, pp. 880-1
- (5) *ibid.*, book V, chapter XI, p. 945
- (6) *ibid.*, pp. 936-47
- (7) John Robson, The Improvement of Mandkind, The Social and Political Thought of John Stuart Mill, Toronto, University of Toronto Press, 1968, pp. 208-9
- (8) *ibid.*, pp. 209-17
- (9) *ibid.*, p. 217
- (10) John Stuart Mill, Considerations on Representative Government, op. cit., p.435
- (11) Joseph Schumpeter, Capitalisme, socialisme et démocratie, Paris Payot, 1979 et Robert Dahl, op. cit. et Who Governs?, New Haven, Yale University Press
- (12) John Rawls, A Theory of Justice, Cambridge, Massachusetts, Havard University Press, 1971.
- (13) Voir la thèse de Pierre Coulombe à cet effet: La question de l'Etat chez John Stuart Mill et John Rawls. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1988.

CONCLUSION

Notre analyse de la théorie de la démocratie de Mill a exigé que l'on parcoure cinq siècles d'évolution de la philosophie occidentale. En traitant de plus près certains problèmes, l'aspect global de notre démarche a peut-être paru négligé par moment. Pour cette raison, une synthèse de notre analyse s'impose.

Du libéralisme nous avons retenu que, bien qu'il soit composé de plusieurs thèmes et de plusieurs thèses, ce sont le thème de l'individualisme et la thèse du droit à la propriété privée qui dominent les rapports entre ses différentes composantes. De Hobbes jusqu'à Bentham, c'est la quête du bonheur individuel par le biais du progrès social qui a animé l'action humaine. La propriété privée constitue l'élément principal autour duquel prendra forme la structure économique visant à assurer le progrès. Malgré les particularités propres à chaque penseur, une même vision du monde, de la société et de l'Etat crée entre eux le lien qui a permis au libéralisme de se définir.

Si la philosophie de Mill s'inscrit à l'intérieur du libéralisme, c'est toutefois dans l'utilitarisme que Mill trouve son inspiration. Le but de l'utilitarisme était de réformer les institutions politiques existantes afin de les

harmoniser avec les principes du libéralisme. C'est à partir d'une morale axée vers la maximisation du bonheur du plus grand nombre que la première théorie de la démocratie libérale a été élaborée. La démocratie de Bentham et de James Mill n'était en réalité qu'un mécanisme qui avait pour vocation unique d'assurer la protection de l'individu contre le pouvoir de l'Etat et, de ce fait, avait été conçue selon un mode de fonctionnement très simple. Ne cherchant aucunement à remettre en question le concept de l'homme découlant du libéralisme classique, ni la nature des rapports sociaux ou l'obligation morale sous jacente, l'utilitarisme avait pour but de redistribuer le pouvoir politique dans la société au profit de la bourgeoisie et de la restructurer selon ses propres valeurs.

Cette mise en scène idéologique nous a permis de placer la pensée de Mill dans le contexte dans lequel elle prit initialement forme et dans lequel elle évolua subséquemment. La critique que Mill adressa directement à Bentham et à l'utilitarisme, était avant tout celle d'un disciple cherchant à bâtir sur la fondation de son maître. La morale devait, à cet effet, servir de point de départ aux réflexions de Mill. Toutefois, il paraît évident que les critiques de Mill aboutirent à une reformulation des principes fondamentaux de l'utilitarisme à partir d'une toute autre conception de l'homme et de la morale. Avec Mill, l'utilitarisme devenait un système philosophique sensiblement plus complexe comme en témoignait l'intégration

de certains concepts d'analyse absents chez Bentham; l'historicité et le concept du caractère national, par exemple. Ce que l'on retint de sa propre conception de l'utilitarisme fut son désir de renverser la nature des rapports entre hommes afin de les baser sur l'altruisme plutôt que sur l'égoïsme. L'obligation morale était également transformée puisqu'on passait du principe que chacun était libre d'agir en fonction de ses intérêts dans la mesure où il respectait les lois de la société à la conception de l'obligation sociale liant les individus à agir en fonction du bien général.

Ces observations devaient servir d'éléments à l'analyse de la théorie de la démocratie de Stuart Mill. Ce sont les particularités du mécanisme de la démocratie de Mill, tout autant que les motifs et les principes philosophiques animant son système, qui nous ont intéressés. Il nous a été nécessaire de définir de façon détaillée son projet de démocratie afin de comprendre comment Mill prévoyait trouver une solution aux problèmes sociaux qu'il avait identifiés. Ce faisant, nous avons pu nous rendre compte que la théorie de la démocratie de Mill était motivée par deux principes entretenant des rapports antinomiques.

Ces principes, c'est-à-dire celui de la participation populaire, fondamental à toute forme de démocratie, et celui de l'efficacité de l'Etat, fondamental au libéralisme, ne pouvaient se retrouver au sein d'une même théorie sans que l'un des deux ne prédomine. La théorie de la démocratie de

Mill était structurée avant tout, en fonction d'une gestion efficace du pouvoir politique. La façon dont il percevait la participation populaire avec ses restrictions et les inégalités qui en résultent ainsi que le pouvoir limité des citoyens et de leurs représentants et surtout l'importance qu'il accordait à la fonction publique sont tous des éléments qui font abonder dans ce sens.

L'opposition entre les deux principes avait déjà été soulignée par d'autres auteurs dont Dennis Thompson et John Robson. Il restait toutefois à savoir ce qui, au juste, avait motivé Mill à poser des limites à la participation populaire et à créer ces inégalités. Il nous fallait également tenter de voir quels changements au niveau des principes fondamentaux de l'utilitarisme ou du libéralisme pouvaient permettre à Mill d'en arriver à un tel résultat.

C'est le contexte social de la Grande Bretagne au 19ième siècle qui a convaincu Mill que la démocratie était devenu le moyen privilégié pour réparer les injustices commises à l'endroit de la classe ouvrière. De plus, cette classe pouvait poser un danger sérieux à l'endroit de l'individualisme et du progrès social. Comme dans son projet de réforme de l'Etat, Mill envisageait des changements au niveau des rapports économiques. Leur portée devait toutefois se limiter à la distribution de la propriété et de la plus-value et non au mode de production. C'est donc en grande partie sur la base des réformes politiques que Mill a cherché à trouver une solution à des

problèmes de nature foncièrement économique. D'autre part, si la situation objective de la société britannique laissait entendre qu'un changement s'imposait, c'est l'interprétation, tout autant de la source des problèmes que des aspirations et caractéristiques de la classe ouvrière qui a inspiré Mill à poser certaines limites au pouvoir politique de cette classe.

Au niveau idéologique, ce sont la nouvelle conception de l'homme et la philosophie morale de Mill -toutes deux conçues en réaction à la philosophie de Bentham et à la situation sociale, qui ont en réalité modifié l'orientation de la démocratie libérale chez Mill.

Les réformes que Mill propose, tant au niveau économique que politique, sont structurées en fonction de cette nouvelle conception de l'homme, ou plutôt, sont structurées de façon à inciter l'homme à aspirer vers ce nouveau mode de vie et à cette nouvelle philosophie morale. L'homme du libéralisme classique est d'un passé trop proche pour que Mill s'en départisse. L'homme a en quelque sorte une double personnalité car il porte en lui les caractéristiques des deux visions de l'individu. Selon Mill, son environnement peut le faire pencher pour un mode de vie ou pour l'autre. L'état de la société du vivant de Mill laissait entrevoir la présence de l'égoïsme et de l'égoïsme propre à l'individualisme libéral. Son projet politique devait tenir compte de cette réalité tout en incitant les individus à adopter la morale utilitariste

qu'il préconisait. C'est pour cette raison que la notion de la participation de l'individu à la démocratie prend une dimension morale chez Mill. La démocratie n'a plus pour but unique de protéger l'individu contre le pouvoir de l'Etat mais a également pour but de lui fournir les instruments nécessaires à son épanouissement et au développement des forces créatrices en lui - d'où sa valeur éducative.

L'Etat démocratique a le devoir d'assurer l'accès égal pour chacun à ces instruments de développement. En revanche, la participation populaire ne devait pas constituer une entrave au fonctionnement de l'Etat. Même s'il voyait sa structure transformée, l'Etat conservait les fonctions que lui a attribuées le libéralisme classique. Le projet démocratique de Mill est, à ce niveau, une tentative d'unir ces deux tendances.

L'union n'est toutefois ni égalitaire ni équilibrée car le principe de l'efficacité étatique domine à tous les niveaux de la structure et du fonctionnement de la démocratie. Malgré l'importance qu'il accorde à la participation, Mill la conditionne invariablement en fonction d'une plus grande efficacité. Pour comprendre comment Mill arrive à un résultat si différent de celui de son père et comment il peut y incorporer des inégalités absentes du premier projet de démocratie libérale, il est nécessaire de comprendre sa philosophie morale.

Si l'efficacité doit dominer la structure de l'Etat, c'est dans le but de s'assurer que le pouvoir politique soit

orienté de façon à mener au plus grand bonheur des individus. Ce bonheur se définit en fonction d'une nouvelle conception de l'individu axée sur la créativité et l'activité au plan individuel et personnel. En revanche, l'obligation morale telle que la définit Mill lui permet de poser certaines contraintes à la liberté d'épanouissement de l'individu. Compte tenu de sa conception de l'obligation morale, la participation des individus à la démocratie doit être structurée et définie de façon à maximiser leur contribution au bonheur du plus grand nombre.

C'est également en raison de sa définition de l'obligation morale que la liberté n'est appelée qu'à occuper un rôle de second plan dans le fonctionnement de la démocratie. L'absence de la liberté ainsi que la prédominance de l'obligation morale ont permis à Mill de proposer la mise en place de certaines inégalités au niveau de la participation des individus à la démocratie.

Nous pouvons en conclure que la conception de l'homme est en quelque sorte conditionnée et dominée à l'intérieur du projet démocratique de Mill par la conception de l'homme du libéralisme classique sans toutefois s'y limiter. C'est par la liberté individuelle que l'homme pourra développer ses capacités créatrices. Dans le cadre de la démocratie, cette tendance est en contradiction avec le principe de l'efficacité de sorte que chez Mill la créativité individuelle connaît des contraintes bien délimitées.

Si la créativité individuelle se voit soumise aux

besoins de l'efficacité, c'est en raison de la relation qui oppose le principe de la liberté et le principe de l'efficacité. Chez Mill, bien que la contradiction n'aie pas été dépassée, elle a été résolue en laissant le principe de l'efficacité dominer les valeurs sous-jacentes à la démocratie. La philosophie morale de Mill a été conçue de façon à restreindre l'importance de la liberté au plan social et politique. Si elle demeure un élément essentiel au développement des individus et de leur bonheur, elle ne constitue pas le facteur dynamique animant sa théorie de la démocratie. En concevant sa théorie de la démocratie de façon à ce que le principe de l'efficacité domine, Mill met en place des structures qui entreront en contradiction avec sa conception de l'individu.

Au moment où l'oeuvre de Mill a atteint son apogée, le libéralisme représentait un système idéologique dont l'ensemble des éléments avait été élaboré. La vocation des penseurs semblait dorénavant être celle de l'adaptation et de l'interprétation continuelle de ses thèmes et de ses thèses en faveur de l'évolution de la société libérale.

Le projet de démocratie de Mill semble suivre cette tendance car il cherche à adapter la structure de l'Etat à l'évolution des classes sociales. Il a également remis en question la conception qu'avait le libéralisme classique de l'individu. Toutefois, il reste à savoir en quel sens la conception de l'individu a évolué après Mill et comment

celle-ci a affecté la conception de la participation individuelle à la démocratie. Il nous sera alors possible de peser l'importance qu'a eue l'oeuvre de Mill dans l'évolution du libéralisme au 19ième siècle.

Nous sommes en droit, en concluant cette analyse, de nous demander si tous les efforts de Mill ont pu avoir une influence sur l'évolution subséquente de la société occidentale. N'oublions pas que l'entreprise de Mill était, avant tout, orientée à cette fin. Nous pouvons répondre à prime abord, que la démocratie représentative telle qu'il l'avait conçue, n'a jamais mis en application. Par contre, l'influence de certaines des idées de Mill s'est fait ressentir encore aujourd'hui.

L'influence de Mill sur nos sociétés contemporaines est évidente. Le système juridique au Canada par exemple, s'est bâti dans le sillon de la philosophie de penseurs libéraux dont Stuart Mill a été parmi les plus importants. La Charte canadienne des droits et libertés reprend, pour sa part, l'essentiel de la notion de liberté telle que vue par Mill, tout en respectant le contexte canadien.

Nous pouvons, d'ailleurs, retracer l'influence de Mill sur la société canadienne dans la période précédant la confédération. Etant particulièrement intéressé aux grandes questions de son époque, Mill avait suivi de près le développement des colonies britanniques. Lorsque Lord Durham fut envoyé en exil politique dans les colonies britanniques

d'Amérique du Nord, Mill prit une part active dans les événements qui entourèrent la présentation du fameux rapport Durham. Lord Durham avait été un des représentants du mouvement radical au sein du parlement britannique et s'intéressait tant à la philosophie qu'aux objectifs des utilitaristes.

Mill a soutenu la cause du rapport Durham dans des articles et dans sa correspondance afin de s'assurer que le gouvernement britannique y donne suite. Il y voyait la possibilité d'une mise en application d'un système de gouvernement responsable se rapprochant de sa conception de la démocratie et de l'individu.

Compte tenu de ces faits, nous pouvons croire que la pensée de Mill a influencé le contenu du rapport Durham. Nous pouvons également supposer que Mill a, par ses activités, contribué aux suites du rapport. Une analyse plus approfondie de toute cette question révélerait possiblement l'étendue exacte de l'influence de la pensée de Stuart Mill sur les premiers développements de la démocratie représentative au Canada.

BIBLIOGRAPHIE

- August, Eugene. John Stuart Mill, a Mind at Large. New York, Charles Scribner's Sons, 1975.
- Bain , Alexander. John Stuart Mill. A criticism with Personal Recollections. London 1882. réimpression New York, Augustus M. Kelley, Publishers, 1969.
- Bentham, Jeremy. The Constitutional Code. Dans volume 9 de The Works of Jeremy Bentham. 1838-1943, John Bowring, ed.; réimpression New York, Russell and Russell and Russell, 1962.
- Bentham, Jeremy. An Introduction to the Principles of Morals and Legislation. Volume 1 de The Works of Jeremy Bentham. 1838-1943, John Bowring ed., réimpression New York, Russell and Russell, 1962.
- Bentham, Jeremy. Leading Principles of a Constitutional Code, For any State. dans Volume 2 de The Works of Jeremy Bentham. 1838-1843, John Bowring, ed.; réimpression New York, Russell and Russell, 1962.
- Bentham, Jeremy. Memoirs of Bentham, including Autobiographical Conversations and Correspondance. Volume 10 de The Works of Jeremy Bentham. 1838-1843, John Bowring, ed.; réimpression New York, Russell and Russell, 1962.
- Bentham, Jeremy. Plan of Parliamentary Reform, in the Form of a Catechism dans Volume 3 de The Works of Jeremy Bentham. 1838-1843, John Bowring, ed.: réimpression New York, Russell and Russell, 1962.
- Britton, Karl. John Stuart Mill. New York, Dover Publications Inc., 1969.
- Burdeau, Georges. Le libéralisme. Paris, éditions du Seuil, 1979.
- Cameron, Barbara. "Mill's Treatment of Women, Workers and Private Property", Canadian Journal of Political Science, vol. XIII, no. 4, décembre 1980, pp. 775-783.
- Canavan, Francis. "John Stuart Mill on Freedom of Expression", Modern Age, vol. 23, no.,3, Fall 1979, pp. 362-9.
- Carey, George and Willmoore Kendall. "The 'Roster Device':

- John Stuart Mill and Contemporary Elitism", The Western Political Quarterly, vol. XXI, no.1, March 1968, pp. 20-39.
- Chastenet, Jacques. La vie quotidienne en Angleterre au début du règne de Victoria. Paris, Hachette, 1961.
- Copleston, Frederick. A History of Philosophy, volume III, Modern Philosophy, Bentham to Russell. New York, Image Books, 1966.
- Coulombe, Pierre. La question de l'Etat chez John Stuart Mill et John Rawls. thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1988.
- Cowling, Maurice. Mill and Liberalism. Cambridge, Cambridge University Press, 1963.
- Drolet, Michael. Individu, société, Etat chez Rawls: la question des libertés. thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1987.
- Duncan, Graeme. "John Stuart Mill and Democracy", Politics, Vol. IV, no.1, May 1969., pp. 67-83.
- Gash, Norman. Reaction and Reconstruction in English Politics 1832-1852. Oxford, Clarendon Press, 1965.
- Grader, Sheila. "John Stuart Mill's Theory of Nationality: A Liberal Dilemma in the Field of International Relations", Millennium: Journal Of International Studies, vol.14, no.2, pp.207-17.
- Halévy, Elie. La formation du radicalisme philosophique. Paris, Félix Alcan, éditeur, 1901, 3 volumes.
- Himmelfarb, Gertrude. On Liberty and Liberalism, The Case of John Stuart Mill. New York, Alfred A. Knopf, 1974.
- Hobbes, Thomas. Leviathan. edited with an introduction by C. B. Macpherson. Middlesex, England, Penguin Books, 1968.
- Kern, Paul B. "Universal Suffrage Without Democracy: Thomas Hare and John Stuart Mill", The Review of Politics, Vol., 34, no., 3, July 1972, pp. 306-22.
- Kontos, Alkis ed., Powers, Possession, and Freedom. Essays in Honour of C. B. Macpherson. Toronto, University of Toronto Press, 1979.
- Laski, Harold. Le libéralisme européen du Moyen-Age à nos jours. Paris, éditions Emile-Paul Frères, 1950.

- Lawless, Andrew. "The Ontology of Discipline: From Bentham to Mill", Canadian Journal of Political and Social Science, vol. 4, no. 3, pp. 100-20.
- Locke, John. Deuxième traité du gouvernement civil. Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1977.
- MacDonald, D. F. The Age of Transition, Britain in the Nineteenth and twentieth Centuries. New York, St Martin's Press, 1967.
- Macpherson, C. B. Democratic Theory: Essays in Retrieval. Oxford, Clarendon Press, 1973.
- Macpherson, C. B. The Political Theory of Possessive Individualism. Hobbes to Locke. Oxford, Oxford University Press, 1962.
- Macpherson, C. B. Principes et limites de la démocratie libérale. Montréal, Les éditions du Boréal Express 1957.
- Macpherson, C. B. Property. Mainstream and Critical Positions. Toronto, University of Toronto Press, 1978.
- Macpherson, C. B. Le véritable monde de la démocratie. Montréal, Les presses de l'Université du Québec, 1976.
- Mazlish, Bruce. James and John Stuart Mill. Father and Son in the Nineteenth Century. New York, Basic Books Inc., 1975.
- McCloskey, H. J. John Stuart Mill: A Critical Study. London, Macmillan and Co Ltd, 1971.
- Meyer, David Y. "John Stuart Mill and Classical Democracy", Politics, volume III, no. 1, May, 1968, pp. 55-65.
- Mill, James. An Essay on Government. Ernest Barker, introduction. Cambridge, Cambridge University Press, 1937.
- Mill, John Stuart. Autobiography. Volume 1 de Collected Works of John Stuart Mill. John M. Robson, editor, Toronto, University of Toronto Press, 1981.
- Mill, John Stuart. Bentham dans volume 10 de Collected Works of John Stuart Mill. John M. Robson, ed., Toronto, University of Toronto Press, 1969, pp. 75-115.
- Mill, John Stuart. Centralisation. dans volume 19 de Collected Works of John Stuart Mill. John M. Robson, ed., Toronto, University of Toronto Press, 1977.

- Mill John Stuart. Civilization. dans volume 18 de Collected Works of John Stuart Mill, John M. Robson, ed., Toronto, University of Toronto Press, 1977.
- Mill, John Stuart. Considerations on Representative Government dans volume 19 de Collected Works of John Stuart Mill. John M. Robson, ed., Toronto, University of Toronto Press, 1977.
- Mill, John Stuart. On Liberty dans volume 18 de Collected Works of John Stuart Mill. John M. Robson ed., Toronto, University of Toronto Press, 1977, pp. 213-310.
- Mill, John Stuart. Principles of Political Economy. 2 volumes, volumes 2 et 3 de Collected Works of John Stuart Mill. John M. Robson ed., Toronto, University of Toronto Press, 1965.
- Mill, John Stuart. Reform of the Civil Service dans volume 18 de Collected Works John Stuart Mill. John M. Robson ed., Toronto, University of Toronto Press, 1977, pp. 205-211.
- Mill, John Stuart. The Subjection of Women dans volume 21 de Collected Works Of John Stuart Mill. John M. Robson ed., Toronto, University of Toronto Press, 1984, pp. 259-340.
- Mill, John Stuart. Thoughts on Parliamentary Reform dans volume 19 de Collected works of John Stuart Mill. John M. Robson ed., Toronto, University of Toronto Press, 1977.
- Mill, John Stuart. Utilitarianism dans volume 10 de Collected Works of John Stuart Mill. John M. Robson ed., Toronto, University of Toronto Press, 1969, pp. 203-259.
- Moreau, Pierre-François. Les racines du libéralisme, une anthologie. Paris, Editions du Seuil, 1928.
- Morris, A. J. Anthony. Parliamentary Democracy in the Nineteenth Century. Oxford, Pergamon Press, 1967.
- Rawls, John, A Theory of Justice, Cambridge, Massachusetts, Havard University Press, 1971.
- Rousseau, Jean-Jacques, Du contrat social, précédé de La démocratie selon Rousseau par Jean-Pierre Siméon, Paris, Editions du Seuil, 1977.
- Rousseau, Jean-Jacques. Discours sur l'origine et les fonde-

- ments de l'inégalité parmi les hommes. Paris, Editions Gallimard, 1965.
- Ryan, Alan. John Stuart Mill. London, Routledge and Kegan Paul ltd, 1974.
- Sarvasy, Wendy. "A reconsideration of the Development and Structure of John Stuart Mill's Socialism", The Western Political Quarterly, Vol. 38, no. 2, June 1985, pp. 312-33.
- Schumpeter, Joseph, Capitalisme, Socialisme et démocratie, Paris, Payot, 1979.
- Smith, F. B. The Making of the Second Reform Bill. Cambridge at the University Press, 1966.
- Spafford, Duff. "Mill's Majority Principle", Canadian Journal of Political Science, vol XVIII, no. 3, septembre 1985, pp. 599-608.
- Spearman, Diana. Democracy in England. London, Rockliff Publishing Corporation, 1957.
- Stephen, Leslie. The English Utilitarians. 3 volumes, Londres, 1900. Réimpression Londres, The London School of Economics and Political Science, 1950.
- Ten, C. L. Mill on Liberty. Oxford, Oxford University Press, 1980.
- Thompson, Dennis F. John Stuart Mill and Representative Government. Princeton New Jersey, Princeton University Press, 1976.
- Trevelyan, George Macaulay. British History in the Nineteenth Century (1782-1901). New York, Longmans, Green and Co., 1933
- Vachet, André. L'idéologie libérale. L'individu et sa propriété. Paris, Anthropos, 1970.
- Walsh, Sir John. The Practical Results of the Reform Act of 1832. London, John Murray, 1868.

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Chapitre 1	15
i. L'idéologie libérale	15
a) les thèmes	17
b) les thèses	26
ii. L'utilitarisme	40
iii. La critique de l'utilitarisme	51
iv. Conclusion	57
Chapitre 2	65
i. L'incitation au changement	67
ii. L'utilitarisme redéfini	77
iii. La démocratie et sa forme représentative	98
a) le concept de démocratie	99
b) la démocratie représentative de Mill	101
c) démocratie représentative et classes sociales	110
iv. Démocratie et égalité	114
a) le principe de l'universalité	114
b) l'émancipation politique des femmes	120
c) le vote plural	122
v. La division des responsabilités et du pouvoir politique	131
a) les limites au pouvoir populaire	132
b) les limites au pouvoir des représentants	133
c) le rôle de la fonction publique	137
vi. Conclusion	143
Chapitre 3	152
i. Libéralisme et démocratie chez Mill.....	153
a) démocratie et libéralisme	153

b) le rôle et les limites de l'Etat	171
ii. Conclusion	181
Conclusion	186
Bibliographie	196